

25836 Soumis un rapport du Surintendant des Travaux, recommandant que le travail de l'installation du système de chauffage dans la maison de l'Assisstant, Surintendant de l'Île Sainte-Hélène, soit fait à la journée, le matériel devant être acheté par le département des Achats et des Ventes.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Arny  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Resolu D'approuver la dite recommandation

25554 Soumis un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences, au sujet de la demande de M<sup>o</sup> L. Lafontaine, pour le privilège de garder en place une marquerie ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Aylwin, en face de sa propriété, portant le No 87B de la dite rue.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arny

Resolu De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé, aux conditions ordinaires.

25826 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, déclarant que le montant qui revient à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Hercher, relativement à l'exploitation de son terrain, situé sur la rue Mont Royal, coin Dorset, est depuis longtemps à sa disposition.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arny

Resolu D'approuver le dit rapport et d'en informer en conséquence.

25657 Soumis un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences au sujet de la demande de M<sup>o</sup> L. Pélissier, pour le privilège de garder en place une marquerie fixe ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Montrossier en face de sa propriété portant le No 230 de la dite rue.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arny

Resolu De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions ordinaires

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, concernant le paiement des honoraires des Registrateurs pour les informations qu'ils donnent aux Officiers de la Cité.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arny

Resolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$500.00 pour cette fin.

Soumis une communication de M<sup>o</sup> F. P. Beaussé, demandant d'accepter sa démission comme employé de la Ville.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arny

Resolu De référer au département en Lettre M<sup>le</sup> Commissaire Côté prend son siège

Attendu que le Conseil a le 13 janvier 1913

mis de côté une somme de \$500,000.00 pour la construction d'une bibliothèque que:

Attendu que sur cette somme de \$500,000.00 un montant de \$75,000.00 a été voté pour les travaux de fondation de la bibliothèque actuellement en construction au coin des rues Montcalm et Sherbrooke laissant une balance disponible de \$425,000.00:

Attendu que sur cette somme de \$425,000.00 le Conseil a déjà mis à la disposition du Bureau des Commissaires, par résolution en date du 15 juin 1914, les crédits ci-après:-

Pour établir un concours	\$2,300.00
Pour annonces	2,000.00
Pour construction d'une bibliothèque au coin des rues Sherbrooke et Montcalm	250,000.00
	<u>254,300.00</u>

Attendu, que pour parfaire ce montant se qu'il pour la construction de la Bibliothèque que, au coin des rues Montcalm et Sherbrooke, plus les honoraires de l'Architecte, soit \$23,050.00 plus \$3,000.00 pour surveillance, soit un montant total de \$497,050.00 les crédits suivants seront requis, savoir:-

Ci-à présent déjà mis à la disposition des Commissaires	\$54,300
Sur la balance disponible de \$500,000	170,700
A voter Ex-Emprunt	69,050
Surveillance des travaux	3,000
	<u>497,050.</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Ancelet

Résolu

que rapport soit fait au Conseil en conséquence

Soumise une requête, à l'effet d'obtenir pour M. David Dandrea, le permis d'opérer le commerce de poisson dans un étal au Marché Saint Laurent.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Ancelet appuyé par M. le Commissaire Bédard De référer au Surintendant des Travaux, avec instructions de consulter le département en Loi et de faire rapport.

Soumise un rapport de l'Ingénieur Surintendant Suppléant du département des Eaux, recommandant la remise à M. M. Stenault et Heffernan, d'un dépôt de \$20,000.00 fait en rapport avec le contrat pour la construction de l'égout collecteur de West Broadway.

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Bédard appuyé par M. le Commissaire Ancelet De référer au département en Loi pour rapport.

25649

Soumise un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, en réponse à une interpellation de l'Échevin Wood, concernant l'entassement de la neige et de la glace de la rue St Catherine

Résolu

Sur proposition de M. le Commissaire Bédard appuyé par M. le Commissaire Ancelet De transmettre le dit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation ci-dessus.

25813

Soumise un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Acqueduc, recommandant la pose des conduites d'eau suivantes:-

Rue Boerdeaux, entre Mont Royal et  
Gulfport, 1140 pieds de tuyau de 8 pouces  
au coût de \$3,350.00

Rue Gulfport, entre Chabot et Papineau, 600  
pieds de tuyau de 10 pouces (160'0"  
à renouveler et 440'0"-10 à poser  
au coût de 2,100.00

Resolu Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Amyot  
D'autoriser la pose des dites con-  
duites, le montant nécessaire  
devant être imputé sur le crédit  
voté, pour la pose de conduites  
principales dans différentes  
rues.

25714 Soumis un rapport du départe-  
ment en Loi, au sujet de la  
construction d'un égout dans  
la rue Jules Perre

Resolu Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
De transmettre copie du dit  
rapport, ainsi que du rapport  
concernant la rue Des Maréchaux  
au requérant.

Soumis un projet de rapport  
présenté par le département  
en Loi, au sujet de l'installation  
de gardiens aux barrières  
de la Compagnie de Chemin  
de Fer du Grand Tronc, et de  
l'établissement de nouvelles  
barrières pour la dite Compagnie

Resolu Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Amyot  
De transmettre le dit rapport  
au Conseil pour approbation

25027 Soumis un rapport de l'Ingénieur

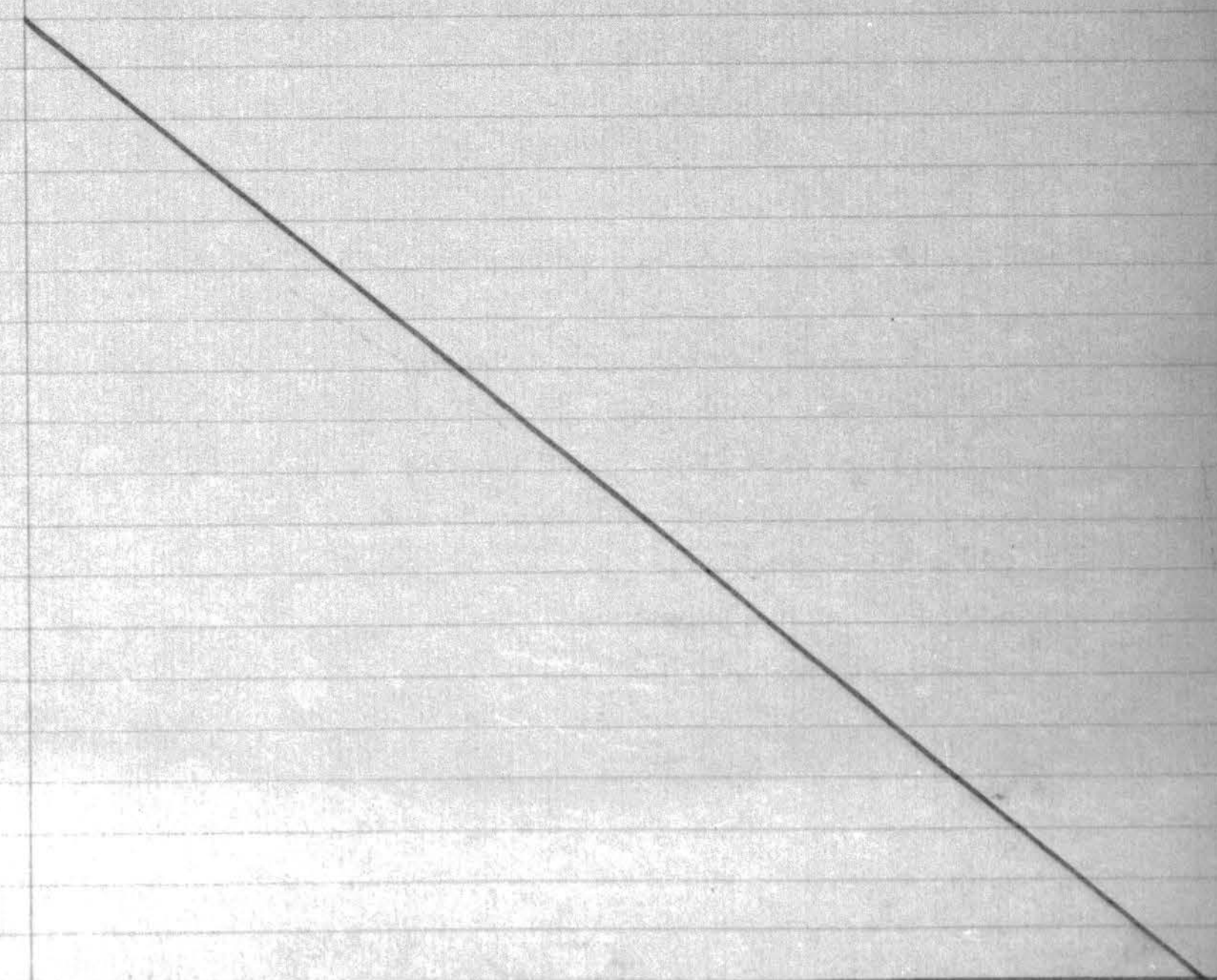
en Chef Suppléant, pour les griefs des  
citoyens de Sainte Cécile

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Resolu De renvoyer tout le dossier au  
département en Loi, qui est déjà  
saisi de la question.

25780 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef, recommandant le vote  
d'un crédit de \$20,220.00 pour l'o-  
chat de l'outillage nécessaire pour  
la construction d'égouts durant  
l'année 1915.

Resolu Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
De recommander au Conseil le vote  
de la dite somme, pour les fins  
ci-dessus.

M<sup>le</sup> Commissaire McDonald prend son siège



Soumise une resolution adoptee par le Conseil de la Ville de Westmount, suggerant qu'un comite conjoint soit nomme par le Bureau des Commissaires de la Ville de Montreal et le Conseil de la Ville de Westmount, pour preparer un rapport sur la question du drainage

Une proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire McDonald  
Resolu Qu'un comite du Bureau des Commissaires, compose de M. M. les Commissaires Cote et McDonald soit nomme pour faire partie du comite conjoint ci-dessus mentionne, avec l'Asseser en Chef de la Ville et l'Ingenieur en Charge du departement des Egoûts, pour arriver a un arrangement general, au sujet de tout le systeme des Egoûts de Westmount, au deservant dans Montreal

Une proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire McDonald  
Resolu Que la sance soit ajournee au 15 du courant a 11 heures  
A. M. O

Gouvernement  
M. M. M.

Procès Verbal d'une assemblee du Bureau des Commissaires Tenue le 15 mars 1915 A. M. O

Présents  
Son Honneur le Maire M. M. Martin Président  
M. M. les Commissaires Coney  
Cote  
McDonald

Soumise une communication de l'Union Internationale des Douanes, au sujet du salaire inscrit dans la liste des Salaires Raisonnables pour l'année 1915

Une proposition de M. le Commissaire Coney approuvee par M. le Commissaire Cote  
Resolu De renvoyer l'Officier des Salaires Raisonnables pour rapport.

M. le Commissaire Hebert prend son sege.

Soumise une communication de M. C. M. Monneau, au sujet de la remise de la uterue de 10%, sur son contrat pour la construction d'une section de l'égout-collecteur du quartier Wolfe-Davy de Gravel

Une proposition de M. le Commissaire Hebert approuvee par M. le Commissaire Cote  
Resolu De referer au departement en Loi pour rapport.

25823 Soumise un rapport de l'Ingenieur Surintendant de la Police, au sujet de l'enregistrement de la ville "Lettre compe une publique"

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Charvillat  
 De référer au département en  
 Loi pour savoir si l'attestation  
 annexée au dossier justifierait  
 la Ville d'encaisser cette  
 somme me publie que, conformément  
 aux dispositions de l'Article 410  
 de la Charte.

Soumise une communication de  
 M. Rodrigue Langlois, au sujet  
 de la disparition des documents  
 en rapport avec l'achat de  
 dépenses de la Commission  
 Scolaire de Saint-Gregoire le  
 Thaumaturge

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Charvillat  
 De demander à M. Langlois  
 de spécifier, par écrit, de qu'il  
 entend dire par la phrase  
 suivante: "Heureusement, nous  
 en avons assez en mains pour  
 prouver qu'il y a eu des irrè-  
 gulantés en certains Quartiers  
 et je suis prêt à porter à  
 votre connaissance certains faits  
 qui pourraient localiser les  
 bénéficiaires de la disposition  
 desdits documents."

24502  
 Soumise un rapport du départe-  
 ment en Loi au sujet des  
 honoraires des Experts, en  
 rapport avec l'expérimentation  
 pour le prolongement de la rue  
 St. Monville.

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté  
 De faire rapport au Conseil, re-

commandant qu'une somme de  
 \$300.00 soit votée pour payer les dits  
 honoraires.

Soumise des offres de Madame P. O.  
 Lavoie Goyer, M. M. Jacques Goyer  
 Joseph Beaucauge, E. P. Lafiteuil  
 de vendre certaines propriétés en  
 rapport avec l'élargissement du  
 Chemin de la Côte des Neiges.

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté  
 De référer au département en Loi  
 (M. Jarry) pour rapport.

25104  
 Soumise un rapport de l'Ingénieur  
 en Chef Suppléant, au sujet du  
 paiement d'un compte de \$90.00  
 pour une horloge achetée en decem-  
 bre 1913

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert  
 De référer au département en Loi  
 pour savoir si la Ville doit  
 payer ce compte.

Soumise un rapport du Secrétaire  
 du Bureau, recommandant l'achat  
 d'une nouvelle horloge automatique

Resolu  
 Que proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté  
 D'autoriser l'achat de la dite machine  
 En Contingent du Bureau des  
 Commissaires.

25598  
 Soumise une application de M.  
 Lucien Estier, pour une position  
 de Cour d'approvisionnement à eau  
 chaude.

Que proposition de M. le Commissaire Charvillat  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté

Resolu De referer a l'Architecte

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Carey et un  
 Resolu Que la séance soit ajournée  
 le mardi, le 16 courant, a 3 heures  
 P. M.

Gouvernement  
 M. Mackay

Procès Verbal d'une assemblée du  
 Bureau des Commissaires

Tenu le 16 mars 1915 P. M.

Présents

Son Honneur le Maire M<sup>re</sup> Martin Président  
 M<sup>re</sup> les Commissaires Côté  
 Hébert

Sur proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Côté

Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Hébert et un  
 Resolu Que les minutes soient approuvées

Sur proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Hébert

Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Côté et un  
 Resolu D'approuver les requêtes sus-artées:

Case Mont Royal No 11  
 Cayer No 15

Édifices Municipaux Nos 57-58-59-60-61  
 Commissaires Nos 14-15

Incendies Nos 63-65-66-67

Laboratoire Municipal No 4

Cobie No 43

Sanitarisation No 41

Maladies Contagieuses Nos 20-21

Voie No 10

Bibliothèque Divine Nos 1069-101

Voie (Division Nord) Nos 88-94-95-96-97

98-99-100

Égouts (Division Ouest) Nos 16-17

Égout No 197-198-199-200

Parcs (Parc Lafontaine) Nos 54-55

Voie Division Ouest No 31

Do Do Est No 31-32

✓ Soumis quatre séries de mandats  
 vérifiés pour le Contrôleur et  
 Aut detens de la Cité, au montant  
 respectif de \$14,484.34-4,044.64-578.94,

1.954. 58 suivant lecture certifiée.  
Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et en  
Résolu D'expliquer le paiement

Résolu

M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> les Commissaires Aubry et  
M<sup>o</sup> Donald prennent leur siège.

Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef, concernant l'entassement  
de la neige des trottoirs

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert et en

Résolu

D'expliquer au département en Loi  
pour savoir si il peut être donné  
suite au rapport de l'Ingénieur  
en Chef, quant à ce qui concerne  
la somme présumée, pour l'entasse-  
ment de la neige des trottoirs.

25779 Soumise une communication, con-  
cernant l'explication de la  
propriété de M<sup>o</sup>. Joseph Horner  
située sur la rive Saint André  
et dans la ligne du Boulevard  
Saint Joseph.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et en

Résolu

D'expliquer au département en  
Loi (M<sup>o</sup> Jarry) pour rapport.

25528 Soumis un rapport du Surin-  
tendant du département de  
l'Éclairage, en réponse à  
une interpellation de M<sup>o</sup> le Chevalier  
Wood, au sujet de l'installation  
des fils électriques, dans les  
conduits souterrains, de la  
rue Sainte Catherine.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert et en

Résolu De transmettre ledit rapport au  
Conseil

25858 Soumis un rapport du département  
en Loi, recommandant le paiement  
des frais dus à M<sup>o</sup> André Monty et  
P. Dubreuil, avocats du Défendeur  
dans la cause No 953 C. S. M<sup>o</sup>  
No Blain Par La Côté.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Aubry et en  
Résolu D'autoriser le paiement desdits frais  
au montant de \$43.95 Ex Fonds de  
Réserve

23882 Soumis un rapport du département  
en Loi, recommandant d'autoriser  
Son Honneur le M<sup>o</sup>aire et le Greffier  
de la Côté à signer le plan de  
subdivision du lot No 170 de la  
Paroisse de Montréal.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et en

Résolu D'autoriser Son Honneur le M<sup>o</sup>aire  
et le Greffier de la Côté à signer  
ledit plan.

25872 Soumis un rapport du Surin-  
tendant des M<sup>o</sup> arches, recomman-  
dant d'autoriser le transfert du  
bail de M<sup>o</sup>. L. H. Smith, locataire  
de l'étal No 9 du M<sup>o</sup> arché Saint  
Jacques à M<sup>o</sup> L. Thibault.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Aubry  
Approuvée par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et en

Résolu D'autoriser le transfert dudit bail.

25794 Soumis un rapport de l'Architecte  
de la Ville recommandant d'ac-  
cor des à M<sup>o</sup>. Em. Cochon, l'auto-  
risation d'occuper le lot portant

les Nos 162 et 165 subd. 235-236-237  
13-14-15 du Quartier Saint Denis  
(No 1234 rue Saint Denis pour  
y recevoir, emmagasiner et vendre  
des matériaux de construction.

Resolu

Une proposition de M. le Commissaire Arney  
Approuvée par M. le Commissaire McDonald.  
D'accorder la dite autorisation  
Son Honneur le M. le Maire dépose  
sur la table un paquet de  
billets de banque de la période  
fournie pour les travaux dans  
le Quartier Longue Pointe, ainsi  
qu'un état des dites billetes, certifi-  
fié par M. J. P. Richard, comptable  
de la Division Est,  
lesquels sont déposés au dossier  
de l'enquête.

24969

Soumis le dossier au sujet  
de l'expropriation de la  
propriété de la rue Dorchester  
et de l'avenue Union.  
Une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Approuvée par M. le Commissaire Côté.

Resolu

De déposer aux archives pour  
référence ultérieure.  
Le Bureau procède à l'ou-  
verture des soumissions pour  
l'installation d'une plaque  
commémorative à l'Annexe de  
l'Hôtel de Ville.

Resolu

Les soumissions susdites sont  
ouvertes en présence des parties  
intéressées et,  
Une proposition de M. le Commissaire Arney  
Approuvée par M. le Commissaire Côté.  
De les référer à l'Architecte de  
la Ville et au Surintendant des

Édifier M. le Maire pour, pour rapport  
et de déposer les chèques de dépôt  
les accompagnant au Bureau du  
Trésorier de la Ville, savoir:

Nom	Plaque morte	En Bronze	Dépense
1 The Lepage Marble Works Ltd	7 195.00	1 395.00	1 19.50 - 39.50
2 Estey Press Co			
3 Cheque par M. P. P. Bishop	275.00	400.00	27.50 - 40.00
4 Walker Lecte Limited	375.00		27.50
5 Robert Mitchell Ltd		500.00	50.00
6 The Gault Company		525.00	52.50
7 The Spent Market Crabs Co	350.00	450.00	35.00 - 45.00

Soumis le profil du Chemin Jean  
Baptiste, entre le Chemin de Fer  
Paris et de l'Île, et la rue Saint  
Joseph.

Resolu

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Approuvée par M. le Commissaire Hébert.  
De référer au département en  
Loi, afin de savoir s'il serait  
possible de donner les niveaux  
nécessaires pour les divers con-  
structions à cet endroit, susdites  
le dit profil.

Resolu

Soumis le rapport sur le service  
des Tramways des arts la semaine  
finissant le 6 mars 1915  
Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Approuvée par M. le Commissaire Hébert.  
De déposer aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef Suppléant, recommandant  
d'accepter l'offre de M. G. Williams  
de louer à la Ville, gratuitement  
et sans conditions, les parties des  
rues M. A. - Antoinette, Ogilvie et  
Des Érables, ainsi que des Avenues  
Du Parc et Sainte Claire, montées



en couleur jaune sur le plan annexé audit rapport.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Hébert  
 Résolu D'approuver la dite recommandation et de certifier le rapport fait au Conseil, en date du 7 décembre 1914.

25056 Soumis un rapport du département en loi déclarant que la demande de M. C. B. Beau chesne pour autorisation de transporter à M. G. Corbill un permis d'agrandir une égoutte, peut être accordé.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté  
 Résolu D'autoriser le dit transport.

25693 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. J. S. Chamington d'occuper le lot No Cad 440, Quartier Saint Jacques No 730 rue Berri, pour recevoir, emmagasiner et vendre de la gazéolite, dans un réservoir souterrain.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté  
 Résolu D'accorder le permis demandé.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auiteur de la Cité, au montant total de \$ 4,133.30 suivent liste certifiée.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Appuyé par M. le Commissaire Arny  
 Résolu D'autoriser le paiement

Le Bureau procède à la continuation de l'enquête, au sujet de la location de la poutre dans le quartier Longue Pointe.  
 M. le Commissaire Arny soumet au Bureau une demande des intéressés dans cette enquête, à l'effet d'être présentée ou de se faire représenter par l'un d'entre eux.  
 M. Arny, après pourparlers, et du consentement unanime du Bureau fait part aux intéressés qu'il leur sera loisible d'être représentés à l'enquête par l'un des leurs, et M. Alexander Pelletier est admis dans la Salle.  
 Les témoins suivants sont assermentés et ex aminés :-  
 Arthur Durand, en renouvelé amen.

Son Honneur le Maire, laisse son siège et M. le Commissaire Hébert est appelé à presider.  
 Exhibé Nos 1 registre de temps de M. Durand  
 Do Nos 2 Billet de pence, en date du 13 novembre 1914  
 do Nos 3 Photographie d'une charge de pierre  
 do Nos 4 8 Ordres pour location de pierre port ant les Nos 39,194-39,973-43,614-42,204, 42,066-44,868-42,115-41,232  
 Exhibé Nos 5 Etat dimontrant les différentes dimensions des tombereaux qui ont servi au transport de la pierre  
 Alphonse Filon - En renouvelé amen  
 William Aube - Do Do  
 Alexander Pelletier Do Do  
 Joseph Paulhus  
 François Joel Tardif  
 M. Tremblay, Avocat, demande l'autorisation pour son client M. Gordon, d'être présent à l'enquête attendu qu'il a été mis en cause,

la quelle autorisation est accordée  
Pierre Lefebvre  
Exhibé N°6 L'annee de temps  
Do N°7 do do

Enjoint

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Arseny  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Côté et sur  
Ces personnes mentionnées dans  
la liste ci-après de compara-  
traire devant le Bureau des  
Commissaires de la Cité de  
Montréal, à l'Hotel de Ville de  
la Cité de Montréal, verser de  
le 19 du courant, à 2 Heures P.M.  
dans la Salle des Reunions du  
Bureau des Commissaires, pour  
rendre témoignage, dans l'af-  
faire concernent la livraison  
de la pierre dans le Quartier  
Longue Pointe, savoir:-  
M<sup>o</sup> Allard, coin Sanguy et Hector  
M<sup>o</sup> Omer Dupres rue Notre Dame  
M<sup>o</sup> Charles Meun rue do.

Enjoint

Il est  
aux dites personnes d'apporter  
avec elles les notes et autres  
documents qu'elles peuvent avoir  
en leur possession, en rappo-  
port avec la livraison de la  
pierre dans le Quartier Longue  
Pointe, le tout sous toutes peines  
que de droit.  
La présente assignation est  
donnée en vertu des dispositions  
de l'Article 21 A de la Charte  
de la Cité de Montréal

Res du

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arseny et sur  
Que la continuation de l'enquête  
soit faite à son aisei prochain

le 19. courant, à 2 Heures P.M.  
et que la séance régulière du  
Bureau soit ajournée au 17 à  
11 Heures A.M. <sup>Immediat</sup>  
Gouvernement

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 17 mars 1915 à 11 h

Présents  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Gurey  
Côté  
Hébert.

En l'absence de Son Honneur le M<sup>r</sup>aire  
M<sup>r</sup> le Commissaire Gurey est appelé à  
présider.

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>r</sup> le Commissaire Hébert.  
A M<sup>r</sup> Joseph Maril, 484 rue  
Dorval, de comparaître devant  
le Bureau des Commissaires  
de la Cité de Montréal, à  
l'Hotel de Ville de la Cité  
de Montréal, venant de, le 19  
courant, à 2 heures P. M., dans  
la Salle de Réunion du  
Bureau des Commissaires, pour  
rendre témoignage dans l'affaire  
concernant la livraison  
de la pierre dans le Quartier  
Longue Pointe.

Enjoint

Il est  
A la personne ci-dessus men-  
tionnée d'apporter avec elle  
les notes et autres documents  
qu'elle peut avoir en sa pos-  
session, en rapport avec la  
livraison de la pierre dans  
le Quartier Longue Pointe, le  
tout sous toutes peines que de  
droit.  
La présente assignation est donnée

Enjoint

en vertu des dispositions de l'Article  
21 R de la Charte de la Cité de  
Montréal

Sur proposition de M<sup>r</sup> le Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>r</sup> le Commissaire Hébert et  
Que la séance soit ajournée à  
12.30 heures P. M. ce jour.

Resolu

Journal Int.  
no 1041

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 17 mars 1915 P.M.

Présents  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Arney  
Côté  
Hébert

En l'absence de Son Honneur le M<sup>re</sup> Maire  
M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert est appelé  
à présider.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arney il est  
Résolu De faire une enquête dans les  
départements de M<sup>rs</sup> Pelletier  
et Arnoldi, au sujet de la  
disparition des documents  
dans l'affaire de la Commission  
Scolaire de St-Jacques le Chau-  
matouage, de demander à chacun  
des Employés, qui seront désignés  
par les chefs desdits départements  
de déclarer sous serment ce  
qu'ils connaissent au sujet de  
la disparition de ces documents  
en vue de découvrir comment et  
se fait que lesdits documents sont  
disparus, la dite enquête devant  
être tenue le 20 courant à 11 h<sup>rs</sup>  
A.M.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arney il est  
Résolu Que la résolution du 12 mars  
pour ant, au sujet du paiement  
d'une hypothèque à M<sup>re</sup> H. Paquin  
soit amendé en ajout ant, à la fin

de la dite résolution les mots suivants  
"de donner instruction au Notaire  
de la Ville de préparer une  
quittance à cet effet."

25847 Soumise une résolution du Conseil,  
à l'effet de demander au Bureau  
des Commissaires de faire application  
auprès des Autorités Provinciales  
pour obtenir l'accès gratuit aux  
livres et registres du Bureau  
d'Enregistrement de la Cité de  
Montréal.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arney il est  
Résolu De transmettre copie de la dite  
résolution à l'Honorable Premier  
Ministre, avec prière de faire  
droit à la demande y contenue

25871 Soumise une demande du Consul  
Général du Monténégro, à l'effet  
d'obtenir l'appui financier de  
la Ville de Montréal, en faveur  
des Fonds de Secours Monténégrins.  
Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arney il est  
Résolu De adresser au Directeur de l'Assis-  
tance Municipale pour rapport  
et au Contrôleur et Auditeur pour  
savoir s'il y a des fonds disponibles  
pour cette fin.

25899 Soumise une interpellation de M<sup>re</sup>  
l'Échevin Dubéau, au sujet du  
paiement du coût des expropria-  
tions annuelles, en conformité de  
la Loi adoptée à la dernière  
session de la Législature  
Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arney il est

Resolu De referer au departement en Loi pour direction.

25778 Soumis un rapport du departement en Loi, au sujet du role de repartition du cout d'un egout dans la rue Brossard

Son proposition de M. le Commissaire Cote

Appuyé par M. le Commissaire Arney et est

Resolu De referer au departement des Egouts pour savoir comment il se fait que ce role ait été préparé alors que l'egout n'était pas construit et d'annuler ledit role s'il y a lieu.

25744 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. L. M. Chandler d'occuper le lot No Cad. 1684 Quartier Saint Andre, situé en arrière du No 458 rue Guy, pour y installer un réservoir souterrain, pour y recevoir, emmagasiner et renvoyer de la gazoline.

Son proposition de M. le Commissaire Arney

Appuyé par M. le Commissaire Cote et est

Resolu D'accorder le permis demandé.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. Geo. A. Slater, d'occuper le lot No Cad. 1745 Subd. No P. 40. Quartier Saint Andre, en arrière du No 31 Avenue Ontario pour y installer un réservoir souterrain, pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline.

Son proposition de M. le Commissaire Arney

Appuyé par M. le Commissaire Cote et est

Resolu D'accorder le permis demandé.

25892 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant la remise d'un depot de \$3,500.00 à M. L. Langevin, en rapport avec la construction des Chais Emard et Saint Paul.

Son proposition de M. le Commissaire Arney

Appuyé par M. le Commissaire Cote et est

Resolu D'autoriser la remise dudit depot.

25546 Soumis une resolution du Conseil, à l'effet de referer au Bureau des Commissaires un rapport du departement en Loi, au sujet d'un appel d'une decision de la Commission des Chemins de Fer, concernant l'installation de voies additionnelles, à travers les rues Steacoma et McArthur

Son proposition de M. le Commissaire Cote

Appuyé par M. le Commissaire Arney et est

Resolu De referer au departement en Loi pour direction

25894 Soumis un extrait du proces verbal d'une séance du Conseil tenue le 15 courant, question de M. l'Échevin Chastreud, au sujet de l'amblyorisation du tunnel de la rue Ontario

Son proposition de M. le Commissaire Cote

Appuyé par M. le Commissaire Arney et est

Resolu D'informer le Conseil que cette question est à l'étude et qu'elle sera résolue bientôt.

25508 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer, sur la demande de la Compagnie des Tramways, de construire une voie

sur la rue Aylwin, pour le transport des marchandises de "The P. J. Pampore Co"

Son proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Chénay il est de référer au département en Loi pour savoir si ce permis peut être accordé, suivant les dispositions du Règlement 210.

Resolu

25893

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de la réclamation de M. L. Langevin, entrepreneur du Parc Emard et Saint Paul.

Son proposition de M. le Commissaire Chénay approuvée par M. le Commissaire Côté il est de référer au département en Loi pour direction.

Resolu

Son proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Chénay il est d'approuver les réquisitions suivantes:

- Incinération Nos 42
- Assistance Municipale Nos 104-105
- Inspection des Aliments No 6
- Police Nos 44-45-46
- Incendies Nos 68-69
- Impressions et Papeterie No 6
- Aqueduc Nos 201-202
- Edifices Municipaux No 62
- Parcs (St. Thelena) Nos 56-57-58-59-60.

Soumis une offre de la "Robert White Co Ltd" de louer à la Cité le Parc Laurentien.

Son proposition de M. le Commissaire Chénay approuvée par M. le Commissaire Côté il est de référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport.

Resolu

25226 Soumis le rapport de l'Ingénieur en Charge des Tramways au sujet du projet d'élargissement des voies du Grand Tronc.

Son proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Chénay il est de retourner le dossier à l'Ingénieur en Charge des Chemins de Fer pour continuer son travail.

Resolu

23994

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet des changements à faire à l'équité collecteur et Pres. Broadway

Son proposition de M. le Commissaire Côté approuvée par M. le Commissaire Chénay il est d'approuver ledit rapport, et de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat notarié à intervenir.

Resolu

25590

Soumis un rapport de l'Architecte Surintendant des Bâties, recommandant de permettre à la "Harvie Abattis Co Ltd" de construire une plateforme à la voie No 8, aux cours de la rue Atwater de la Compagnie du Grand Tronc.

Son proposition de M. le Commissaire Chénay approuvée par M. le Commissaire Côté il est de faire rapport au Conseil, recommandant d'approuver les plans conformément au paragraphe 2 de la section 20 du Règlement 260.

Resolu

25639

Soumis un compte de \$6,745.00 de M. M. Picard + P. Abin Oei, pour changements faits à la Station de Feu Vert de Robie du Quartier Bordeaux

Son proposition de M. le Commissaire Chénay approuvée par M. le Commissaire Côté il est

Resolu

Resolu De referer au departement en Loi, a l'Architecte de la Ville et a l'Architecte Ruess, pour rapport.

25239 Soumise une lettre de M. le D. Ruess, architecte, en rapport avec le paiement de ses honoraires, pour la preparation des plans pour la construction du Poste du Quartier Port deaux.

Resolu De referer a l'Architecte de la Ville pour rapport.

25842 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville au sujet de l'impression de la liste des Salaires Piquans ables.

Une proposition de M. le Commissaire Arney approuvee par M. le Commissaire Cote et est

Resolu De referer au Surintendant des Impressions et de la Papeterie pour rapport sur le cout approximatif de ce travail.

25843 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de l'impression d'avis, en rapport avec la mauvaise construction de certains edifices.

Une proposition de M. le Commissaire Arney approuvee par M. le Commissaire Cote et est

Resolu De referer au departement en Loi pour, si d'action du dit avis et au Surintendant des Impressions pour estimer quant a l'impression.

20869 Soumise une lettre de M. Moisine Dupuis, au sujet d'une main levee

hypothecaire, garantie aux la balance au profit d'achat de certains lots acquis par le dit M. Dupuis.

Resolu De referer au Notaire de la Ville. Une proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire Arney et est

25891 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Superieur au sujet du mallement et du macadamisage des rues dans la propriete de la "Northmount Land Co."

Resolu Une proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire Arney et est. Que les 33 proprietaires de lots soient avertis qu'en vertu de la regle 123 du Conseil, qui s'applique au Bureau des Commissaires, on ne peut proceder a ces travaux a moins qu'ils ne signent l'engagement mentionne dans l'adite regle 123.

25807 Soumis un rapport du Surintendant du departement de l'Eclairage, recommandant de retenir les services d'un Ingénieur Electricien pour l'assister dans la direction des travaux de l'installation de fils electriques, des cables etc, dans les conduits souterrains, pour l'installation du systeme d'eclairage dans les rues Ste Catherine et Pleury etc.

Resolu Une proposition de M. le Commissaire Cote approuvee par M. le Commissaire Arney et est. Que M. J. S. Gregory soit engage, a raison de \$400 par semaine, pour aider le Surintendant de l'Eclairage a l'installation des lampes a arc et nouvelles, luminaire, dans les rues Ste Catherine et Pleury, le montant necessaire devant etre impute

sur le crédit voté à même le fonds d'emprunt pour l'installation de ces lampadaires et luminaires.

25551 Soumis un rapport de l'Ingénieur Suppléant en charge du département des égouts, reconnaissant et d'accepter la proposition de M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Laurence & Hetch, qui consentent à faire les travaux relatifs à la mise en place d'un siphon sous le canal Lachine au taux de 10% des travaux, plus une somme de \$1700. pour loyer des machines.

Resolu De faire rapport au Conseil reconnaissant le vote d'une somme additionnelle de \$1700. pour les fins mentionnées audit rapport.

25718 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 15 mars courant, à l'effet de voter un rapport du Bureau, reconnaissant et d'opérer le paiement d'une somme de \$300.00 pour être appliquée à la construction de kiosques (Division Wood)

Resolu De donner instructions à l'Ingénieur Suppléant en charge de la voirie de suspendre le nettoyage et le peinturage des kiosques de cochers.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> A. Robson et H. Butler pour être mis à la retraite et jouir des privilèges du règlement concernant le fonds de pension

Resolu De demander au Contrôleur et Auditeur si ces deux employés remplissent des fonctions pour lesquelles il a été voté annuellement par le budget un salaire fixe et de référer le dossier au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène pour faire subir un examen médical à ces deux employés

23529 Soumis un rapport du département  
24563 en Loi, indiquant les pouvoirs  
24409 conférés à la Ville, en vertu des  
derniers amendements à la Charte  
concernant l'égout de l'Avenue  
Westmount, de la rue Litang et  
de la rue Brennan.

Resolu De référer à l'Ingénieur Suppléant en charge du département des Egouts et de donner instructions à M<sup>rs</sup> H. H. H. chargé de la préparation des notes de prendre cette question en mains et de recevoir la direction du département en Loi.

Resolu Que la séance soit ajournée au 18 courant à 11 heures P.M.  
Adjournement  
M. Martiny



Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 18 mars 1915 à 9MO

Prisents.  
MO MO les Commissaires Ainey  
Cote  
Hebert  
McDonald

Une proposition de MO le Commissaire Cote  
Appuyé par MO le Commissaire Ainey et  
Résolu Que MO le Commissaire Hebert prie

MO. L. Echevin Turcot présente devant  
le Bureau une délégation des  
résidents du Quartier Laurier  
et dépose des requêtes signées  
par plus de douze cents ré-  
sidents qui demandent l'expro-  
priation de la lisière de terrain  
de 4 et 6 pieds de largeur et  
situé sur le Boulevard Saint  
Laurent, du tunnel à la rue  
Isabeau, la reconstruction du  
poste de pompier et de police  
sur le site actuel, situé au coin  
du Boulevard Saint Laurent et  
de la rue Beau bien et la cons-  
truction d'un marché pour le  
Wood de la Ville.

MO. MO. L. Echevin Turcot, Robelin  
Chalifoux, Guenette le Notaire Proulx  
et le Docteur Poulin adressent la  
parole à l'appuyé de la requête.

MO le Docteur Poulin demande  
en outre la construction d'un  
viaduc ou d'une passerelle à la  
rue Baby, pour permettre de

communiquer avec le quartier situé  
l'autre côté de l'Arc Du Parc.

Des explications sont données par  
MO MO les Commissaires Hebert, Cote  
Ainey et MO Donald

Une proposition de MO le Commissaire Cote  
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur  
en Chef (MO. Parlow) de préparer  
un plan démontrant la lisière  
de terrain nécessaire à l'ex-  
propriation pour la construction de  
trattoirs sur le Boulevard Saint  
Laurent, du tunnel à la rue  
Isabeau, et donnant la super-  
ficie du terrain à exproprier.

Une proposition de MO le Commissaire Cote  
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur  
en Chef (MO. Parlow) de préparer  
un estimate du coût de la construction  
deattoirs en ciment, et deattoirs  
en asphalte, sur le Boulevard  
Saint Laurent, du tunnel à la  
rue Isabeau.

Une proposition de MO le Commissaire Cote  
Résolu De donner instructions à l'Ingénieur  
en Charge des Chemins de Fer d'at-  
tendre la rue Baby et ses environs  
et de faire rapport sur l'opportu-  
nité de demander à la Commission  
des Chemins de Fer la permission  
de construire une traverse à la  
traverse de la dite rue sur les bois  
du C. P. C.

Somme des mandats au montant  
de \$ 157,196.69 suivant liste certifiée par

le Contrôleur et Auditeur de la  
Cité

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aney il est  
Résolu D'en autoriser le paiement.

M<sup>le</sup> Commissaire Voté laisse son siège

25465 Soumis un rapport du Directeur  
de l'Assistance Municipale déclara-  
rant que les changements à faire  
pour pouvoir loger les Commis-  
saires des Incendies dans l'Annexe  
de l'Hotel de Ville et de transporter  
les bureaux de son département  
au Chefuge M<sup>le</sup> Orling serait de  
\$475, au lieu de \$890. tel que déjà  
recommandé

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aney il est  
Résolu De retirer le rapport au Conseil  
mais en changeant le montant de  
\$890 par \$475. tel que recommandé

M<sup>le</sup> M<sup>re</sup> Echeur Pissart se présente  
devant le Bureau et l'informe  
qu'un accident est survenu sur la  
rue Sherbrooke, qu'un chariot s'est  
produit en desobéissance du passage  
vers à vis la rue Beaudry

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Aney  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Résolu De demander à l'Ingénieur en  
Chef (M<sup>le</sup> Barlow) de faire rapport  
immédiatement sur la cause de cet  
accident.

25705 Soumis un rapport du départe-  
ment en Loi, au sujet de la dis-  
position des effets laissés à la morgue  
et ayant appartenu à des personnes

pour lesquelles La Cité doit payer  
les frais d'inhumation

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aney il est  
Résolu De transmettre le dit rapport au  
Directeur de l'Assistance Municipale  
pour sa gouverne.

25901 Soumis un rapport du Surintendant  
des M<sup>le</sup> Arche sur la demande de  
M<sup>le</sup> H. O'Roort, de signer le bail  
existant pour l'ital No 284 dans  
le M<sup>le</sup> Arche Saint Laurent et actuelle-  
ment au nom de M<sup>le</sup> M<sup>le</sup> P. Brownfield  
et H. O'Roort.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Aney  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Résolu D'approuver le dit rapport, sujet à  
l'approbation du département en  
Loi.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aney il est  
Résolu Que la séance soit ajournée à 3 heures  
P.M. ce jour  
Ajournement  
M<sup>le</sup> M<sup>re</sup> Aney

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 18 mars 1910

Présents

MM les Commissaires Aney  
Hebert  
McDonald

En l'absence de Son Honneur le Maire  
MM les Commissaires Hebert est appelé à  
présider

Sur proposition de MM le Commissaire McDonald  
Approuvé par MM les Commissaires Aney et  
Résolu que les minutes soient approuvées.

Sur proposition de MM le Commissaire Aney  
Approuvé par MM les Commissaires McDonald et  
Résolu de faire rapport au Conseil:

Qui afin d'arriver à une solution  
de la question de la Municipalité  
du Service des Bateaux  
Transversiers, le Bureau a fait  
faire une étude spéciale du pro-  
blème par M. A. Angstrom, Architecte  
Naval et Ingénieur de Marine  
Consultant.

Le rapport de M. Angstrom a  
été soumis à notre Bureau  
et les conclusions sont qu'avec deux  
bateaux transversiers modernes, la  
Ville pourrait donner un service  
parfait de traversée à l'Île Sainte  
Hélène. Le coût de ces travaux  
s'éleverait approximativement à  
\$65,000.00 chacun, et le coût au service  
est évalué à \$22,715.20 par saison.  
Il y aurait aussi une dépense de

quelques milliers de piastres à faire  
pour améliorer les terminus de la  
traverse.

Notre Bureau doit déclarer que,  
pour le moment, il ne croit pas  
devoir décider définitivement si la  
traverse sera complètement gratuite  
ou bien si un montant minimum  
sera chargé aux adultes. Il est  
cependant bien entendu que les  
femmes et les enfants seront trans-  
portés gratuitement.

Notre Bureau, après avoir  
fait le travail nécessaire afin de  
se conformer au désir exprimé  
par le Conseil à différentes re-  
prises, demandant la munici-  
palisation de la traverse de l'Île  
Sainte Hélène, lequel désir, d'ailleurs  
était celui d'un grand nombre  
d'associations, et même on pour-  
rait dire de toute la population  
de cette Île, a été empêché de mettre  
ce projet à exécution, à cause de  
l'impossibilité de prendre sur  
le Fonds d'Emprunt les sommes  
requises pour l'achat de bateaux  
et la construction de quais et débar-  
cadères.

À la Session de la Législature  
qui vient de se terminer, la  
Ville a obtenu le pouvoir de  
prendre sur le Fonds d'Emprunt  
les sommes nécessaires pour ce faire  
mais comme il est trop tard main-  
tenant pour construire un bateau  
pour faire le service de la tra-  
verse durant la prochaine saison  
des soumissions doivent être deman-  
dées immédiatement pour le privilège  
de la traverse d'ici à ce que les

bateaux traversiers de la Cité aient été construits et mis en service.

Ces soumissions seront demandées avec trois alternatives, à savoir:

- 1° Traversée gratuite pour tout le monde
- 2° Do do do pour les femmes et les enfants
- 3° Do avec conditions du contrat, qui expire le 1<sup>er</sup> mai 1915.

Quant au privilège des spectacles et des amusements, des soumissions séparées seront demandées pour ces privilèges.

Notre Bureau recommande qu'un crédit de \$65,000.00 soit voté pour leur permettre de demander des soumissions pour un bateau traversier qui devra être mis en service d'ici à pas plus de deux ans, et en outre, un crédit de \$20,000.00 pour construire des quais et débarcadères pour la dite traversée, ces montants devant être imputés sur le Fonds d'Emprunt.

25909 Soumis un rapport du Greffier Adjoint de la Cité, recommandant de faire voter un crédit, au montant de \$1,163.25 représentant la quote-part payable par la Cité pour la révision de la liste des électeurs parlementaires pour 1915.

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donatien.

Resolu De recommander au Conseil le vote de la somme ci-dessus pour les fins mentionnées au dit rapport.

25902 Soumise une communication de M<sup>o</sup>. J. O. Latuc qui demandait la

reprise d'un dépôt au montant de \$3,000.00

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donatien.

Resolu De référer au Surintendant des Achats et des Pentes pour rapport.

Soumise une communication de M<sup>o</sup>. J. Dorbeau, au sujet de sa réclamation, au montant de \$24,146.00 en rapport avec la construction de la 5<sup>ème</sup> section de l'égout du Quartier Notre Dame (de Gravel).

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donatien.

Resolu De référer à l'Engagement en Chef pour rapport.

24750 Soumis le dossier concernant l'achat de la propriété de M<sup>o</sup> Isaac M<sup>re</sup> Arsenault, en rapport avec l'élargissement de la rue De Montigny.

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donatien.

Resolu De recommander au Conseil de voter un crédit supplémentaire au montant de \$373.55 pour clore cette transaction.

25886 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Pentes, recommandant de rembourser à M<sup>o</sup>. O. Felix un dépôt au montant de \$28.00 en rapport avec la démolition de certains bateaux sur les ruelles Chombard et Rue Carrieres.

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donatien appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Ainey.

Resolu De autoriser la remise du dit dépôt.

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$11,054.80 suivant listes certifiées  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Résolu P<sup>r</sup> autoriser le paiement.

25883 Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation de M<sup>o</sup> Louis Lemonnier, en payant au demandeur une somme de \$450.00 en capital, intérêt et frais.  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Résolu P<sup>r</sup> autoriser le règlement de la dite réclamation, le montant requis a été pris sur le Fonds de Réserve.

M<sup>o</sup> le Commissaire Bote prend son siège

25887 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, transmettant le résultat de la vente de certaines propriétés vendues aux enchères, le 26 janvier dernier.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Bote  
 Résolu P<sup>r</sup> déposer aux archives, après en avoir transmis copie au Trésorier de la Cité.

25832 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la Loi des Pavages.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Bote  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Résolu P<sup>r</sup> référer le dit rapport au Commissaire en charge du département

des Finances, pour étudier cette question de concert avec le Contrôleur et Auditeur et le Asses au Chef de la Cité et pour faire sous le plus court délai possible, les suggestions qu'il croira devoir soumettre.

25897 Soumis un extrait qui prouve l'absence d'une séance du Conseil, tenue le 15 mars, au sujet des limites du Parc Mont Royal.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Bote  
 Résolu P<sup>r</sup> référer au Surintendant des Parcs pour rapport

25834 Soumise une communication de M<sup>o</sup> Maxwell Goldstein, au sujet des tag-days.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Résolu P<sup>r</sup> référer au Surintendant de la Police pour rapport.

25821 Soumis un rapport de l'Agent en charge du département des Eaux au sujet de l'avis signifié à la Cité, l'avis a été réglé le montant de \$428.85 sur le montant dû à M<sup>o</sup> Thomas F. Dwyer (Réclamation de "The Herbert Morris Crane Hoist Co Ltd")

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Bote  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Résolu P<sup>r</sup> référer au Contrôleur et Auditeur

25877 Soumise une communication de M<sup>o</sup> William Davis, se plaignant du fait que l'on excrève les chemins sur la rue Saint Jacques (Après Lachine Road)

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
 Résolu P<sup>r</sup> référer au Contrôleur et Auditeur

Resolu De referer au Surintendant de Police pour rapport.

25911 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de donner instructions au département des Achats et des Ventes, de se servir de vieux matériel appartenant de l'ancien système de patrouille du Poste de Police du Quartier Saint Henri.

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Duda appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est de referer au Surintendant des Achats et des Ventes.

23684 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet des droits que possède la Ville de construire des trottoirs en bois dans les rues qui ne sont pas sa propriété.

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est de déposer aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant transmettant un état du coût approximatif des améliorations de surface et souterraines sur une rue de 66 pieds de largeur et de un mille de longueur.

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est de déposer aux archives, après en avoir transmis copie à chacun des Membres du Bureau.

25828 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de l'empiètement de certaines rues comme des publiques

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est de recommander au Conseil que la partie de la rue Labelle entre les rues De Fleurymont et Belluchasse, de l'Avenue Pacifique entre les rues Labelle et Boyer, de la rue Pinneau à partir de la rue Barrière jusqu'à environ 250 pieds au nord, de la rue Lamouisse soient inscrites comme rues publiques.

25104 Soumis un rapport du département en Loi, concernant le compte de M<sup>o</sup>. M. A. Wood, au montant de \$90.00 représentant la valeur d'une horloge qui aurait été achetée par l'Ingénieur en Chef, dans le cours de l'année 1912.

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est que conformément au dit rapport M<sup>o</sup> M. A. Wood soit informé que la Ville n'intend pas acheter cette horloge et de bien vouloir en reprendre possession sans délai.

23714 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant transmettant un estimateur du coût des améliorations à faire sur la rue Contant.

Resolu Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyée par M<sup>le</sup> Commissaire Anney est de referer au département en Loi pour savoir si en faisant déclarer cette rue comme Rue Publique, la Ville aura tenue de faire exécuter les améliorations mentionnées dans le rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant.

25296 Soumis une interpellation de M<sup>o</sup> l'Échevin Lavergne, au sujet des travaux en cours d'exécution dans le Quartier Rosemont.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arsenault  
 Résolu De référer au Surintendant de Police

Soumis le dossier concernant l'expropriation pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges, de l'Avenue St-Pierre à la rue Sherbrooke.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arsenault  
 Résolu De référer au Procureur du Bureau des Estimeurs, pour savoir:-  
 1<sup>o</sup> Quel serait le coût approximatif de cette expropriation.  
 2<sup>o</sup> Pour savoir s'il n'y aurait pas lieu d'en charger le coût en tout ou en partie aux propriétaires appelés à bénéficier de cette amélioration.  
 3<sup>o</sup> Pour déterminer quels seraient les propriétaires qui devraient être appelés à payer le coût de telle expropriation.  
 Et au reçu dudit rapport de référer le dossier, au département la Loi, pour rapport sur la procédure à suivre pour cette expropriation.

25719 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la pose d'enseignes au coin des rues Saint Gabriel et Saint Jacques, pour empêcher la circulation des voitures.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald

Résolu Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté il est De donner instructions au Surintendant de Police de faire préparer et installer les enseignes recommandées, le Bureau devant décider s'il y a lieu de se dispenser du service des constables si il est établi que ces enseignes sont une protection suffisante pour le public.

24308 Soumis un rapport du département la Loi, au sujet du paiement d'un compte, de M<sup>o</sup> H. P. Lordly, au montant de \$ 1.900.00 pour honoraires dus en rapport avec les travaux de l'élargissement du Canal de l'Agueduc.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Résolu De recommander de nouveau au Conseil, le paiement du dit compte.

25647 Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant une liste des propriétaires d'immeubles occupés comme maisons de désordre notifiés par un Agent de Police, conformément aux dispositions du Code Criminel.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arsenault  
 Résolu De transmettre copie de la dite liste à M<sup>o</sup> l'Échevin Glementhal.

25876 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des travaux de construction de la Caserne de Pompier de Jato au Village.  
 ↓  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arsenault  
 Résolu De référer au Chef du département des Ouvriers pour rapport.

Soumis un rapport du Chef du département des Indes, au sujet du règlement de construction et de la préparation.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil pour référence à la Commission de Législation.

Résolu

Soumis un rapport du Chef du département des Indes, sur les changements survenus dans la brigade durant la quinzaine se terminant le 15 mars courant.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu D'approuver les dits changements.

Résolu

25829 Soumis un rapport du Surintendant du Service de l'Insurrection, demandant l'autorisation de faire faire par les employés de son département le triage des matières en combustion apportées à l'ennemi et de les faire vendre par le département des Achats et des Ventes.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu D'approuver le dit rapport.

Résolu

25111 Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Dote il est Résolu De retirer au Conseil un rapport en date du 9 mars courant, recommandant d'opérer le rachat d'un crédit de \$550.00 pour l'achat d'un cheval et d'une voiture à l'usage

de trois désinfecteurs du département d'Hygiène.

25903 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le paiement des comptes ci-dessous au montant de \$103.00 pour Conférences sur l'Hygiène des Enfants et la Tuberculose.

Docteur G. D. Brown	\$110.00
" J. W. Chaussé	5.00
" J. A. Cousineau	25.00
" J. E. Fessage	10.00
" J. H. Grogan	15.00
" Charles Guibault	5.00
Opérateurs Armédée Patenaude	3.00
Total.	\$103.00

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu D'autoriser le paiement des dits comptes à même le crédit de \$5000.00 voté à cette fin.

Résolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Dote Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu De demander au Contrôleur et Auditeur de la Cité, quel est le montant pour à même le Fonds d'Emprunt qui doit être remboursé par les propriétaires pour Egouts, Trottoirs etc, en vertu de l'Article 251 B de la Charte.

Résolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Résolu Que la séance soit ajournée le mardi le 19 mars courant à 11 heures A. M.  
Ajournement.  
M. McPherson

Résolu



Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 19 mars 1915 A. M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. M. Martz Président  
M. M. les Commissaires Côté  
M. Donald.

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyée par M. le Commissaire M. Donald et M.  
Résolu Que les minutes soient approuvées.

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyée par M. le Commissaire M. Donald  
Résolu Que les affidavits de jurei  
dicant le Conseil, pour M.  
l'Écuyer Plumetthal, au  
sujet de certains Officiers de  
Police, soient déposés au  
département en Loi, pour  
rapport.

M. le Commissaire Hébert prend son  
siège.

Soumise une communication de M.  
P. Langlois, au sujet de l'achat  
des tentures de la M.unicipi-  
paltis Scolaire de Saint Grégoire  
le Thaumaturge.

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyée par M. le Commissaire Hébert et M.  
Résolu De déposer aux archives.

Soumise des mandats, vérifiés par  
le Contrôleur et Au détenteur de  
la Cite, au montant de \$ 1.222.06  
suivant liste certifiée.

Résolu

Une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyée par M. le Commissaire Côté et M.  
Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumise un rapport du Contrôleur  
et Au détenteur de la Cite, au sujet  
des mandats faits pour retrouver  
le mandat payé, à la Commis-  
sion Scolaire de Saint Grégoire  
le Thaumaturge, pour des deb-  
tures achetées de cette dernière  
par la Cite.

Une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyée par M. le Commissaire Côté et M.  
Résolu De déposer aux archives.

25807 Soumise un rapport du départe-  
ment en Loi, au sujet de la  
passerelle construite pour la Com-  
pagnie "Dawson" au-dessus de  
la rue Venet.

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyée par M. le Commissaire Hébert et M.  
Résolu De référer à l'Ingénieur en  
Chef Suppléant pour fournir  
à leur guise les renseignements  
demandés par le département  
en Loi.

25945 Soumise un rapport du Surin-  
tendant de l'Éclairage, re-  
commandant l'installation de  
lampes additionnelles, pour  
améliorer le service d'éclai-  
rage de la rue Bayle.

Une proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyée par M. le Commissaire Hébert et M.  
Résolu D'approuver le dit rapport.

25943 Soumise un rapport du Surin-  
dant des Achats et des Tentures, recom-

mandant de rembourser les dépôts ci-après mentionnés, faits en rapport avec la démolition de certaines habitations, savoir:

J. G. Duquette 90.20  
O. F. L. 27.50

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu P. d'autoriser la remise desdits dépôts.

25923 Soumis un extrait du procès verbal d'une assemblée de la Commission Spéciale d'Enquête au sujet de l'achat d'un terrain pour l'établissement d'un Bain Public, dans le quartier Lafontaine, recommandant le paiement de certains comptes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu P. de régler lesdits comptes au département en "Loi", pour approbation.

25932 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef Suppléant sur l'avis signifié à la Cité, par la "Montreal Public Service Corporation" de son intention d'ériger des poteaux sur le côté est de la rue St. James.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu P. de recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions ordinaires.

25931 Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef Suppléant sur l'avis signifié à la Cité, par la Montreal Light & Power Co au con-

intention d'ériger ~~des~~ poteaux sur la rue McGill, au nord de la rue Gouville

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est  
Resolu P. de recommander au Conseil l'octroi du permis demandé aux conditions ordinaires

M. le Chevalier Dubois introduit une délégation du Quartier Emard, au sujet du service des Tramways, dans le dit Quartier

M. le Commissaire Arney prend son siège.

Les délégués sont informés que cette question va être considérée incessamment.

M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Arney, propose  
P. de recommander au Conseil une somme de \$ 20,000.00 pour établir une ligne de tramways pour le compte de la Ville, dans le Quartier Emard, et d'ordonner à la Compagnie des Tramways d'exploiter cette ligne

M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert, propose  
P. de référer la motion ci-dessus au département en "Loi", pour rapport d'urgence et il est  
Resolu En conséquence

Sur proposition de M. le Commissaire Arney  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Résolu que la séance soit ouverte  
à 2 heures P.M. ce jour.

Gouvernement

M. Prud'homme

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 19 mars 1915 P.M.

Présents

Son Honneur le M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Martin Président

M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> les Commissaires Chenev

Coté

25690 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef Suppléant recommandant  
l'approbation d'un plan de-  
finissant la ligne de séparation  
entre la propriété de la Ville  
et la propriété de la Commission  
du Hâvre.

Sur proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Coté  
Approuvé par M<sup>re</sup> Commissaire Chenev

Résolu De déposer au département en  
Loi pour sanction.

25929 Soumis un rapport de l'Inspec-  
teur en Chef, recommandant  
de faire voter par le Conseil  
un crédit de \$ 202,000.00 - à même  
le Fonds d'Emprunt, pour les  
réparations aux passages, trottoirs  
permanents, macadam, etc, tel  
que détaillé dans le dit rapport  
en vertu de l'autorisation accordée  
par les derniers amendements  
à la Charte.

Sur proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Coté  
Approuvé par M<sup>re</sup> Commissaire Chenev

Résolu De approuver le dit rapport  
et de faire rapport au Conseil  
en conséquence.

30327 Soumis les rapports des Inspecteurs

de Tronways pour la semaine finissant le 13 mars 1915.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est

Resolu De déposer aux archives

25933 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, au sujet de l'installation d'un poteau, sur le côté nord de la rue Dorchester, à l'ouest de l'Avenue Union, pour la "Montreal Light Heat & Power Co"

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Resolu De recommander au Conseil de légiférer l'installation du dit poteau.

25788 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant déclarant, en réponse à une interpellation de M<sup>le</sup> l'Échevin Lavigne, qu'il ne serait pas avantageux pour le moment d'installer une forge permanente dans la Cour de la Ville, Quartier Rouest.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Resolu De transmettre le dit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation ci-dessus.

25797 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, déclarant que la Ville n'a pas besoin de la bouilloire offerte par M<sup>rs</sup> Gordon, Gordon et Cie.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est

Resolu De remercier M<sup>rs</sup> Gordon, Gordon et Cie en conséquence

25728 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant recommandant d'accepter l'offre de M<sup>rs</sup> P. Proulx, de voter à la C<sup>te</sup> gratuitement et sans conditions, la portion de l'Avenue Oxford s'étendant de l'Avenue Notre-Dame de Groux à l'Avenue Monkland.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Resolu De recommander au Conseil l'acceptation de la dite offre

25930 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'enfouissement des fils électriques pour faciliter les travaux d'élargissement du tunnel Avenue Ontario.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Resolu De référer à la Commission des Services Électriques pour rapport.

25680 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, au sujet des communications de M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Martineau et Fils concernant le contrat pour la fourniture de pierre concassée.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est Resolu De référer au Surintendant des Achats et des Ventes pour rapport

25936 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet du compte de \$860.83 réclamé contre M<sup>rs</sup> A. J. A. Chagnon entrepreneur pour la construction de l'égout de la rue Saint-Dominique

pour les travaux que la Cité de Montréal a été obligé de faire pour remettre le dit égout en état après sa construction.

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Amy de la Paroisse  
De référer au département en Loi pour rapport.

25846

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à l'application de M<sup>le</sup> Georges Francoeur pour une position d'inspecteur de brigade, déclarant qu'il n'existe aucune position de ce genre.

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire Amy Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Côté il est  
D'informer M<sup>le</sup> Francoeur en conséquence.

25500

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet des devoirs des Inspecteurs des bâtiments en construction

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire Amy Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Côté il est  
D'informer le Conseil du Travail que le règlement actuellement en vigueur poutroit à l'Inspection des bâtiments en construction, et de lui transmettre le nombre des vieilles bâtiments inspectés durant les années 1913 et 1914

M<sup>le</sup> le Commissaire Hébert prend son aise

M<sup>le</sup> le Commissaire McDonald prend son aise

25861

Soumis un rapport du Surintendant des Travaux, recommande le vote d'un crédit de \$ 14,576.00 pour

le maintien du Personnel de Terrain de Jeux, ainsi que pour réparation et entretien des appareils, pour finir l'année courante.

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire Amy Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Côté il est  
De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus.

Le Bureau prend en considération la question des subventions à être payées aux Universités Laval et M<sup>le</sup> Gill, ainsi qu'à la "Montréal Technical Institute" et à la Société des Arts et Manufactures.

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire McDonald Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Hébert il est  
De recommander au Conseil que ces subventions soient payées comme suit à même le Fonds de Réserve

Université Laval	\$10,000.00
De M <sup>le</sup> Gill	10,000.00
Montréal Technical Institute	7,500.00
Société des Arts et Manufactures	3,000.00
	30,500.00

25382

Soumis un rapport du département en Loi, priant le Bureau d'en désigner l'arpenteur qui sera chargé de représenter la Cité dans le bonnage du lot No 351 du Cad. de la Cité Saint Louis, sur la rue Des Carrières

Resolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> le Commissaire Côté Appuyé par M<sup>le</sup> le Commissaire Amy de la Paroisse  
De donner instructions au département en Loi de retenir les services de M<sup>le</sup> J. P. A. Casgrain, pour cette fin.

Le Bureau procède a la continuation de l'enquete au sujet de la livraison de la pierre dans le quartier Longue Pointe.

M. Arthur Rallie, procureur de M. Puroand, demande qu'il soit permis a son client d'assister a l'enquete ce qui est accorde.

Les temoins suivants sont assésmentés et examinés:-

Exprius Saint Amour

Exhibé No 8. Carte de prisonnement

Do No 9. Do servant a la livraison des voyages de pierre.

Exhibé No 10. Belles de pierre.

Felix Chochoy

Arblux Pinet

Omer Dupresne

Antoni Boudo

Charles Mousse

Antoni Boudo (en nouvel examen)

Joseph A. Chiard

Joseph L. Vanasse

J. E. Perry

Hector Cadieux (En nouvel examen)

Exhibé No 11. Etat de l'estime du coût des travaux dans les rues Omer et Sainte Catherine

J. A. Gagnon

Louis Brouillette

Sur proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu

que l'enquete soit ajournée au 20 du courant a 11 heures A. M.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu

qu'il approuve la requisition Nos 61-62 Département des Parcs (de la Sainte Helene)

Après le rapport du département en loi et des Experts, au sujet du règlement de certaines réclamations

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est P. autorisé le règlement des dites réclamations comme suit, a même le Fonds de Réserve

8478 J. H. Cadieux Chute sur trottoir Jugement: \$150.00 au dem. anteur et \$92.55 de frais a M. les Fauteurs + Fauteurs

9482	Dame Kap. Payer	Inondation	\$75.00
9534	J. L. Laflamme	Pluie	304.71
9531	Fenley Smith Co	Do	9.30
9446	Dame J. Hunter	Do	21.00
9522	Antonie Di Carlo	Do	10.00
9522	Dame E. Brooke	Do	5.00
9502	M. Cap. Briebois	Accident de travail	65.00
9496	Henri Charland	Do	42.12
9477	Paul Audair	Do	30.00
9440	J. G. Lemieux	Do	60.75
9473	Hermine Montpetit	Inondation (5 Henri)	176.84
9492	Wilfred Labreche	Do Do	323.17
9494	Hector Fortin	Do Do	196.30
Herman, Guerin + Raymond			
Frais De Labreche et Fortin			33.65

Lequel des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité au montant total de \$108,936.89 suivant liste certifiée.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est P. en autorisé le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est que la séance soit ajournée au 20 du courant a 11 heures A. M.

Resolu

Ajournement  
m. Marchy

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 20 mars 1915 A.M.

Présents

Son Honneur le Maire M<sup>r</sup> Marten Président  
M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> les Commissaires Hébert  
McDonald

Reçu un rapport du Docteur S.  
Boucher, Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de Statis-  
tique, ainsi qu'un rapport de  
l'Avocat en Chef de la Cité, con-  
cernant les abattoirs et les chantiers  
d'équarrissage dans la Cité.

Son rapport de M<sup>r</sup> le Commissaire McDonald  
Approuvé par M<sup>r</sup> le Commissaire Hébert et est

Résolu

Que la Compagnie des Abattoirs de  
Montréal, Montreal Abattoirs Com-  
pany, soit mise en demeure de  
faire cesser immédiatement les  
nuisances qu'elle cause par l'ex-  
ploitation de ses abattoirs et de  
ses chantiers d'équarrissage  
dans la Cité de Montréal et  
qui affectent la salubrité et la  
santé publiques: de se conformer  
immédiatement aux dispositions  
de la Loi d'Hygiène de la Province  
de Québec et particulièrement aux  
dispositions des articles 67 à 69 de  
ces Règlements, ainsi qu'aux dispositions  
des règlements municipaux de la  
Cité et de la Loi qui la régit: de se  
pouvoir immédiatement pour l'enlève-  
ment et le transport des charognes etc,  
de toutes opérations par le Conseil

d'Hygiène de la Province de Québec, de  
se pourvoir pour la destruction des déchets  
charognes etc des provinces et moyennant  
les plus nouveaux et les plus moder-  
nes pour que la salubrité et la  
santé publiques n'en souffrent pas  
de faire approuver immédiatement  
par le Conseil d'Hygiène de la Province  
de Québec, les constructions, machines  
dont elle se sert pour la destruction  
des déchets charognes etc: de cesser im-  
médiatement tout transport par  
les rues de la Cité des cadavres  
d'animaux morts en dehors des  
limites de la Cité, ainsi que des  
déchets, détritus etc, provenant de  
municipalités voisines, et qui a dé-  
fait par la dite Compagnie de se  
conformer à la présente mise en de-  
mure, la Cité se réservera de  
tous les recours que la Loi lui  
accorde, ainsi que des recours  
spéciaux que les contrats existant  
entre la dite Compagnie et la Cité  
accordent à cette dernière:

Que les Compagnies Davies Ltd et  
McMathews Blackwell Ltd, soient  
mises en demeure de se conformer  
immédiatement, quant aux abattoirs  
qu'elles exploitent dans les limites  
de la Cité, aux dispositions de la  
Loi d'Hygiène de la Province de  
Québec, des Règlements du Conseil  
d'Hygiène de la Province de  
Québec, et particulièrement des  
Articles 67 à 69 de ces Règlements, des  
Règlements Municipaux de la Cité  
et de la Loi qui la régit et de  
faire cesser immédiatement les nuisances  
que leurs dits abattoirs causent et qui  
affectent la santé et la salubrité publiques

et qu'à défaut pour les dites Compagnies de se conformer à la présente mise en demeure la Cité se pourvoira de tous les recours que la Loi lui accorde.

Que les dites mises en demeure soient signifiées aux dites Compagnies par le ministre de M<sup>re</sup> Jean Beaudoin Notaire de la Cité, et qu'un rapport soit fait au Conseil.

25546 Soumis un rapport du département en Loi, concernant la décision rendue, par la Commission des Chemins de Fer, le 2 mars courant, sur la demande de la "Canadian Northern Quebec Ry" pour être autorisée à construire des voies à travers les rues Stadacona et Malborough.

Sur proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire C<sup>te</sup> Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire M<sup>re</sup> Monastier  
 Résolu De recommander au Conseil de donner instructions au département en Loi d'en appeler de cette décision au Gouverneur Général en Conseil.

Pour faire suite à la résolution du 17 mars courant à l'effet d'instituer une enquête, parmi les Employés des départements du Trésor de la Cité, et du Contrôleur et Auditeur de la Cité, au sujet de la disparition de certains documents, concernant l'achat de librettes de la Commission Scolaire de St. Georges le Thaumaturge, les Officiers et Employés susdits sont blâmés et interrogés:  
 J. Pelletier

M<sup>re</sup> le Commissaire Arny prend son siège  
 J. Campbell

M<sup>re</sup> le Commissaire C<sup>te</sup> laisse son siège

A. Paquet  
 A. Couture  
 G. Carter  
 J. Casseau  
 W. Smith  
 J. B. Gingras  
 E. Pelletier  
 Ch. Arnoldi  
 J. H. Charette  
 J. P. Beaudoin  
 A. P. Laflamme  
 J. E. Monette  
 A. E. Moirineau  
 A. E. Bessette  
 L. Frichette  
 F. M. Lacroix  
 C. Pédard

Sur proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Arny et ses  
 Résolu Que la séance soit ajournée à 3 heures  
 P. M. ce jour  
Gouvernement

In Machy



Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 20 mars 1915 P.M.

Présents  
Son Honneur le Maire M. M. Weston Président  
M. M. les Commissaires Carey  
Côté  
Hébert  
McDonald.

25868 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de l'offre de certains propriétaires de rendre à la Cité des terrains ce qui pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges dans le Quartier Côte des Neiges  
Une proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter les offres suivantes:-  
Mme Annie Lawlor Goyes, une lieue de terrain de 1815 pieds à \$1.00 le pied, bâtisses etc 7.315.00  
Josphin Beaucage, une lieue de terrain de 3552 pieds à 100 le pied 3552.00  
Pour dommages, achat de hangars, frais de démolition etc 128.322.00  
E. Sirois, une lieue de terrain de 8000 pieds à 1.50 le pied 12.000.00

25979 Soumis un rapport du département des Achats et des Ventes, transmettant les devis pour la demande de soumissions pour les articles suivants:  
Soumissions pour l'achat de "neuve ps" etc  
Do Do la fourniture de sable.

Soumissions pour la fourniture de charbon pour les deux départements  
Do Do de la poudre énergétique  
Do Do de la grosse pierre "Rubble"  
Do Do de pierre à macadam et graviers  
Do Do des lattes  
Do Do des fiches et clous en fil de fer  
Do Do de la fonte de fer, cuivre et bronze  
Do Do de matières explosives  
Do Do de tuyaux et radins en terre cuite et vitifiée  
Do Do de tuyaux en plomb, plomb en sautoir, lingot et ferraille.  
Do Do de la ferronnerie.

Resolu Une proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire Côté il est approuvé lesdits devis, et d'autoriser la demande de soumissions.

25910 Soumise une communication du Fonds Patriotique Canadien, demandant le paiement de ses versements du montant souscrit par la Ville, pour le dit Fonds, lesdits versements s'élevant à la somme de \$ 90,000.00  
Une proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire McDonald il est Resolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, à même le Fonds d'Emprunt, pour les fins ci-dessus.

Le Bureau prend de nouveau en considération la question de la livraison de la pierre dans le Quartier Longue Pointe.

Resolu Une proposition de M. le Commissaire Côté appuyé par M. le Commissaire Carey il est approuvé donner instructions à M. M. H. Dubuc et H. Auclair de se mettre à la disposition de l'Associé en Chef de la Ville pour recevoir ses instructions à ce sujet.

Le Bureau procède à l'étude du Budget imputable sur le Fonds d'Opérations et a ouvert à 6.15 Heures. Sur proposition de M. le Commissaire Côté Appuyé par M. le Commissaire Hébert

Resolu Que la séance soit ajournée au 23 courant à 11 Heures A. M. O.  
Gouvernement  
M. Marty

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 23 mars 1915 A. M. O.

Présents

Son Honneur le M. O. M. O. Martin Président  
M. O. les Commissaires Arney Hébert

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Resolu Que les minutes soient approuvées

✓ Soumises trois séries de mandats, vérifiées par le Contrôleur et le Directeur de la Cote, au montant respectif de \$ 52,446.66 64,895.66-1,591.19 suivies de listes certifiées

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Resolu D'en autoriser le paiement.

25863 Soumises des communications et des dossiers  
25870 ✓ concernant diverses expropriations  
24969 annulées.

24121 Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Resolu De donner instructions au Secrétaire d'informer les intéressés qu'en vertu des derniers amendements à la Charte la Ville n'a pas le droit de procéder à ces expropriations d'ici cinq ans.

Soumis des rapports du département en loi, recommandant le règlement de ces amendements

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Resolu D'autoriser le règlement des amendements ci-dessus. En Fonds de Réserve

5642 W. H. Edler Jugement \$110.44 au demandeur, avec  
intérêt du 22 mai 1914 et 77.95  
frais des Bandes et Sténie.

9480	J. F. Fontaine	Inondation	\$36.95
9471	A. Ethier	Do	22.70
9472	A. Paquette	Do	57.27
9465	Arthur Guenette	Accident	362.85
9521	Wille W. Healey	Chute	48.05
9511	P. Nelson (C. Hooper)	Domages	15.50
9476	P. Brown	Accident	75.00

25857 Soumis un rapport de l'Architecte de  
la Ville, sur la demande de M<sup>o</sup> Sulpice  
Gauthier, pour obtenir l'autorisation  
d'occuper le lot Cad 489, Subd. 258,  
du Quartier Saint Denis, pour y  
installer une boutique de forge.  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Aney  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert il est  
Résolu D'approuver le dit rapport et d'in-  
former M<sup>o</sup> Gauthier en conséquence.

25885 Soumis un rapport de l'Architecte  
de la Ville, recommandant d'accor-  
der à la Compagnie "Forest Morton  
Superpoly" l'autorisation d'occuper le  
lot Cad 9, du Quartier Laurier, à  
côté de la propriété portant le  
No 1787 Boulevard Saint Laurent,  
pour y installer un réservoir sou-  
terrain.  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Aney  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert il est  
Résolu D'accorder la dite autorisation.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Aney il est  
Résolu D'approuver les requêtes suivantes:  
Sur Honneur le No 1005  
Parcs (St. Théobald) Nos 63-64-65  
Abusance Municipale Nos 106-107-108-109-110

111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121

- Patrouille No 9
- Morales Contagieuses Nos 22-23-24
- Tabac Nos 48-49
- Inondation Nos 70-71-72-74
- Détachés Nos
- Prisonniers No 1
- Équipes (Division Ouest) Nos 18-19
- Navire (No Nord) " 101-102-103-104-105-106-107  
108-109-110-111-112-113.
- Acqueduc Nos 203-204-205-206-207-208-209  
210-211-212-213-214-215-216.
- Édifices Municipaux Nos 63-64-65-66
- Parcs (Division Ouest) Nos 32-33-34
- Marchés No 26-27-28-29
- Parcs (Mont Royal) No 12
- Belvédère No 7
- Bibliothèque Ouvrière No 1069/102
- Voies (Division Est) Nos 33-34-35-36-37-38  
39-41-42.

25782 Soumis un rapport du département  
en Loi, sur le projet signifié à la  
Ville, à la réquisition des M<sup>o</sup> M. A.  
Archambault et autres en rapport  
avec l'achat de certains terrains  
dans le Quartier Hochelaga.  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Aney il est  
Résolu De déposer de record et d'informer les  
intéressés en conséquence.

25826 Soumis un rapport du Trésorier  
de la Ville, au sujet de l'expro-  
priation d'un terrain, appartenant  
à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Larcher sur l'Avenue Mont  
Royal.  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Aney il est  
Résolu De référer au département en Loi,  
afin de mettre M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Larcher en demeure

de consentir au contrat ou de recourir aux procédures nécessaires pour prendre possession du terrain

25972 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant de faire droit à la demande de M. S. E. Armstrong, localitaire de l'état No 79 Marché Beauport, pour autorisation de prendre George Duchesneau comme associé et de faire affaire dans l'état en question sous la raison sociale "Armstrong Duchesneau & Co".  
 ✓ Sa proposition de M. le Commissaire Anney approuvée par M. le Commissaire Hébert et est  
 Résolu P. approuver ledit rapport.

Soumise une résolution du Conseil à l'effet d'approuver un rapport du Bureau des Commissaires recommandant d'accorder un délai de 3 ans à M. A. Lemay pour payer une certaine propriété.  
 ✓ Sa proposition de M. le Commissaire Hébert approuvée par M. le Commissaire Anney et est  
 Résolu P. le plus Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville de signer l'acte requis.

Soumis un rapport de Son Honneur le Maire, recommandant le renvoi pour les raisons mentionnées dans le rapport du Surintendant de P. du constable P. D. Clairoux.  
 ✓ Sa proposition de M. le Commissaire Anney approuvée par M. le Commissaire Hébert et est  
 Résolu P. approuver ledit rapport.

25853 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, déclarant que

la permission demandée par M. David Pankner, pour permis d'exercer le commerce de poisson dans le Marché Saint Laurent, ne peut être accordée.  
 Sa proposition de M. le Commissaire Anney approuvée par M. le Commissaire Hébert et est  
 Résolu P. approuver ledit rapport et d'informer M. Pankner en conséquence.

M. le Commissaire M. Donald prend son aise

25950 Soumise une communication de M. M. Desmarais, demandant le privilège de prendre des photographies dans le Parc Lafontaine.  
 ✓ Sa proposition de M. le Commissaire Anney approuvée par M. le Commissaire Hébert et est  
 Résolu P. référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

Soumis un projet d'annonces, pour la demande de soumissions pour la fourniture de sable, pierre à mpeademiars etc.  
 ✓ Sa proposition de M. le Commissaire Hébert approuvée par M. le Commissaire Anney et est  
 Résolu P. approuver les dites annonces et d'en autoriser la publication.

25789 Soumise une résolution du Conseil au sujet de l'achat du terrain nécessaire pour la continuation de la rue Robin, de la rue St-Anne à la rue St-Christophe.  
 Sa proposition de M. le Commissaire Anney approuvée par M. le Commissaire Hébert et est  
 Résolu P. d'informer M. l'Échevin Dubé au que le Bureau des Commissaires sera toujours prêt à entendre les représentations de la Commission des Écoles Catholiques, à ce sujet, lorsqu'elle

sera se présenter devant lui

Soumise une communication de M<sup>o</sup>.  
George Paquette, offrant de louer  
un terrain appartenant à la  
Ville et situé sur la rue Pelévil.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Aray  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert

Resolu De référer à l'Ingénieur en  
Chef et au Surintendant des Edifices  
Municipaux pour rapport d'ur-  
gence.

25965 Soumis un rapport du Trésorier  
de la Ville, au sujet de la récla-  
mation de la Ville, contre la Com-  
pagnie du Pacifique Canadien  
en rapport avec l'agrandissement  
des Gares Aray et Dupireux.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Aray

Resolu De référer à l'Ingénieur en  
Chef et au département en Loi  
pour rapport d'urgence.

25796 Soumis un rapport du Trésorier  
de la Ville, au sujet de la demande  
du Bataillon de l'Armée M<sup>o</sup> Gill  
d'une Exemption de Taxe pour  
une partie de l'année courante.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Aray

Resolu De reformer les requêtes que le  
Bureau regrette de ne pouvoir  
faire droit à leur demande.

25973 Soumis les rapports du département

25974 en Loi, au sujet des réclamations de  
M<sup>o</sup>. Patrick Dooner et Robert Clapaudin  
pour exonération.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert

M<sup>o</sup> le Commissaire Côté prend son avis

Soumis un rapport de Son Honneur  
le Maire, déclarant s'opposer à  
certaines recommandations du Trésorier  
de la Ville, au sujet des rempla-  
cements de M<sup>o</sup>. F. D. Beausécul.

✓

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté il est  
Resolu Que le Bureau ne concourt pas  
dans le rapport du Trésorier  
de la Ville et que M<sup>o</sup>. Beausécul  
ne sera pas remplacé.

25899 Soumis un rapport du département  
en Loi, en réponse à une interpel-  
lation de M<sup>o</sup> l'Échevin Dubéau, au  
sujet des dépenses annuelles.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert

Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté il est  
Resolu De transmettre le dit rapport au  
Conseil, avec prière de donner à  
qui de droit l'avis recommandé  
en ce qui concerne les rôles de  
perception, et de transmettre copie  
du dit rapport au Trésorier pour  
son information pour ce qui regarde  
la perception des dits rôles.

Soumis un rapport de Son Honneur  
le Maire, recommandant le renvoi,  
pour cause, de M<sup>o</sup>. A. Desrois, em-  
ployé du département du Contrôleur  
et Auditeur de la Ville.

✓

Resolu A l'unanimité d'approuver la dite  
recommandation.

Le Bureau prend en considération  
la question des subventions aux Institutions  
de Charité.

✓  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald

Resolu Aprouve par M. le Commissaire Avezil en  
De voter les subventions suivantes a  
même le credit vote pour cette fin:

Hopitaux	Maternité	Creeches	
1 Grand Port Home (pour tuberculeux)			\$ 500.00
2 Soeurs de la Misericorde (creeches)			2000.00
3 Do Do (maternité)			500.00
4 Montreal Maternity Hospital			500.00
5 Montreal Foundling & Sick Baby Hospital			500.00
6 Hopital Sainte Justine			2200.00
7 Do Notre Dame			2500.00
8 Do Do (Ambulance)			1500.00
9 Do General			2500.00
10 Do Do (Ambulance)			1500.00
11 Hotel-Dieu			1500.00
12 Do (Ambulance)			500.00
13 Western Hospital			1000.00
14 Do Do (Ambulance)			300.00
15 Children Memorial Hospital			500.00
16 Homeopathic Hospital			100.00
17 Womens Hospital			100.00

Dispensaires

18 Department Dentaire Hopital General	1000.00
19 Hopital Dentaire Local	2200.00
20 McGill Dispensary	500.00
21 The Montreal Dispensary	500.00
22 Clinique Opthalmique (Hopital 5 Rue)	1200.00
23 Montreal Dist Dispensary	200.00

Hospices Asiles Orphelinats

24 Soeurs Grises Enfants trouves, orphelins, vieillards	1200.00
25 Asile Saint Henri	200.00
26 Hospice Ste Curigonde	500.00
27 Institut des Aveugles de Boyarville	600.00
28 Orphelinat S. Augustin	1000.00
29 Protestant Infants Home	500.00
30 Orphelinat Catholique	500.00
31 Montreal Hebrew Sheltering & Orphan Home	200.00
32 Asile de la Providence	300.00

Refuges de Nuit Maisons de Refuge

33 Asylum Publique	6000.00
34 Protestant House of Industry & Refuge	1500.00
35 Union Nationale Francaise	600.00
36 Old Brewery Mission	250.00
37 Sheltering Home	250.00
38 Refuge de nuit Oummet	1000.00

Oeuvres Diverses

39 Armee du Salut	500.00
40 Hospice Saint Antoine	200.00
41 Conseil Federé du Travail	200.00
42 Conseil National des Mères & Travail	200.00
(Cette dernière subvention devant être payée après que le Conseil aura fourni des preuves à l'appui de son existence.)	
43 Société de Protection des Femmes et des Enfants	800.00
44 Do Do des Animaux	500.00
45 Victorian Order of Nurses	850.00
46 Patronage S. Augustin de Paul	500.00
47 Protestant Relief Committee	300.00
48 Royal Life Saving Society	300.00
49 Offants Organization Society of Montreal	1200.00
50 S. John's Ambulance Association	250.00
51 The Art Association of Montreal	1,200.00
52 Baron de Hirsch Institute	500.00
53 Montreal Saviors Institute	200.00
54 Catholic Sailors Club	200.00
55 Ecole Mercantile de Montreal	2,000.00
56 Ligue Anti-Alcoolique	300.00
57 Offone des Vaccines du Cap de la Victoire	250.00
58 S. Anthony's Guild	200.00
59 Assistance par le Travail	500.00
60 Union Mutuelle des Employés Diverses de Montreal	100.00
61 Commission Scolaire Protestante	100.00
62 Montreal Parks & Playgrounds Ass'n	1,000.00
63 Association du Bon Pere de la Jeunesse	1,000.00
64 Comite Franca. Americain	2,000.00
65 The Montreal Day Nursery	100.00
66 S. Ann's Parish Day Nursery	100.00
67 Commission Lassalle de Montreal	500.00

Annexée  
par  
résolution  
du 23 mars 1910  
page 412

68 Assurances Maternelle	500.00
69 Bon Pasteur	250.00
70 The Immigrators Aid Society No 1	500.00
71 Maison de Quereux Jean the Priests	250.00
72 Montreal City Mission	250.00
73 Loyola Conventual Home	250.00
	<u>56,450.00</u>
Balancé pour emprunts	<u>50.00</u>
	56,500.00

Ces subventions sont votées aux conditions imposées aux institutions de Chanté par la résolution du Bureau des Commissaires en date du 8 courant, et devront être payées en un seul versement, dès qu'elles se seront conformées aux conditions imposées.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour l'impression des rapports annuels.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est Résolu De régler les dettes soumissionnées au Surintendant du département des Impressions pour tabulation et rapport, et de remettre les chèques de dépôt au Trésorier savoir:-

1 A. P. Pigeon	\$300.00
2 Percival Printing Co	300.00

25603 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, au sujet de l'effacement des lignes homologues de la rue Clarke entre les rues Sherbrooke et Montreal.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est Résolu De recommander au Conseil de donner instructions au département en Loi de faire les travaux nécessaires pour

l'effacement des dettes lignes.

24720 Soumis le dossier concernant l'offre faite par la Midland Park Land Co à l'effet de céder à la Ville un certain nombre de mes, dans le quartier Saint Denis.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est Résolu De poursuivre l'étude de cette question, après visite des lieux samedi prochain.

24316 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, transmettant les informations demandées, par le département en Loi, au sujet de la permission demandée, par la Ville de Montreal Est pour écouler une partie de son territoire dans l'égout-collecteur de la rue Notre Dame.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est Résolu De régler le dossier au département en Loi.

25489 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant, transmettant les informations demandées, par le département en Loi, sur les allégations contenues dans le projet de M<sup>o</sup>. A. Turgeon, au sujet des canaux d'égout de la rue Holbrooke.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est Résolu De régler le dossier au département en Loi.

25938 Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef Suppléant recommandant l'usage de conduites d'eau dans les rues suivantes.

Marquette de St-Jobique a Daniel 3600.00  
 De St-Jobin de Jarry a Lussac 30<sup>me</sup> arr. 1600.00  
 (Huntley)  
 Chateaufort de Jarry a Parle Wood 3500.00  
 8700.00

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Cote  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hebert il est  
 P<sup>r</sup> autoriser la pose des d<sup>tes</sup> conduites  
 la somme requise, savoir 8700.00 a  
 été prise a meme le credit vote pour  
 la pose de conduites principales  
 dans différentes rues.

25957 Soumis un rapport de l'ingenieur  
 en Chef Supérieur au sujet de la  
 demande de la "Greater Montreal  
 Land Investment Co" pour la  
 pose de tuyaux a l'eau sur le  
 Boulevard Pécasse.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Cote  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hebert il est  
 P<sup>r</sup> référer au département en  
 Loi, pour savoir si la Cite a  
 le droit de poser un tuyau a l'eau  
 sur la propriété de M<sup>re</sup> J.  
 Lapierre (Lot No 99 F).

25812 Soumis une communication de M<sup>re</sup> M<sup>re</sup>  
 Dussault, Mercier et Dupont, au sujet  
 d'un avis signifié a la Cite d'avoir  
 a retirer une somme de \$ 255.83 sur  
 le prix du contrat accordé a la  
 Société Danouet et Laurent, pour la  
 construction d'un égout.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Cote  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire McDonald il est  
 P<sup>r</sup> référer au département en Loi pour  
 rapport.

↓ Soumis une communication des Autorités  
 a la Compagnie du Grand Tronc

au sujet du projet de construction de  
 pont au dessus des rues Sherbrooke et  
 Des Fleursmont.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Cote  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hebert il est  
 P<sup>r</sup> référer a l'ingenieur en charge  
 des Chemins de Fer et au département  
 en Loi pour direction.

↓ Soumis une requête (No 5) pour  
 travaux d'impression et effets de  
 papeterie.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Cote  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hebert il est  
 P<sup>r</sup> approuver la dite requête

25949 Soumis une communication de M<sup>re</sup> Geo.  
 Owen, attirant l'attention du Bureau  
 sur le fait que les résidents cotés ont  
 du fumer à l'air dans les rues  
 sans être recouverts.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Anney il est  
 P<sup>r</sup> référer au Directeur du Bureau  
 Municipal d'Hygiène et de Statistique  
 pour rapport.

25752 Soumis un rapport du Directeur du  
 Bureau Municipal d'Hygiène et  
 de Statistique, sur le cas des deux  
 cantonniers A. Lacoste et M. Macdonald,  
 malades depuis quelque temps.

Resolu<sup>n</sup> Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Anney il est  
 Que le salaire de ces deux employés  
 soit payé jus qu'à nouvel ordre et qu'ins-  
 tructions soient données au département  
 Médical de leur faire subir un  
 nouvel examen régulier.

25824 Soumis un rapport du département en



Loi, concernant le profil du Chemin  
Saint Jean Baptiste.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Résolu Qu'aux fins de donner effet au dit  
rapport, instructions soient données  
au Secrétaire du département des  
Chemins de communiquer avec tous  
les propriétaires intéressés et d'en  
obtenir une acceptation du dit  
profil.

25996 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef Suppléant, recommandant  
de payer, à la "Hobbs Manufacturing Co" un compte au montant  
de \$ 264.97 pour fourniture et pose  
de sièges à la Station de Pompage  
du Bas Niveau

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Résolu Qu'autoriser le paiement du dit compte.

25722 Soumise une résolution du Conseil  
en date du 15 mars 1915, à l'effet d'au-  
toriser le Bureau des Commissaires  
à établir un poste de cochers sur  
la rue Saint Viateur.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey il est  
Résolu Que le dit Poste de Cochers soit établi  
comme suit:-  
"Côté sud de la rue Saint Viateur, la  
première voiture à une distance de  
25 pieds à l'ouest de l'Avenue du  
Parc, la tête des chevaux tournée  
vers l'est, 5 voitures stationneront à  
cet endroit."

25638 Soumis un rapport du Surintendant  
de Pérou, recommandant l'incorporation

de l'Association dite "Anglo-Chinoise  
Social Club"

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Résolu Qu'approuver le dit rapport et de re-  
commander au Conseil l'incorporation  
de ladite Association.

✓ Soumis un rapport du Chef du  
département des Incendies recomman-  
dant d'accepter la désignation du  
Compagnon Donat Cournoyer.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey il est  
Résolu Qu'accepter la dite désignation.

25909 Soumise une communication de M<sup>le</sup> l'Échevin  
Laurique, demandant de faire installer  
un avertisseur pour les incendies  
à l'encroisement du Boulevard  
Rosemont et de la 1<sup>re</sup> Avenue de Beauville.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey il est  
Résolu Qu'adresser au Chef du département des  
Incendies pour rapport.

25738 Soumis un rapport du département  
en Loi, concernant la demande de  
la Commission des Services Électriques  
pour raccorder les fils secondaires  
du système électrique souterrain avec  
les tuyaux d'eau de la Cité.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Résolu Que la demande de la Commission  
des Services Électriques soit accordée  
aux conditions mentionnées dans le  
rapport de l'Ingénieur en Chef  
en date du 10 mars 1915, mais aussi  
à la condition mentionnée dans  
la lettre de M<sup>le</sup> De Laepi Beauharnois.

en date du 19 novembre 1914. a savoir que ces raccordements ne seront faits que sur demande des Compagnies intéressées, lesquelles devront s'engager a décharger la Ville de toute responsabilité au cas d'accident.

25971 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale demandant d'être autorisé a fermer le compte de Madame Alexandre Poirier, pour frais d'entretien de son fils à l'Asile Saint Jean de Dieu.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>l</sup> Dondos Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est

Résolu D'approuver ledit rapport.

M<sup>le</sup> Commissaire voté laisse son siège

25346 Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, concernant le compte produit par M<sup>l</sup> C. Deguelle, au montant de \$278.88 en rapport avec les travaux d'améliorations exécutés au Parc La Fontaine.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Arney Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est

Résolu D'autoriser le paiement de la balance, qui est due à M<sup>l</sup> Deguelle sur le pourcentage du coût des travaux exécutés, savoir \$19.87 et d'informer ledit M<sup>l</sup> Deguelle que le Bureau ne peut recommander le paiement de la balance dudit compte.

25919 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant de faire voter des crédits au montant

de \$375.20 pour le paiement des indemnités dues à la veuve du Constable H. Courdon, du 11 mars 1914 au 31 décembre dernier, en vertu des dispositions du Règlement 547.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>l</sup> Dondos Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Arney il est

Résolu Que la séance soit ajournée au 14 du courant à 11 heures A. M.

Ajournement.

M<sup>l</sup> Brady

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 23 mars 1910

## Présents

Son Honneur le Maire M<sup>r</sup> Martin Président  
M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> les Commissaires Anney  
Hebert  
M<sup>r</sup> Donald

Soumis des mandats, vérifiés par  
les Contrôleurs et Au dév. de la  
Cité, au montant de \$ 40.606.09  
sur lesquels liste certifiée.

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire Anney il est

Resolu D'en autoriser le paiement.

20869 Soumis un rapport du Notaire  
de la Ville, demandant certains  
renseignements additionnels, au  
sujet d'une main levée d'hypothèque  
garantissant la balance de  
pour l'achat de certains lots  
acquis par M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> de la Duchesne.

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire M<sup>r</sup> Donald il est

Resolu De référer au Président du Bureau  
des Évaluateurs, pour fournir les  
renseignements demandés.

Soumise une communication de M<sup>r</sup> M<sup>r</sup>  
F. H. Stopkewitz & Co, au sujet de la  
signature d'un contrat en rap-  
port avec la fourniture de maté-  
riels pour un montant de moins  
de \$ 500.00

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire Anney il est

Resolu De référer au Notaire de la Ville  
avec l'interpellation de M<sup>r</sup> l'Échevin  
Lapointe à ce sujet.

M<sup>r</sup> le Commissaire M<sup>r</sup> Donald laisse son siège.

25994 Soumis un rapport du département  
en Loi, au sujet du remboursement  
à la "Terrace Land Coy" d'une  
somme de \$ 38,227.64 représentant  
la moitié du montant qu'elle a payé  
à la Cité pour sa part dans le  
coût de l'expropriation de la rue  
de La Montagne, entre la rue Sherbrooke  
et l'Avenue des Pins, avec intérêt  
à 5%.

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire Anney il est

Resolu De recommander au Conseil le rem-  
boursement de la dite somme.

Soumis un état de dépenses faites  
par le département en Loi, s'élevant  
à la somme totale de \$ 163.00.

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire Anney il est

Resolu D'autoriser le paiement des dites dé-  
penses à même le fonds de réserve

25988 Soumis un rapport du département  
en Loi, recommandant le paiement  
d'un compte du P<sup>r</sup> O. F. Mercier,  
au montant de \$ 35.00 pour services  
professionnels.

↓  
Ses propositions de M<sup>r</sup> le Commissaire Hebert  
Approuvées par M<sup>r</sup> le Commissaire Anney il est

Resolu D'autoriser le paiement du dit compte  
à même le fonds de réserve.

25989 Soumis un rapport du département  
en Loi, recommandant le paiement

d'une somme de \$95.00, à M. J. E. Pomeroy pour services professionnels en rapport avec les actions prises contre la Ville, au sujet du tunnel du Boulevard Saint Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Aubrey il est

Resolu Qu'il autorise le paiement du dit compte.

25650 Soumis un état des dépenses faites en rapport avec les poursuites intentées contre Pelland et égaux de Notre Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Aubrey il est

Resolu Qu'il transmette le dit état au Conseil en réponse à l'interpellation de M. L. Eberlin Lapointe.

25889 Soumis un rapport-conseil de l'Architecte de la Ville et du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant avant que le contrat pour la fourniture et l'installation d'une plaque commémorative à l'Annexe de l'Hotel de Ville, soit accordé au plus bas soumissionnaire "The LePage Marble Works" au prix de \$398.00 pour une plaque en bronze.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubrey Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu Qu'il approuve la dite recommandation et d'autorise la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

25382 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'autoriser M. St. Leptone à faire la dépense nécessaire pour déterminer les limites

et bornes du terrain de la Pêcherie, rue Des Carrières

Sur proposition de M. le Commissaire Aubrey Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu Qu'il autorise les dites dépenses jusqu'à concurrence d'un montant de \$10.00.

23827 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à la "Modern Pulverizing Coy" d'occuper le lot No. 174, subdiv. p. 111 - Quartier Saint Laurent, en arrière du No. 415 rue Pleury, pour y installer un réservoir souterrain, et de recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubrey Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu Qu'il accorde la permis demandé.

25894 Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transport du bail de l'ital No. 9 Marché Bonsecours, de M. Barthéleme Lavoie à M. J. Ladouceur.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubrey Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu Qu'il autorise le dit transport.

M. le Commissaire M. Donald reprend son siège

25842 Soumis un rapport du département en Loi, transmettant six avis à être distribués aux constructeurs d'échafaudages.

Sur proposition de M. le Commissaire Aubrey Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est

Resolu Qu'il approuve le dit avis, et de le référer à l'Architecte de la Ville pour les besoins de son département.

25624 Soumise une communication de M. M. Leblanc & Co, au sujet de la remise d'un depot de \$ 9000.00. a M. M. Picard & Valin & Co

Resolu De referer a l'Architecte de la Ville pour rapport emmi de al.

25639 Soumise une communication de M. O. A. Picard, transmettant un compte additionnel de M. M. Picard & Valin & Co, au montant de \$ 75.00 en rapport avec la construction de la station de Bordeaux.

Resolu De referer a l'Architecte de la Ville pour rapport.

Soumise un rapport du departement en Loi, en reponse a une resolution du Bureau, au sujet de l'etablissement d'une ligne de tram way pour le compte de la Cite dans le Quartier Emard.

Resolu Que le refus de la Compagnie de construire une ligne de tramways dans le Quartier Emard, de demander au departement en Loi de faire rapport sur la situation legale d'un prolongement de ligne dans ce quartier, et de recommander quelle mesure pourrait etre prise pour autoriser le Bureau des Commissaires ou autoriser le Conseil a voter les fonds necessaires pour cette fin.

M. le Commissaire Cote pour son age.

Resolu De referer a l'Architecte de la Ville pour rapport emmi de al.
Table listing expenses: Conservatoire Lassalle 500.00, Hopital Sac (Clinique Ophthalmique) 1200.00, Conservatoire Lassalle 200.00, Hopital Sac (Clinique Ophthalmique) 1500.00.

25997 Soumise un rapport du Depute Ingenieur S. J. Schepf, recommandant le vote d'un credit additionnel de \$ 3500.00 payable \$ 188.09 par la Ville et 3311.91 par les proprietaires interesses, pour completer l'egout du Chemin Kingston entre l'Avenue Cedar Crescent et les limites de Westmount.

Resolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme pour les fins ci-dessus en l'informant que le rapport sera fait au Conseil subsequemment au sujet du recouvrement de la somme payable par les proprietaires.

20618 Soumise un rapport du Depute Ingenieur en Chef au sujet de l'acquisition des terrains avoisinant la station de pompage de la rue Craig Est pres de la rue De Lorimier.

Resolu De recommander au Conseil de proceder

a l'expropriation des dits terrains  
et de voter une somme de \$ 22,500.00  
pour les fins de la dite expro-  
priation.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Résolu Que l'assemblée soit ajournée au  
24 du courant à 11 heures. A. M.

Gouvernement.  
M<sup>re</sup> Groulx

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 24 mars 1915. A. M.

Présents  
M<sup>re</sup> M<sup>le</sup> Commissaires Arney  
Hébert  
M<sup>re</sup> Donald

En l'absence de Sa Honneur le M<sup>re</sup> Maire  
M<sup>le</sup> Commissaire Hébert est appelé à présider

M<sup>le</sup> Echevin Houli introduit une déli-  
gation de contribuables du Quartier  
Saint Denis

La Délégation demande

- 1<sup>o</sup> Que la Ville continue l'expropria-  
tion pour l'élargissement de la  
rue Saint Denis.
- 2<sup>o</sup> Qu'il soit procédé à la recons-  
truction et à l'élargissement du  
tunnel de la rue Saint Denis.

M<sup>re</sup> Morette de l'Association des  
M<sup>re</sup> Marchands demande que la Ville  
fasse construire un M<sup>re</sup> Marché dans  
la partie nord; il appuie aussi  
la délégation ci-dessus qui a  
recommandé l'élargissement du  
tunnel de la rue Saint Denis

La délégation se retire après  
avoir reçu l'assurance que ces  
demandes seront prises en  
considération

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Arney  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald  
Résolu Que la séance soit ajournée au 25 courant à 11 heures.

Gouvernement.  
M<sup>re</sup> Groulx

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 25 mars 1915. A. M. O.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président  
M. M. les Commissaires Côté,  
Hibert.

Soumis des mandats, vérifiés par  
le Contrôleur et Auditeur de la  
Ville, au mont ant total de \$12,075.24  
surant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est  
Résolu P. D. en autoriser le paiement.

Soumis le rapport des Estimateurs  
nommés conformément aux dispositions  
de la Charte, concernant les  
expropriations annuelles pour  
faire l'évaluation de certaines  
Vesieres de terrain cédées par  
la Compagnie "Carriette Ltd" une  
Ste Catherine Ouest.

Attendu, que le Conseil, par résolution  
en date du 11 janvier 1915, a décrété  
l'expropriation de ces Vesieres de  
terrain:

Attendu, que le dit rapport des  
Estimateurs fut soumis au  
Bureau le 28 janvier 1915, et qu'il  
fut alors décidé de transmettre  
le dit rapport au Conseil pour  
approbation et pour la préparation  
du rôle:

Attendu, que le dit rapport a été  
fait au Conseil fut laisi en  
suspens, à raison des démarches

qui étaient faites devant la Législature  
pour faire amener la Loi concer-  
nant ces expropriations.

Attendu que l'expropriation de ces  
Vesieres de terrain est commencée et  
que les procédures ne peuvent pas  
être discontinuées:

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est  
Résolu P. D. transmettre le rapport des Estima-  
teurs ci-dessus mentionnés pour être  
approuvé par le Conseil et être ensuite  
envoyé à l'Inspecteur de la Ville  
et aux dits Estimateurs avec instructions  
de faire un rôle de répartition sui-  
vant les dispositions de la Charte  
telle qu'amendée

25382 Sur proposition de M. le Commissaire Hibert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est  
Résolu Pour faire suite à la résolution du  
Bureau, en date du 19 mars 1915.

Amené au a l'effet de donner instructions au  
pour département en Loi de réviser les  
Résolution services de M. J. P. A. Casgrain pour  
du 31 mars 1915 représenter la Ville, sans le bonjour  
page 491 du lot No 331 du Cad. de la Ville  
Saint Louis de mettre à la dis-  
position du département en Loi  
pour cette fin, une somme de \$100.00 Ex  
Fonds de Réserve

M. M. les Commissaires Cuney et M. Donald  
prennent leur siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Hibert  
Appuyé par M. le Commissaire Cuney il est  
Résolu P. D. approuver les réquisitions suivantes:-  
Terre Lafontaine Nos 138-40  
St. Helene " 66-67-68-69-70-71  
Cimetière M.unicipaux " 67-68-69-70-71

Printemps et L'année No 17  
 Son Honneur le Maire No 6  
 Ague due - Nos 217-218-219-221-222  
 Agents (N de Ville No 4  
 " (Division Est) No 40  
 Vici (Division Nord) Nos 114-115-117-118  
 No No Est " 44-45  
 No No Ouest " 35-36  
 Agents Division Ouest No 20.

M. le Commissaire Côté laisse son siège

26019 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, en date du 22 mars 1915 concernant l'achat d'une horloge automatique, par le Bureau des Commissaires.

Resolu Que le Conseil soit informé que l'horloge que le Bureau des Commissaires a ordonné de payer à même les crédits pour dépenses casuelles est une horloge automatique marquant l'heure de la réception des soumissions et non l'horloge automatique à laquelle il est fait allusion dans l'interpellation de M. l'Échevin Lapointe.

25685 Soumise une interpellation de M. l'Échevin L. A. Lapointe, concernant la réclamation de M. M. Fleet et Falconer, pour honoraires en rapport avec l'emprunt temporaire fait par l'entremise de la Banque de Montréal récemment.

Resolu Que le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire McDonald se soit transmis au Conseil une copie de tous

les documents se rattachant à cette réclamation.

21080 Soumise une communication de M. M. Laflamme et Mitchell, avocats, au sujet de la vente, par eux consentie à la Cité, de certains lots pour l'ouverture de la rue De Salaberry. Sur proposition de M. le Commissaire Hébert appuyé par M. le Commissaire McDonald Résolu De référer au Notaire de la Cité pour rapport.

Son Honneur le Maire remet aux Membres du Bureau une copie des derniers amendements à la Charte se rapportant aux Règles qui s'appliquent à la gouverne du Bureau.

Il est proposé par M. le Commissaire McDonald appuyé par M. le Commissaire Aney il est que l'Avocat en Chef de la Cité soit prié de préparer et rédiger des Règles pour la gouverne du Bureau, les quelles Règles seront ensuite étudiées par le Bureau.

Son Honneur le Maire déclare que la motion ci-dessus est hors d'ordre pour la raison que le Bureau n'a pas le droit de déléguer au département en Loi les pouvoirs qu'il possède, en vertu de la Charte, de préparer les Règles s'appliquant à sa gouverne.

M. le Commissaire Aney en appelle de la décision du Maire. Le vote est pris et les voix se partagent comme suit:—

Contre la décision du Maire: M. M. les Commissaires McDonald et Aney. Pour la décision du Maire: M. M. les

Quand au pour résolution du 26 mars 1915 page 458



Resumé  
par circulation  
du 26 mars 1910  
page 458

Commissaires Hébert et Son Honneur  
le Maire.  
Son Honneur le Maire, comme pré-  
sident, ayant voté, dans l'affirma-  
tive, la décision rendue ci-dessus  
sur la motion de M<sup>o</sup> le Commissaire  
M<sup>o</sup> Donald est déclarée maintenue

M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald déclare  
s'opposer fortement à ce que le Maire  
après avoir voté comme Membre  
du Bureau, donne un vote pré-  
pondérant, en faveur de sa décision  
et l'Avocat en Chef présent devant  
le Bureau est prié de donner son  
opinion sur cette objection

La discussion est suspendue  
pour permettre à l'Avocat en  
Chef d'étudier cette objection.

M<sup>o</sup> le Commissaire Côté reprend son siège

26003

Soumis un rapport du département  
en Loi, concernant la réclamation  
de M<sup>o</sup>. Simon Gagnon, au montant de  
\$500.00 représentant la valeur de  
250 piéps de terrain dont l'Ex. Ville  
de St-Louis se serait emparée  
pour la construction d'un trottoir  
sur le Boulevard Saint Laurent.

Resolu

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et un  
De recommander au Conseil l'ac-  
quisition de cette lisière de terrain  
pour la somme de \$300.00 savoir  
\$1.20 le piéps et d'autoriser le paye-  
ment des mémoires de frais des  
Avocats des parties, savoir: \$109.20  
à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> S. Germain Côté, les Avocats  
du Demandeur et \$116.40 à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Bouchon  
et C<sup>o</sup> Avocats de la Défense.

Ces deux dernières sommes devant être  
imputées sur le Fonds de Course.

25590

Soumis un extrait au procès verbal  
d'une séance du Conseil, tenue le  
22 mars courant, à l'effet de voter  
un rapport du Quai, recomman-  
dant d'approuver les plans fournis  
par la Harrie Abattoir Company  
pour l'érection d'une plate forme.  
Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté et un  
De référer au Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène pour rapport.

Resolu

Soumis un rapport du Surintendant  
des Edifices Municipaux, recomman-  
dant le renvoi pour cause, de M<sup>o</sup>.  
Rabbi, Assurant-gardien et chauffeur  
du Chaî O'Connell.

Resolu

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald et un  
Que le dit M<sup>o</sup>. Rabbi soit remercié de  
ses services et que le Surintendant  
des Edifices Municipaux soit autorisé  
à prendre à l'essai, pour une  
période de un mois, M<sup>o</sup>. Jean Baptiste  
McCarte, en remplacement de M<sup>o</sup>.  
Rabbi.

26030

Soumis un rapport du Surintendant  
des Marchés, recommandant le trans-  
fert du bail de M<sup>o</sup>. Jacob Mendelsohn  
à M<sup>o</sup>. M<sup>o</sup>ite Katel pour l'étal portant  
le No 18 du Marché Saint Laurent.

Resolu

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald et un  
D'autoriser le transfert susdit bail.

26038

Soumis un rapport du Surintendant  
des Marchés, recommandant de louer

à M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Achille et Lamont et Peter Longue, l'étal N<sup>o</sup> 31 situé à l'extérieur du M<sup>o</sup>rché Saint Antoine

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Chenev Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Résolu P<sup>r</sup> autoriser la location dudit étal à M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Lamont et Longue, pourvu que ces derniers paient les arriérés de loyer qui s'éleveront à \$9.20 à la date du 27 mars cour ant.

26017 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 mars cour ant, concernant l'état des rues et des trottoirs, dans les Quartiers Ste Anne, St Georges et St André.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Lotté Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert et en P<sup>r</sup> de transmettre copie au Surintendant Inspecteur Général de la Ville, avec instructions de s'aboucher avec les Echevins Mack et O. Connell pour visite des lieux et rapport.

24308 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 mars cour ant, à l'effet de régler un rapport du Bureau de Com-mandant de payer à M<sup>o</sup> H. R. Lorde un compte au montant de \$1,900.00 pour services professionnels.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Lotté Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert et en P<sup>r</sup>  
Résolu Que le dossier en cette affaire soit mis de record.

→ Soumise une communication du M<sup>o</sup> canicien en Chef du département de l'Arque due, au sujet de l'examen

des pompes du "plant" réfrigératif que du M<sup>o</sup>rché Bonsecours

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Chenev Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Résolu Qu'une somme de \$50.00 soit votée pour payer le coût de certaines réparations à être faites à la deuxième pompe du dit "plant" et que les travaux de réparation soient confiés à la maison "Lymburner Ltd" le tout sujet à approbation par le Surintendant des M<sup>o</sup>rchés et le Contrôleur et Auditeur de la Ville

25884 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statist que sur la question de l'inspection du lait

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Chenev et en P<sup>r</sup>  
Résolu P<sup>r</sup> approuver le dit rapport et de le transmettre au Conseil avec prière de le référer à la Commission de Législation en vue de préparer la législation recommandée par le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène.

25986 Soumise une communication de M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Peden et M<sup>o</sup> Laven, Architectes de-mandant d'être dispensés de la section 20 du Règlement 268 dans la construction du Collège Loyola dans le Quartier Notre Dame de Grâce.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Chenev et en P<sup>r</sup>  
Résolu P<sup>r</sup> référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et à l'Architecte de la Ville pour rapport-copié

26010 Soumis un rapport du département en loi sur la demande faite par M. Alphonse Bayard pour être mis à la retraite

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire McDonald approuvées par M. le Commissaire Aubry il est

Resolu Que de référer au Directeur des Bureaux Municipaux de Ste Genevieve pour fournir les renseignements demandés par le département en loi.

↓  
L'Assésor en Chef de la Cité déclare qu'il ne peut donner présentement son opinion sur l'objection soulevée par M. le Commissaire McDonald dont il est question plus haut. il annonce qu'il fera rapport par écrit sous le plus court délai possible.

25895 Soumis une interpellation de M. l'Échevin Menard, demandant certaines informations au sujet de la pierre concassée que la Cité aurait achetée en 1914 de la Eastern Quarry Bay ou de la Macdonnell Quarry Co.

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire Côté approuvées par M. le Commissaire Hébert il est  
Resolu Que de référer au Surintendant des Achats et des Ventes pour rapport.

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire Aubry approuvées par M. le Commissaire Côté il est  
Resolu Que de demander au département en loi et au Surintendant des Travaux s'il existe dans les règlements de la Cité quel que disposition s'appliquant à la protection des monuments publics existants

dans les parcs de la Cité ou sur les places publiques, et de donner instructions au Chef de Police de prendre les mesures nécessaires pour la protection de ces monuments.

25719 Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant de donner instructions aux officiers de la Police, de faire patrouiller et installer les gens indiqués recommandés par le Surintendant de Police pour empêcher la circulation des voitures sur la rue Saint Jacques, entre les rues Notre Dame et Saint Gabriel.

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire McDonald approuvées par M. le Commissaire Aubry il est  
Resolu Que le département de la Police, reçoive instructions de faire préparer et installer les détachements, après entente avec le Surintendant de Police.

25888 Soumis un rapport de l'Architecte de la Cité, recommandant d'autoriser M. Wilbrock, Lescaube au d'occuper le lot N° Cad. 331 subdiv 199, du Quartier Saint Denis (590 rue De Lanouëville) pour y recevoir, emmagasiner et vendre du charbon, du bois etc.

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire Aubry approuvées par M. le Commissaire McDonald il est  
Resolu Que de référer l'autorisation demandée.

↓  
Ses propositions de M. le Commissaire Côté approuvées par M. le Commissaire Hébert il est  
Resolu Que M. M. St Dubuc et St. Audouin reçoivent instructions par écritement et sous peine de renvoi de se conformer

sans délai à la résolution du Bureau en date du 20 mars courant, et d'aller prendre leurs instructions au département en loi au sujet de la question de la réparation de la pierre dans le Quartier Longue Pointe.

25624 Soumis un rapport du département en loi au sujet des réclamations de M<sup>rs</sup> McLeod et Cabri en rapport avec la construction de la Caserne de Pompier et de Police du Quartier Bordeaux.

Resolu

Sur proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Carey approuvé par M<sup>re</sup> le Commissaire Mc Donald et conformément au dit rapport

- 1° Que le compte desdits entrepreneurs au montant de \$6,745.00 pour travaux supplémentaires (Extras) ne soit pas entretenue;
- 2° Que les dépôts de garantie soient remboursés auxdits entrepreneurs avec intérêt à 3% à l'exception d'une somme de \$1200.00 qui devra être retenue afin de garantir un acte de privilège donné par la Cité par M<sup>rs</sup> Paquin et Gillet; le contrôleur et les débiteurs de la Cité devant s'assurer avant de rembourser ce dépôt si il n'existe pas d'autres actes de privilège.
- 3° Que la retenue de 20% de la valeur des travaux soit payée auxdits entrepreneurs.
- 4° Que la réclamation desdits entrepreneurs au montant de \$400.00 pour chauffage de la bâtisse

ne soit pas entretenue.

Resolu

Sur proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Stedman approuvé par M<sup>re</sup> le Commissaire Côté il est résolu que la séance soit ajournée à 3.00 heures P.M. ce jour.  
Gouvernement  
M. M. M.



de la rue Dufrane.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Résolu De faire rapport au Conseil re-  
 commandant l'octroi du per-  
 mis.

24516 Soumis un rapport du départe-  
 ment en Loi, sur la demande  
 de pension de M<sup>o</sup>. Anselme Demers  
 ex-detective

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donah

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Ancelet

Résolu D'écarter au Surintendant de  
 Police pour fournir les infor-  
 mations demandées.

21795 Soumis un rapport du départe-  
 ment en Loi, sur la demande  
 de pension de M<sup>o</sup>. Edmond Garipey  
 ex-forgeron du département  
 de l'incinération.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donah

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Ancelet

Résolu D'informer M<sup>o</sup>. Garipey suivant  
 le rapport du département  
 en Loi.

24339 Soumis un rapport de l'Ingi-  
 neux en Chef Supplémentaire au sujet  
 de l'inscription comme une plaque  
 d'une partie de la rue St-Jacques.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Résolu D'écarter au département en Loi.

25778 Soumis un rapport du départe-  
 ment en Loi, au sujet du rôle de  
 répartition pour un égout sur  
 la rue Oriant  
 Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté

Résolu

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donah

Que le rôle de répartition préparé  
 pour la Cité pour répartir sur les  
 propriétaires voisins le coût d'un  
 canal d'égout dans la rue Oriant  
 à partir de la rue De Villiers  
 à la rue Cordial, dans le  
 Quartier Emard, dans la Cité de  
 Montréal, signé par M<sup>o</sup>. Stewart  
 Howard, officier, nommé par le  
 Bureau des Commissaires, suivant  
 les dispositions de la Charte de  
 la Cité, et devenue en vigueur  
 le 30 novembre 1904 et intitulé,

"Special Assessment Role for  
 Sewers" 12 inch pipe sewers in  
 Grand street, formerly St Louis  
 Lane between De Villiers and Cordial  
 streets, constructed by virtue of a  
 resolution of Council of City of  
 passed August 3<sup>rd</sup> 1908, et repor-  
 tant la somme de \$971.25 sur  
 les présentes années.

17517

Soumis un rapport du départe-  
 ment en Loi, sur la demande  
 de pension de M<sup>o</sup>. F. Boileau ex-  
 capitaine du département de  
 la Police

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donah

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Ancelet

Résolu D'informer suivant le rapport du  
 département en Loi.

25800

Soumis un rapport du Surinten-  
 dant des départements de l'im-  
 pression et de la Papeterie sur  
 les soumissions reçues pour l'im-  
 pression des rapports annuels et  
 recommandant d'accorder le  
 contrat au plus bas soumissionnaire

M<sup>re</sup> A. P. Pigeon.  
 Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Anquetin  
 Résolu Qu'après le contrat a M<sup>re</sup> A. P.  
 Pigeon et de parier Son Honneur  
 le M<sup>re</sup> Maire et le Greffier de la  
 Cité a signer le contrat a inter-  
 venir et d'autoriser la remise de  
 dépôt a "The Parrott Printing  
 Coy."

Soumise une lettre de l'Assistant  
 Avocat de la Compagnie des  
 Grand Tronc, au sujet de la  
 préparation de plans pour  
 la construction d'égouts dans  
 les Quartiers Saint-Henri et  
 Ardenmont.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Résolu Qu'il réfère a l'Ingénieur en charge  
 des Chemins de Fer pour rapport  
 immédiat.

Soumise une lettre de M<sup>re</sup> J. H. Ferré,  
 au sujet de la pose d'un  
 marbre sur lequel sera inscrit  
 le nom des différents maires de la  
 Ville de Montréal.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Résolu Qu'il réfère a l'Architecte de la  
 Ville.

26014 Soumise une lettre de M<sup>re</sup> M<sup>re</sup>  
 Dawson et Ritchie, au sujet  
 de l'enregistrement fait pour la  
 Cité de Montréal, sur une partie  
 du lot No 42, de la Paroisse de  
 Montréal.  
 Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert.

Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Résolu Qu'il réfère au département en  
 pour rapport.

26014 Soumise un rapport du département  
 en Loi, sur la réclamation de  
 M<sup>re</sup> Joseph Dupuis pour une terre  
 de Perreux dont la Ville se serait  
 emparée pour la construction d'un  
 trottoir sur la rue Roberval.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Résolu Qu'il réfère a l'Ingénieur en Chef  
 pour préparer un estimate pour  
 la démolition et la reconstruction  
 du dit trottoir sur la propriété de  
 la Ville.

26013 Soumise une lettre de M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Dawson  
 et Ritchie, procureurs de M<sup>re</sup> Amoi-  
 uelly M<sup>re</sup> O'Brien au sujet de sa réclamation.

Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Résolu Qu'il y aie rapport au Conseil, re-  
 commandant qu'une somme de  
 \$500, soit votée pour régler ladite  
 réclamation, le Conseil ayant adopté  
 un rapport du Bureau des Com-  
 missaires, recommandant de régler  
 la réclamation de \$1500, en l'amen-  
 dant pour un montant de \$1000.00.

26008 Soumise un rapport du Trésorier  
 de la Cité, transmettant un compte  
 de \$11.75. du a M<sup>re</sup> J. H. Henrichon  
 pour frais de sténographie.  
 Une proposition de M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvée par M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
 Résolu Qu'il autorise le paiement En Fonds de  
 Recurse.

26016 Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 mars 1915, question de l'Échevin McInard à l'effet de faire le Bureau des Commissaires de mettre à l'étude l'opportunité de faire un recensement annuel des citoyens de Montréal.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Côté il est Résolu De faire rapport au Conseil en réponse, qu'il ne soit pas l'opportunité pour maintenir et de faire ce dénombrement des citoyens de Montréal, l'une des raisons c'est que la guerre nous ayant enlevé pour une période en défense un nombre considérable de citoyens et l'exigence de citoyens d'origine autrichienne et allemande en même temps que l'extermination de ces nationaux allemands, qui ne jugent pas à propos de se faire exiger, c'est un vide assez considérable dans notre population.

Le Bureau des Commissaires est d'opinion qu'il conviendrait mieux d'attendre la fin des hostilités en Europe, le retour parmi nous des exilés montrealais, avant de songer à faire ce recensement.

D'ici là, ne pouvant s'exprimer qu'on il s'agit de faire le relevé numérique que de notre population aux recensements provinciaux qui sont des plus complets.

26031 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Pentes, recommandant la remise à la Merchants Coal Coy

d'un dépôt de \$ 341, en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est Résolu D'autoriser la remise du dit dépôt.

25923 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet des comptes en rapport avec l'enquête faite par la Commission Spéciale du Conseil, re-achat de bois pour un Bain dans le Quartier Lafontaine.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Côté il est Résolu D'adresser au Secrétaire de la Commission, conformément au dit rapport.

26023 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Pentes, recommandant la remise à "Les. et O. Hall Coal Coy" d'un dépôt de \$ 341.00 en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Côté il est Résolu D'autoriser la remise du dit dépôt.

25936 Soumis un rapport du département en Loi, sur la réclamation de la Ville contre l'entrepreneur de l'égout de la rue St-Homère qui, déclarant que la Ville sera justifiée de recevoir une somme de \$ 660.83 sur la balance due à M<sup>rs</sup> A. J. A. Chagnon & Fils en vertu de leur contrat pour la construction du dit égout.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est Résolu D'approuver le dit rapport et d'informer M<sup>rs</sup> Chagnon en conséquence.



23434 Soumis un rapport au départe-  
ment en Lois au sujet de la cons-  
truction de passerelles au dessus  
des voies du C. P. R. aux traverses  
des Avenues Germain et Regent.  
↓  
Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Ancelet  
Résolu De déposer aux archives pour  
références ultérieures.

Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Ancelet  
Résolu De donner instructions au Secrétaire  
d'écrire à la Cie Laurin & Hetch,  
pour savoir pour quoi ladite  
compagnie ne procède pas à  
l'exécution des travaux pour  
la construction du viaduc de l'Ass.  
Du Parc, de l'enformer en outre  
que si d'ici à 8 jours, la Compagnie  
n'a pas procédé aux travaux,  
le Bureau des Commissaires pren-  
dra des procédures contre elle.

Soumis le programme des travaux  
de passage à être exécutés dans  
les mois où les différents travaux  
soulignés sont terminés.

↓  
Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
Résolu De faire rapport au Conseil,  
qu'une somme de \$1,252,363.30 soit votée  
pour l'exécution desdits travaux, et  
demander en outre d'autoriser le  
Bureau à faire lesdits travaux à la  
journalière s'il le juge à propos.

25873 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
en Chef Suppléant, recommandant  
la nomination des Ingénieurs pour  
les Divisions Nord Est et Ouest.

Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert il est  
Résolu De nommer  
M<sup>re</sup> Théo Lapoté Ingénieur Division Nord  
J. E. Blanchard do do Est  
A. M. Roberson do do Ouest  
sur le pied d'un salaire de \$2000.  
et ce pour la durée des travaux.  
Les dites nominations devant prendre  
effet le premier avril.

25854 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
Suppléant Suppléant des  
Egouts, au sujet du dépôt de \$20,000.00  
à M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Théo Lapoté & Hébert  
de l'égout West Broadway.  
↓  
Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
Résolu D'autoriser la remise du dépôt de  
\$20,000.00 quand le nouveau contrat  
aura été signé et de donner instructions  
au Notaire de la Cité de mettre une  
clause dans le nouveau contrat,  
concernant la remise du dit dépôt  
de \$20,000.00.

Soumis des mandats, vérifiés par  
le Contrôleur et le Directeur de la  
Cité, au montant de \$5757.20 suivant  
liste certifiée.

↓  
Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>re</sup> le Commissaire Côté il est  
Résolu D'en autoriser le paiement.

25959 Soumis un rapport du Député  
Ingénieur en Chef, au sujet du  
paiement du salaire de M<sup>re</sup> Albert  
Leroux, assistant ingénieur sur les  
travaux pour l'élargissement de  
l'Aqueduc.  
↓  
Ses propositions de M<sup>re</sup> le Commissaire Côté

Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Helbert et en  
 Résolu P<sup>r</sup> autoriser le paiement du solaire  
 de M<sup>o</sup> A. Leroux dont le nom a  
 été oublié dans la liste soumise et  
 approuvée, le montant nécessaire devant  
 être imputé sur le crédit voté par  
 le Conseil pour les travaux  
 d'élargissement de l'Aqueduc

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
 Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénier et  
 Résolu P<sup>r</sup> nommer M<sup>o</sup> Alexandre Martin,  
 à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Auclair et P<sup>r</sup> Dubuc, nommés  
 par la résolution du Bureau en  
 date du 20 mars p. m. et de donner  
 instructions à M<sup>o</sup> Martin de conférer  
 avec l'Avocat en Chef de la Cité  
 pour recevoir ses instructions à  
 ce sujet.

M<sup>le</sup> Commissaire Côté donne avis de  
 motion qu'il proposera l'étude de  
 la question des Tramways, samedi  
 à 11 heures A.M. qu'il proposera  
 l'élimination des fers ambyles du  
 projet préparé par Son Honneur  
 le M<sup>o</sup> Carr et qu'il proposera d'im-  
 piter le Président et l'Avocat de  
 la Cie des Tramways et l'Avocat  
 en Chef de la Cité

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
 Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénier et  
 Résolu P<sup>r</sup> de référer le dit avis de motion au  
 département en Loi pour rapport  
 comme de coutume sur la légalité de cette  
 procédure.

M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald donne  
 avis de motion, que

1<sup>o</sup> Attendu que la proposition d'accorder  
 une prolongation de la franchise des

Tramways est une question de la plus  
 grande importance pour les intérêts  
 de la Cité de Montréal et de tous  
 ses citoyens:

2<sup>o</sup> Attendu que cette question a déjà été  
 discutée à plusieurs reprises par  
 le Conseil de Cité et le Bureau des  
 Commissaires depuis plusieurs années.

3<sup>o</sup> Attendu que tous ces débats n'ont  
 jamais atteint qu'une limite secondaire  
 sans faire ressortir les bases premières  
 sur lesquelles une entreprise de  
 cette grande importance devrait être  
 essentiellement approuvée.

4<sup>o</sup> Attendu que la Cité comme pro-  
 priétaire de ses rues, et des con-  
 cessions qui s'y rattachent, a le droit  
 absolu d'exploiter ces concessions  
 au bénéfice de la Cité et de ses citoyens.

5<sup>o</sup> Attendu que dans un contrat de  
 tramways, la Cité fournit les rues  
 le trafic voyageur, et le développe-  
 ment qui fait croître d'année  
 en année la somme des  
 recettes du transport en  
 commun.

6<sup>o</sup> Attendu que le concessionnaire  
 dans une entreprise de tram-  
 ways ne fournit de son côté que  
 les voies ferrées, le matériel roulant  
 et autre matériel et que le prix  
 de revient de ces fournitures ne  
 peut atteindre qu'une fraction  
 minime en comparaison du  
 déplacement considérable qui  
 est fait par la Cité.

7<sup>o</sup> Attendu que les considérations  
 qui précèdent établissent claire-  
 ment en équité, que la Cité  
 a droit à la plus grande  
 part des bénéfices.

8° Attendu que dans une concession de cette nature la Ville afin d'empêcher la surtaxe et la surcharge devra conserver le droit absolu de commander les prolongements de lignes et les extensions de service exigés et exigibles par la population grandissante et de fixer les tarifs de transports et le prix des billets.

9° Attendu que dans le cas qui nous occupe la Compagnie a déjà obtenu droits acquis dans notre territoire municipal qu'il faudra respecter et évaluer à leur juste valeur.

10° Attendu que certaines franchises accordées à la Compagnie des Tramways par la Ville de Montréal se terminent en 1922 et que certaines autres franchises accordées par les Municipalités environnantes sont échelonnées sur des périodes plus éloignées qui doivent être appréciées suivant leur mérite.

11° Attendu que la discussion d'un projet de cette nature ne saurait être d'aucune utilité pratique sans avoir au préalable réglé les conditions fondamentales.

12° Attendu que dans tout contrat devant être fait la Ville devra avoir droit à un service suffisant et que le concessionnaire devra être protégé contre les pertes de capital et avoir droit à un retour raisonnable sur son placement qu'il prof.

Qui il proposera

Que la proposition suivante soit soumise à la Montréal Tramways Co

comme étant une base juste et équitable sur laquelle les détails d'une nouvelle franchise peuvent être appuyés.

11° Que la Cie des Tramways receive un pourcentage fixe sur le montant de son placement dans l'entreprise des tramways, tel qu'il sera prouvé par une évaluation de sa propriété matérielle (évaluation of its physical assets) le taux de ce pourcentage devra être fixé d'accord mutuel entre la Ville et la Compagnie et devant être plus ou moins élevé suivant la mesure de ce que est le prix et pouvant aussi être supplémenté suivant la part des bénéfices de surplus qui pourraient être alloués à la Compagnie.

2° Que la valeur actuelle de la propriété matérielle de la Compagnie soit déterminée au moyen d'une évaluation qui sera fixée par les experts compétents tel que prévu dans le Règlement 210.

3° Les placements d'emprunt sur obligations émis dans l'entreprise de tramways seront rétribués selon l'intérêt fixe de ces obligations.

4° En ce qui concerne les prolongements et les améliorations de toute sorte, le taux d'intérêt devra être sur les obligations, l'intérêt fixe de ces obligations plus l'escompte s'il y en a et les frais de négociation et sur les placements investis par les actionnaires, le taux d'intérêt sera celui fixé par la clause première ci-dessus.

5° Que le contrat qui sera rédigé résoudra à la Ville le droit de commander les prolongements et amélio-

rations qu'elle jugera raisonnables utiles et nécessaires: mais pour ne pas grever la Compagnie d'un paiement trop considérable il sera entendu que la Ville ne pourra exiger des prolongements ou améliorations sous prétexte l'intérêt ou le pourcentage fixé par la clause première ci-dessus.

6° Que la Ville devra construire les suppléments nécessaires à ses frais et dépens.

7° Il sera entendu que la Ville pourra en tout temps résilier la franchise: mais pour protéger les porteurs d'obligations et les actionnaires de la Compagnie contre aucun risque désraisonnable la Ville sera tenue de racheter la propriété matérielle de la Compagnie au prix d'évaluation suffisant pour garantir le remboursement de tout le capital investi.

8° Qu'à toute époque la Ville se réserve le droit de résilier la franchise en donnant un avis de \_\_\_\_\_ à cet effet et en se proposant suivant les conditions ci-dessus.

Advenant que la Ville résilie la franchise à brève échéance ou dans un délai de \_\_\_\_\_ une prime fixe sera payée au porteurs d'obligations et aux actionnaires comme surplus de remboursement de leur capital investi.

9° Au surplus des conditions précitées la Ville devra reconnaître et accorder à la Compagnie les bénéfices

de sa franchise actuelle à terme ou échue ou de toute autre franchise légale inachevée à laquelle la Compagnie a droit,

Quand la Ville et la Compagnie sont d'accord sur l'évaluation d'une franchise, la Compagnie en fera l'abandon et recevra la compensation stipulée.

Advenant le cas où les deux parties ne pourraient s'entendre, la Compagnie devra continuer de bénéficier de la franchise jusqu'au terme de son échéance ou au terme où les deux parties s'accorderont sur sa valeur.

En attendant la Ville devra avoir le droit d'exiger les prolongements de route et de service qu'elle jugera nécessaire en garantissant l'intérêt et le remboursement du capital investi dans ce but déterminé.

Sur proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Côté  
Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Hébert il est

Resolu Que la séance soit ajournée au 26 courant à 11 heures A. M.

Gouvernement.

M. Hébert

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 26 mars 1915 A. M.

Présents  
Son Honneur le Maire M. Martin Président  
M. M. les Commissaires Chénay  
Ott  
Hébert

Soumis deux séries de mon-  
dats, vérifiés par le Contrôleur  
et le délégué de la Cité, au  
montant respectif de \$ 7,883.06-15,748.53  
suivant les listes certifiées.

Une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu

qu'il est autorisé le paiement  
M. le Commissaire McDonald prend  
son siège.

Une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu

que la lecture des minutes soit  
suspendue parce qu'elles ne  
sont pas prêtes.

M. le Commissaire McDonald propose  
en amendement que la lecture  
des minutes est suspendue, que l'ordre  
du jour soit modifié pour être con-  
forme aux minutes qui seront lues  
plus tard  
Son Honneur le Maire déclare l'am-  
endement hors d'ordre  
M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Chénay  
Propose et il est

Resolu A l'unanimité:  
Que le vote sur la suspension des  
minutes soit reconsi déré.

Il est proposé par  
M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert il est  
que la lecture des minutes soit sus-  
pendue parce qu'elles ne sont pas  
prêtes.

M. le Commissaire McDonald  
Appuyé par M. le Commissaire Chénay  
Propose en amendement  
que l'ordre du jour soit suspendu  
pour que la lecture des minutes figurant  
sur le dit ordre du jour a été sus-  
pendue.

Et un débat s'engageant  
le vote est ajourné jusqu'à l'amendement  
et les voix se partagent comme suit.  
Pour l'amendement M. McDonald Chénay  
Contre M. Côté Hébert  
Son Honneur le Maire ayant voté  
dans la négative l'amendement  
est déclaré perdu.

Le vote est ensuite pris sur la  
motion principale et les voix se  
partagent comme suit:-  
Pour la motion M. M. Côté Hébert  
Contre M. M. McDonald Chénay  
Son Honneur le Maire ayant voté en  
faveur de la motion, cette dernière est  
déclarée adoptée.

M. le Commissaire Chénay en appelle de la  
décision du maire qui a déclaré la  
motion ci-dessus adoptée.  
Le vote est pris et les voix se partagent  
comme suit.

Pour la décision du Maire M. M. Côté Hébert  
Contre M. M. McDonald Chénay  
Son Honneur le Maire ayant voté  
dans l'affirmative, la décision du

Resolu Que ce projet est maintenu et il est  
En conséquence.

17551 Soumis un rapport du départe-  
ment en Loi, au sujet de la  
demande faite par M. Geo. Morris  
aux fins d'être mis à sa pension  
en vertu du Règlement 506.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Hébert et en  
Resolu Qu'il informe M. Morris conformé-  
ment au dit rapport.

26049 Soumis un rapport du Député  
Ingénieur en Chef, recommandant  
de faire voter un crédit de \$7700,  
dont \$700 payable par la Cité et  
6980 par les propriétaires pour  
la construction d'un égout dans  
l'avenue Carrière, entre les rues  
Papineau et Dordeaux.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Hébert et en  
Resolu Qu'il recommande au Conseil, de  
voter pour les fins ci-dessus, la dite  
somme de \$7700, en l'informant  
qu'ultérieurement le Bureau re-  
commandera au Conseil l'adoption  
d'un règlement en vue d'un emprunt  
pour couvrir les agents remboursables  
par les propriétaires et qui ont  
jusqu'ici été imputés sur le Fonds  
d'Emprunt.

25697 Soumis une communication de  
M. Théo Parout, Architecte, réclamant  
le paiement d'un montant de \$159.00  
pour deux copies de plans du  
Plan du Quartier Orléans.

Ses propositions de M. le Commissaire Any  
Approuvé par M. le Commissaire McDonald et en

Resolu Qu'il informe M. Parout qu'il ne peut  
être fait droit à cette demande.

29738 Soumis un rapport de l'Architecte de  
la Ville, recommandant d'autoriser M.  
Dominico Talavero à occuper le lot  
portant le No 2374-73-74 du Quartier  
St-Cunegonde, (142630me Notre Dame Ouest),  
pour y recevoir en magasin et vendre  
des charbon et bois.

Ses propositions de M. le Commissaire Any  
Approuvé par M. le Commissaire McDonald et en

Resolu Qu'il approuve la dite autorisation.

25871 Soumis une communication du Consul  
Général du Mexique, demandant  
pour subvention en faveur de la  
Croix Rouge et du Fonds de  
Secours de ce pays.

Ses propositions de M. le Commissaire McDonald

Approuvé par M. le Commissaire Any et en  
Resolu Qu'il réfère au Contrôleur et Auditeur  
de la Cité et au Directeur de l'As-  
sistance Municipale pour le rapport.

M. le Commissaire Côté donne avis de  
motion que demain il proposera une  
motion à l'effet que le rapport rejeté par  
le Conseil au sujet de la pétition que  
sont initiés et que les soumissionnaires  
à qui n'a pas été remis de dépôt  
soient invités à renoncer à la  
condition des 30 jours mentionnée dans  
la formule de soumission.

26068 L'ordre du jour est suspendu  
pour permettre aux Commissaires  
des Finances de soumettre un  
rapport du Notaire de la Cité  
recommandant de faire voter un  
crédit additionnel de \$223.00 pour

compléter le contrat pour l'ac-  
quisition de la propriété de Madame  
Eli Provost, pour le chargement  
de la rue St. Montigny  
Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
Approuvé par M. le Commissaire McDonald  
P. de recommander le vote de la dite  
somme de \$ 223.00 pour les fins ci-  
dessus.

Resolu

Il est  
Proposé par M. le Commissaire Côté  
Approuvé par M. le Commissaire Hébert  
Que l'étude de la question des  
Tramways soit reprise samedi à  
11 heures A. M., que les periam-  
bules du projet préparé par  
Son Honneur le Maire et soumis  
au Bureau, soit éliminé et que le  
Président et Associé de la Compagnie  
des Tramways et l'Associé en Chef  
de la Ville soient invités à assister  
à la dite séance du Bureau,  
samedi prochain le 27 du mois  
courant à 11 heures A. M.

Son Honneur le Maire déclare  
que la motion ci-dessus est donc  
l'ordre

M. le Commissaire Côté en appelle de  
sa décision.

Le vote est pris  
et les voix se partagent comme suit:  
Contre la décision du Maire M. McDonald Côté  
Pour P. de M. Côté et Hébert.

Son Honneur le Maire:  
M. le Commissaire Côté suggère  
et demande à avoir au préalable  
l'opinion du département en loi  
sur l'avis de motion Côté Hébert qui  
a été soumis au département en loi  
à la main à M. P. M.

Après discussion, à laquelle prennent  
part M. le Maire les Commissaires McDonald  
Côté, Son Honneur le Maire, ce dernier  
declare le debat clos.

Et le vote est appelé sur la motion  
Côté Hébert.

M. le Commissaire Côté refuse de voter.  
M. le Commissaire McDonald propose l'amen-  
dement suivant

Qu'au que cette question ay été renvoyée au dé-  
partement en loi, hier et que le  
Bureau n'a pas encore le rapport  
que l'étude en soit définitive jusqu'à  
ce que le Bureau soit en possession  
du rapport du département en  
loi.

L'amendement ci-dessus n'ayant pas  
de second avis, est déclaré hors d'ordre.

On nous au debat s'engage sur  
la motion principale Côté Hébert et  
après discussion, le vote est pris  
et donne le résultat suivant

Pour M. le Maire les Commissaires Côté Hébert et  
Son Honneur le Maire.

M. le Maire les Commissaires Côté, McDonald  
refusent de voter sur cette motion et  
demandent que le projet soit en-  
registré dans le procès-verbal de  
la séance, contre la manière suivie  
pour procéder.

Son Honneur le Maire déclare que  
la motion principale ci-dessus est  
approuvée, il est  
En conséquence.

Resolu

M. le Commissaire McDonald  
Approuvé par M. le Commissaire Côté, propose  
la motion suivante

1° Attendu, que la proposition d'accor-  
der une prolongation de la franchise  
des tramways a été une question de la

compléter le contrat pour l'acquisition de la propriété de Madame Blie Dorval, pour le chargement de la rue De Montigny  
 Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Résolu De commander le vote de la dite somme de \$ 223.00 pour les fins ci-dessus.

Résolu

Il est  
 Proposé par M<sup>le</sup> Commissaire Côté  
 Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Que l'étude de la question des tramways soit reprise samedi à 11 heures A. M., que les cahiers de projet préparés par Son Honneur le M<sup>re</sup> et soumis au Bureau, soit examinés et que le Président et Associé de la Compagnie des Tramways et le Associé en Chef de la Ville soient invités à assister à la dite séance du Bureau, samedi prochain le 27 du mois courant à 11 heures A. M.

Son Honneur le M<sup>re</sup> déclare que la motion ci-dessus est dans l'ordre.

M<sup>le</sup> Commissaire Chénay en appuie de sa décision.

Le vote est pris

et les voix se partagent comme suit:  
 Contre la décision du M<sup>re</sup> M<sup>le</sup> Donald Chénay  
 Pour P<sup>o</sup> P<sup>o</sup> M<sup>le</sup> Côté et Hébert.

Son Honneur le M<sup>re</sup>:

M<sup>le</sup> Commissaire Chénay suggère et demande d'accorder au préalable l'opinion du département en loi sur l'avis de motion Côté-Hébert qui a été soumis au département en loi et la remercier d'être P. M.

Après discussion, à laquelle prennent part M<sup>le</sup> M<sup>le</sup> les Commissaires McDonald Chénay, Son Honneur le M<sup>re</sup>, ce dernier déclare le débat clos.

Et le vote est ajourné sur la motion Côté-Hébert.

M<sup>le</sup> Commissaire Chénay refuse de voter.  
 M<sup>le</sup> Commissaire McDonald propose l'amendement suivant

Qu'au que cette question n'ait été examinée au département en loi, huit et que le Bureau n'a pas encore le rapport que l'étude en soit définitive jusqu'à ce que le Bureau soit en possession du rapport du département en loi.

L'amendement ci-dessus n'ayant pas de second avis, est déclaré hors d'ordre.

On nous au débat s'engage sur la motion principale Côté-Hébert et après discussion, le vote est pris et donné le résultat suivant

Pour M<sup>le</sup> M<sup>le</sup> les Commissaires Côté Hébert et Son Honneur le M<sup>re</sup>.

M<sup>le</sup> M<sup>le</sup> les Commissaires Chénay, McDonald refusent de voter sur cette motion et demandent que le projet soit enregistré dans le procès-verbal de la séance, contre la manière suivie pour procéder.

Son Honneur le M<sup>re</sup> déclare que la motion principale ci-dessus est ajournée, il est

Résolu

En conséquence.

M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay, propose la motion suivante

1<sup>o</sup> Attendu, que la proposition d'accorder une prolongation de la franchise des tramways à été une question de la



plus grande importance pour les intérêts de la Ville de Montréal et de tous les citoyens:

2° Attendu que cette question a déjà été discutée la plusieurs reprises par le Conseil de Ville et le Bureau des Commisaires depuis plusieurs années:

3° Attendu que tous ces débats n'ont jamais atteint qu'une limite secondaire sans faire ressortir les bases premières sur lesquelles une entreprise de cette grande importance devrait être essentiellement appuyée:

4° Attendu que la Ville comme propriétaire, taire et des usages et des concessions qui s'y rattachent, a le droit absolu d'exploiter ces concessions au bénéfice de la Ville et de ses citoyens

5° Attendu que dans un contrat de Tramways la Ville fournit les usages, le trafic voyageurs et le développement qui fait croître d'année en année la somme des recettes du transport en commun:

6° Attendu que le concessionnaire dans une entreprise de Tramways ne fournit de son côté que les voies ferrées, le matériel roulant et l'autre matériel, et que le prix de revient de ces fournitures ne peut atteindre qu'une fraction minime, en comparaison du déplacement considérable qui est fait par la Ville:

7° Attendu que les considérations qui précèdent établissent clairement en ce qui concerne la Ville a droit a la plus grande part des bénéfices:

8° Attendu que dans une concession de cette nature, la Ville afin d'empêcher la surtaxe et la surcharge, devra

conserver le droit absolu de commander les prolongements de lignes et les extensions de service exécutables par la population grandissante, et de fixer les tarifs de transport et le prix des billets:

9° Attendu que dans le cas qui nous occupe la Compagnie a déjà certains droits acquis dans notre territoire municipal qui il faudra respecter et apprécier a leur juste valeur:

10° Attendu que certaines franchises accordées à la Compagnie des Tramways par la Ville de Montréal se terminent en 1925 et que certaines autres franchises accordées par les municipalités environnantes sont échelonnées sur des périodes plus éloignées qui doivent être appréciées suivant leur mérite.

11° Attendu que la discussion d'un projet de cette nature ne saurait être d'aucune utilité pratique, sans avoir au préalable réglé les conditions fondamentales:

12° Attendu que dans tout contrat devant être fait la Ville devra avoir droit a un service suffisant et que le concessionnaire devra être protégé contre les pertes de capital et avoir droit a un retour raisonnable sur son placement:

Que  
La proposition suivante soit soumise à la Montréal Tramways Company comme étant une base juste et équitable sur laquelle les détails d'une nouvelle franchise peuvent être appuyés:

1° Que la Cie des Tramways accorde un pourcentage fixe sur le mon

tant de son placement dans l'entreprise des tramways tel qu'il sera prouvé par une évaluation de sa propriété matérielle (évaluation d'ité physique d'actes). Le taux de ce pourcentage devra être fixé d'accord mutuel entre la Ville et la Compagnie et devant être plus ou moins élevé suivant la mesure du us que l'entreprise et pouvant aussi être supplémenté suivant la part des bénéfices de surplus qui pourraient être alloués à la Compagnie.

2° Que la valeur actuelle de la propriété matérielle de la Compagnie soit déterminée au moyen d'une évaluation qui sera faite par des experts compétents tel que prévu dans le Règlement 210.

3° Les placements d'emprunt sur obligations investies dans l'entreprise favorables et rétribuis selon l'intérêt fixe de ces obligations.

4° En ce qui concerne les prolongements et les améliorations de toute sorte le taux d'intérêt devra être sur les obligations, l'intérêt fixe de ces obligations plus l'escompte s'il y en a et les frais des négociations. Sur les placements investis par les actionnaires, le taux d'intérêt sera celui fixé par la clause première ci-dessus.

5° Que le contrat qui sera rédigé réservera à la Ville le droit de commander les prolongements et améliorations qu'elle jugera raisonnable utiles ou nécessaires; mais pour ne pas grever la Compagnie d'un

usque trop considérable il sera entendu que la Ville ne pourra exiger des prolongements et améliorations sans garantir l'intérêt au le pourcentage fixé par la clause première ci-dessus.

6° La Ville devra construire les souterrains nécessaires à ses frais et dépense.

7° Il sera entendu que la Ville pourra en tout temps révoquer la franchise mais pour protéger les porteurs d'obligations et les actionnaires de la Compagnie contre aucun us que sera raisonnable, la Ville sera tenue de garantir la propriété matérielle de la Compagnie au pourcentage d'évaluation suffisant pour garantir le remboursement de tout le capital investi.

8° Qui à toute époque la Ville se réserve le droit de révoquer la franchise en donnant un avis de révoquant à cet effet, et en expropriant suivant les conditions ci-dessus.

Advenant que la Ville révoque la franchise à brève échéance ou dans un délai de une année fixe sera payé aux porteurs d'obligations et aux actionnaires comme surplus du remboursement de leur capital investi.

9° Au surplus des conditions précédentes la Ville devra reconnaître et créer à la Compagnie les bénéfices de sa franchise actuelle à terme non échue ou de tout autre franchise légale en vigueur à laquelle la Compagnie a droit.

Quand la Ville et la Compagnie seront d'accord sur l'évaluation d'une





- 1° L'établissement d'un marché dans la partie nord de la Ville  
 2° La vente du fumier sous le contrôle de leur Association qui en fera la vente et qui à cette fin établira des dépôts dans les principaux centres où il en sera besoin.

Son Honneur le Maire et M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert informent la délégation que le Bureau est favorable à l'établissement d'un marché dans la partie nord de la Ville et que cette question sera décidée sous peu.

Tant qu'à la vente du fumier la délégation est informée d'avoir adressé à la Commission de Législation en vue de faire préparer et adopter un règlement qui rencontrera les vues de l'Association.

25812. Soumis un rapport du département en Loi concernant l'avis donné à M<sup>o</sup> J. B. Laurent de ne pas payer à M<sup>o</sup> Danouf une somme de \$ 655.83 qui était due par la Cité à l'ancienne société Danouf et Laurent qui a entrepris pour la Ville la construction d'un canal d'égout.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté appuyée par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert il est Résolu De notifier le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité ainsi que le Caissier de ne pas payer la somme ci-dessus à moins d'avoir un reçu des deux personnes ci-dessus, savoir: par M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> Danouf et Laurent.

Soumise une communication de M<sup>o</sup> L. A. Girard demandant certaines améliorations dans la partie du Quartier St Denis, connue sous le nom de Bellefleur. Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté appuyée par M<sup>o</sup> le Commissaire Aubry il est Résolu De demander aux Ingénieurs en charge de préparer un plan pour l'ouverture de la rue Polette.

24563. Soumis un rapport de l'Officier chargé de la préparation des îlots pour la répartition du coût des canaux d'égout soumettant une suggestion pour le paiement du coût de l'égout de la rue Letang dans le Quartier Saint-Pierre.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Côté appuyée par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald il est Résolu De référer au département en Loi pour savoir s'il peut être donné suite aux recommandations contenues dans le dit rapport et pour savoir aussi quelle procédure à suivre pour y donner suite.

25882. Soumis un rapport du Trésorier de la Cité contenant les protestations de M<sup>o</sup> J. M. Williamson, de qui le département du Trésor, réclame des taxes sur certains terrains dans le Quartier Mont Royal.

Une proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert appuyée par M<sup>o</sup> le Commissaire Côté il est Résolu Que le paiement des taxes ci-dessus soit exigé au dit M<sup>o</sup> Williamson.

26043. Soumise une communication de la "Bon Realty Co." demandant si la Ville devrait acheter une parcelle de terrain, située au coin de l'avenue

Royale et Chemin de la Cote Saint  
Antoine, Quai de Notre Dame  
des Graces.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hebert  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Cote il est  
Resolu De verser au Tresorier de la  
Cite pour rapport.

Soumis un rapport de l'Avocat  
en Chef de la Cite qui il ne peut  
etre donne suite a la recommanda-  
tion du Surintendant des Marches  
au sujet de M<sup>re</sup> H. Obont de signer  
seul le bail existant pour l'Etat  
Nos 28 H. du Marche St Laurent.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Cote il est  
Resolu D'aprouver la recommandation du  
Surintendant des Marches.

Soumis des mandats, verifiés par  
le Controleur et Auditeur de la  
Cite, au montant total de \$8712.90  
surant liste certifiée.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hebert  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Resolu D'en autoriser le paiement.

24568 Soumis un rapport du Depute  
Lagimodier en Chef, recommandant  
de faire voter un credit de \$500. pour  
completter les forages necessaires pour  
la preparation des plans en vue  
de la construction d'un tunnel sous  
le Canal Lachine.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
Resolu De recommander au Conseil le vote d'un  
credit de \$500. pour les fins ce dessus.

7  
Soumis un rapport du departement  
en Loi au sujet des droits du Maire  
de voter comme Membre du Bureau  
des Commissaires.

Preparé de record

M<sup>le</sup> Commissaire Hebert  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Propose que la motion M<sup>re</sup> Donald Ainey  
a la page 4 des minutes du 25 Mars  
a. m soit reconvenue et annulee a  
toutes fins que de droit.

Cette motion est adoptée.

M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald, dise d'ent

M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Ainey  
Propose que l'Avocat en Chef  
soit prie de preparer et de faire  
un projet de regles pour le gouverne-  
ment du Bureau, lesquelles regles seront  
ensuite etudiees par le Bureau.  
Son Honneur le Maire declare cette motion  
hors d'ordre, parce qu'il appartient  
au Bureau de faire lui meme les  
reglements applicables a sa gouverne-  
ce et que le Bureau n'a pas le  
droit de deléguer ce pouvoir au  
departement en Loi.

M<sup>le</sup> Commissaire Ainey en appelle de  
cette decision du Maire.

Le vote est pris.

Les voix se partagent comme suit  
Pour la decision du Maire: M<sup>re</sup> M<sup>re</sup>  
Hebert, Cote

Contre M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Donald, Ainey  
Le vote est ensuite pris sur la motion  
proposée M<sup>re</sup> Donald - Ainey qui  
est rejetée sur la decision suivante  
Pour M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Donald - Ainey  
Contre M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Hebert, Cote. Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire McDonald continue  
à expliquer sa motion au sujet  
des propositions à faire à la Com-  
pagnie des Tramways, puis, après  
quelques remarques de M. le  
Commissaire Côté, ce dernier  
propose, appuyé par M. le  
Commissaire Hébert,

Que les débats du projet soient  
ajournés à demain à 11 heures  
à. M.

Après débats,

Le vote est pris sur la motion  
ci-dessus, qui est adoptée sur la  
décision suivante.

Pour M. M. les Commissaires Côté, Hébert

Son Honneur le Maire.

Contre M. M. les Commissaires McDonald

Ainey.

Un nouveau débat s'engage et  
une proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que le séance soit ajournée au

Ajournement.

M. Ainey

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 27 mars 1915 à. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. M. Martin Président

M. M. les Commissaires Côté  
Hébert

La lecture des minutes est suspendue, attendu qu'elles ne sont  
pas prêtes.

Soumise une offre de la Cie "Deubion Ltd" de vendre à la Cité,  
pour les fins de l'établissement d'un marché public, dans la  
partie nord de la Delle, une propriété ayant front sur lan-  
gué Pelletier, avenue Henri Julien et partiel sur la rue de Gaspi.

24898

Une proposition de M. le Commissaire Hébert

Resolu

De transmettre au Conseil, pour les fins de l'acquisition de ladite  
propriété, une somme de \$190,000.00 lesdites sommes ne devant excéder que la  
valeur du terrain hors araire de 0.95 le pied.

26124

Soumise un projet de rapport au sujet de l'achat de certaines pro-  
priétés appartenant à M. E. Lavolette, pour la construction d'un  
Boulevard St-Joseph, de la rue Prolet et de l'cha-  
ragement de la rue St-Denis.

Resolu

De transmettre le dit rapport au Conseil pour  
l'approbation.

M. M. les Commissaires Ainey M. McDonald  
prennent leur siège.

25574

Soumise un rapport de l'Architecte  
de la Cité, déclarant que l'instal-  
lation de la couverture en terre  
bentonite est pour la suite au  
chauffage est complète avec satisfaction  
Une proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire McDonald

Resolu D'approuver le dit rapport.

26005 Soumis un rapport du député In-  
gimieux en chef, se commandant le  
vote d'un crédit de \$2500.00 pour  
payer le cout des essais qui  
seront faits des matières ailes de-  
vant être employées pour les  
travaux a exécuter, soit a la  
journee, soit au contrat seul  
le controle du département des  
Travaux Publics.

Son proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert est

Resolu D. se commander au Conseil  
le vote de la dite somme pour les  
fins ci-dessus.

25764 Soumis deux communications de  
26080 M. M. John Quinlan et de M. M.  
Peter Hyall sous un rapport avec  
la construction de la Bibliothèque  
Municipale.

Son proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Hébert est

Resolu D. se poser sur la table pour con-  
siderer alors en même temps que du  
rapport du département en loi  
a ce sujet.

Soumis un rapport du Contrôleur  
et Auditeur de la Cité, se comman-  
dant que M. P. Olivier, préposé  
a la confection des roles de votation  
soit transféré dans son bureau  
pour remplir la vacance créée  
par le départ de M. Arthur  
Doyon.

Son proposition de M. le Commissaire Hébert  
Appuyé par M. le Commissaire Côté il est

Resolu D. approuver la dite recommandation

Le Bureau continue l'étude de la  
question des tramways.

✓ Au debut de la discussion  
Son Honneur le M. Maire s'inquite de  
la présence de deux sténographes  
qui prennent note des délibérations  
et desire savoir ainsi que M. M. les  
Commissaires Airey, Côté, Hébert pour  
qui ces sténographes sont payés et qui  
ils représentent.

M. le Commissaire M. Donald ayant  
soulevé le point que au moment que  
les séances du Bureau des Com-  
missaires sont publiques, n'importe  
de quel citoyen a le droit d'être  
présent.

L'incident est clos.

Le Secrétaire fait lecture du rap-  
port du département en loi au  
sujet de la motion proposée par  
M. le Commissaire Côté à la  
séance d'hier.

Après un débat, l'étude de la  
question des Tramways est suspendue  
pour permettre la présentation de  
quelques rapports.

25705 Soumis un rapport du Directeur de  
l'Assistance Municipale recomman-  
dant la vente a l'enchère par  
un huissier de la Cour Supérieure  
des habits et effets usés par les au-  
torités de la Morgue au département  
de l'Assistance Municipale et ayant  
appartenus a des personnes pour  
lesquelles la Cité doit payer des frais  
inhumation.

Son proposition de M. le Commissaire M. Donald  
Appuyé par M. le Commissaire Airey il est

Resolu D. approuver la dite recommandation



Soumis un rapport du Directeur  
du Bureau Municipal d'Hygiene  
et de Statistique que, recommandant le  
vote d'un credit additionnel de  
\$500.00 pour les maisons en  
quarantaine

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
De sifiser au Controleur et Au-  
diteur de la Cite pour rapport.

Attendu que la resolution du 25  
mars 1915, mettant M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Dubuc  
et H<sup>l</sup> Auclair en demeure de  
se conformer, sous peine de renvoi,  
a la resolution du 20 mars, a  
ete posee par erreur, et que  
ces Messieurs n'ont jamais refuse  
de se conformer a la resolution  
du 20 mars.

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Que la dite resolution du 25 mars,  
soit abrogee, excepte en ce qui peut  
avoir trait a M<sup>rs</sup> Alexandre Martin  
et que copie de la presente resolution  
soit transmise a M<sup>rs</sup> M<sup>rs</sup> Dubuc et  
Auclair.

Le Bureau reprend l'etude de  
la question des Tramways et apres  
propres et discussions.

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
Que le debat soit ajourne a mardi  
prochain le 30 du courant, a 3 heures  
P. M<sup>rs</sup> et que les deux questions (Projet  
de Son Honneur le M<sup>rs</sup> et projet de  
M<sup>le</sup> Commissaire McDonald) soient  
discuties en meme temps par le Bureau

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
Que le rapport ete par le Com-  
mittee, au sujet de la Bibliotheque  
soit retire, et que les soumissions  
a qui n'a pas ete remis le rapport  
soient invitees a etendre le delai de  
30 jours mentionne dans la formule  
des soumissions.

Resolu

Le rapport etant soumis au Bureau  
pour signature.  
Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
Il y ajouta une clause, a l'effet de  
demander au Conseil l'autorisation  
d'executer les travaux a la jour-  
nee, si le Bureau le juge appo-  
prie.

26042

M<sup>le</sup> Commissaire McDonald se decla-  
rant decide, quant a cette partie  
du rapport, mais d'accord sur  
la balance du dit rapport.

Soumise une communication de la Cite  
de Verdun, au sujet de la condition  
dangereuse du Pont au dessus de  
l'Aqueduc, a l'Avenu Church.

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est  
De sifiser a l'Ingénieur, Surin-  
tendant de la Voirie, pour rap-  
port.

Soumis un rapport du departe-  
ment en Loi, au sujet du plan  
Quelle definissant la ligne entre la  
propriete de la Cite et la propriete  
des Commissaires du Harve, Quartier  
Longue Pointe.

Resolu

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Cote  
Approuve par M<sup>le</sup> Commissaire Hebert il est

Resolu De referer a l'Ingénieur Surin-  
tendant de la Cité, pour  
rapport sur la part que la  
Cité sera appelée à payer  
pour ce bonnage.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert

Resolu Que la séance soit ajournée au  
30 du courant à 3 heures P.M.  
Government

Monday

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires  
Tenue le 30 mars 1915 P.M.

Présents  
M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> les Commissaires Airey  
Hébert  
M<sup>o</sup> Donald

En l'absence de Son Honneur le M<sup>o</sup>aire  
M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert est appelé à  
présider.

• Soumises quatre séries de mandats,  
vérifiées par le Contrôleur et Au-  
diteur de la Cité, au montant res-  
pectif de \$39,668.79 - 15,421.95 - 45,297.56 -  
2,847.11. suivant listes certifiées.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Airey  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Resolu Qu'il est autorisé le paiement.

Son Honneur le M<sup>o</sup>aire prend son  
siège.

Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Resolu Qu'il approuve les réquisitions suivantes:

Payeur Nos 16-17  
Commissaires No 16  
Éclairage No 10  
Aqueduc Nos 226-228-229-230-231-232  
233-234-235-236-237-238-239-240-  
Égouts (St de Pella) Nos 5-6  
Do (St. Ouest) No 21  
Voie (St. Est) " 46-47  
Do (St. Nord) " 119-120-121  
Do (St. Ouest) " 27-28-29

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aréy il est  
Résolu Que M<sup>o</sup> A. Brunet, inspecteur des  
Plantes de la Ville soit remercié de  
ses services conformément à la  
recommandation de Son Honneur  
le M<sup>o</sup>aire.

Soumise une communication de l'  
Amor Mutuelle des Employés Ci-  
viques, invitant le Bureau à  
une réunion au Temple au  
Travail au sujet de l'engage-  
ment des cantonniers.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Résolu De référer à M<sup>le</sup> Commissaire  
Côté les affaires M<sup>le</sup> Commissaire  
Aréy de représenter le Bureau  
à la dite réunion.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Résolu De voter une somme de \$5000.00  
\$ 500.00, à affecter au crédit de  
réparation pour donner effet à une  
résolution du Bureau en date du  
25 mars courant au sujet de ré-  
parations à faire à la deuxième  
pompe du système frigorifique du  
M<sup>o</sup>orche Blonscourt par la  
Cie "Lyburner Ltd"

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Résolu Que les minutes soient approuvées.

Soumise une interpellation de M<sup>o</sup>  
l'Ecuyer Rubinstein, au sujet de  
l'opportunité de faire cette année  
l'ouverture de la rue Hutchison  
jusqu'à l'avenue des Pins.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aréy il est  
Résolu Qu'il informe le Conseil, en réponse  
que le Bureau des Commissaires  
ne voit pas la possibilité de faire  
une amélioration cette année.

25405 Soumis un rapport du département  
en Loi, déclarant que les proprié-  
taires intéressés dans l'expropria-  
tion de la rue St-Anne, entre les  
rues Beaubien et St-Jacques, ne  
peuvent s'opposer au paiement  
du coût de cette expropriation

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aréy il est  
Résolu Qu'il approuve le dit rapport et in-  
forme les intéressés en conséquence.

26118 Soumis un rapport du Surinten-  
dant des Achats et des Pertes, re-  
commandant les ventes des dépôts  
suivants, en rapport avec la  
démolition de certaines bâtisses:-  
E. Rochon \$ 12.50  
G. Simard 27.50

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvé par M<sup>le</sup> Commissaire Aréy il est  
Résolu Qu'il autorise la vente des dits dépôts.

26041 Soumis un rapport du Surinten-  
dant des Achats et des Pertes, recomman-  
dant les ventes des dépôts sui-  
vants, en rapport avec la dé-  
molition de certaines bâtisses:-  
E. Rochon \$ 115.50  
C. Pagenais 7.00  
O. St-Pierre 25.00  
G. Bourgoin 75.00  
J. Tremblay 121.00  
Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Resolu Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> autoriser la remise des d<sup>ts</sup>  
 de p<sup>o</sup>ts

26052 Soumettre un rapport du Trésorier  
 de la Cité, recommandant de  
 donner instructions au départe-  
 ment de la Voirie, de prendre  
 possession du terrain acquis  
 pour l'usage projeté de la rue  
 St-Jacques

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> de référer à l'ingénieur en chef  
 avec instructions de se conformer  
 à cette recommandation.

26050 Soumettre une communication de M<sup>o</sup>  
 G. Mellemé, au sujet du paiement  
 de ses taxes, sur une propriété  
 située dans le Quartier Mercier.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> de référer au département en  
 Loi pour rapport.

25967 Soumettre un rapport du Surinten-  
 dant des Ponts et des Chaussées  
 au sujet de la requête de M<sup>o</sup> M<sup>o</sup>  
 Malthe Campbell pour le privilège  
 d'avoir une soule à charbon  
 sous le trottoir de la rue Pleury.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> de déposer aux archives.

26103 Soumettre un rapport du département  
 en Loi, au sujet de la nomination  
 des témoins, devant représenter la  
 Ville dans les causes de St-Denis  
 vs La Cité et De Bellefeuille vs La Cité

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald il est  
 Que M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> J. P. Seguin, J. P. Piloguin  
 W. A. Ogilvie soient nommés pour agir  
 pour la Cité moyennant un hono-  
 raire de \$50.00 chacun, compris est l'ex-  
 amen des propriétés en question, de  
 témoignage en cour et les comparutions  
 en cour chaque fois qu'il sera jugé  
 nécessaire

21080 Soumettre un rapport du Notaire de  
 la Ville recommandant le paiement  
 d'une somme de \$400.00 à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> K.  
 H. Laflamme, A. S. Mitchell en rap-  
 port avec la vente à la Cité de  
 certains lots pour l'ouverture de la  
 rue Salaberry

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> autoriser le paiement de ladite  
 somme.

26119 Soumettre un rapport du Surinten-  
 dant des Achats et des Ventes, re-  
 commandant le remboursement  
 d'un dépôt de \$341.00 à M<sup>o</sup> M<sup>o</sup>  
 Dufort et Beauvois, en rapport  
 avec leur contrat pour la fourniture  
 de charbon dur ant l'année 1914.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey il est  
 P<sup>o</sup> autoriser le remboursement du dit  
 dépôt.

Soumettre une communication de la "42<sup>nd</sup>  
 Batt. Highlanders" demandant l'usage  
 d'une portion de la Ferme Fletcher  
 pour faire des exercices militaires  
 Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Ancey  
 Approuvé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donald il est

Resolu P'accorder l'autorisation demandée sur cette appropriation du Surintendant du Parc Mont Royal.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
Resolu P'offrir la Compagnie des Tramways d'étendre sa voie dans le Quartier Mercier, jusqu'aux limites du dit Quartier.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est  
Resolu P'offrir la Compagnie des Tramways de louer ses rails sur la rue Notre Dame, dans le Quartier Mercier, à l'endroit déjà prévu par les Ingénieurs.

24299 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de l'achat par la Cité de certains lots de terre nécessaires à l'ouverture de la rue De Salaberry.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
Resolu P'offrir au dit département en Loi de faire rapport sur l'opportunité de prêter au l'entrepreneur de la propriété de M<sup>le</sup> Adame Parent.

26048 Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant de donner instructions au département en Loi de poursuivre la "Canada Securities Corporation Ltd" pour la faire accomplir ses obligations en rapport avec la vente d'un emprunt de \$730,000.00.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
Resolu P'offrir au département par la Cité pour rapport.

25949 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la plainte de M<sup>le</sup> G. E. Owen, concernant le transport des fumier dans les rues.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
Resolu P'offrir au département par la Cité pour rapport.

25876 Soumis un rapport de l'Architecte de la Cité au sujet du changement des marches en bronze, pour l'escalier du département de Police, dans le Poste de Tiro aux loches, pour des marches en marbre.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Aubry  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Resolu P'autoriser le dit changement pourvu que l'entrepreneur et l'Architecte déclarent par écrit que ce changement sera fait sans charges additionnelles.

26102 Soumis un rapport de l'Architecte de la Cité, recommandant de faire annoncer officiellement, dans les journaux, que les Règlements Nos 260-306-327-434-501-532-454 de la Cité de Montréal s'appliqueront à partir du 5 juin prochain, au Quartier Hotel des Neiges.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Aubry  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald il est  
Resolu P'offrir au département par la Cité pour rapport.

25951 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville déclarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demandé, par M<sup>o</sup>. M<sup>o</sup>. J. A. Vincent & C<sup>ie</sup> pour installer une boutique, pour réparer les automobiles, sur la rue Ontario Est.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson P<sup>r</sup> approuver le dit rapport et d'en informer les requérants en conséquence.

24804 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet des frais de transport des employés du département de l'Inspection des Pâtisseries P<sup>r</sup>posé sur la table.

26026 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M<sup>o</sup>. J. Octave Vallée d'occuper le lot M<sup>o</sup> Cad. 2630. Quartier Saint Gabriel, 100 316 rue Chateauguay, pour recevoir, emmagasiner et vendre du bois de chauffage, charbon, foin et grain.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson P<sup>r</sup> accorder le permis demandé.

26033 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M<sup>o</sup>. A. B. Litch d'occuper le lot M<sup>o</sup> Cad 331, subd. C. 238, Quartier Saint Phélic, 100 770 rue Gabriel, pour installer une chaudière à vapeur de

de 25 C. V. pour établir une buanderie.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson P<sup>r</sup> accorder le permis demandé.

Resolu Soumis une communication de M<sup>o</sup>. P. M<sup>o</sup> Dinard, transmettant une requête de citoyens de la partie nord de la Ville, demandant un M<sup>o</sup> rocher, et suggérant un endroit pour l'y installer.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson P<sup>r</sup> se référer à la Commission Spéciale du Conseil à ce sujet.

30351 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade, durant la quinzaine se terminant le 3 mars.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arney il est P<sup>r</sup> recevoir le dit rapport.

26084 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant de ratifier la démission du pompier Emile Jourdain à compter du 20 mars 1915, pour cause.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arney il est P<sup>r</sup> approuver le dit rapport.

25592 Soumis un rapport du Surintendant des Achats de Chevaux recommandant la vente à l'échelle des chevaux Nos 3-71-100-118 164-224-264 et 302, du département de l'Insémination.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Jones  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénier  
 D' approuver la dite recommandation.

✓ Soumis un rapport du Chef  
 du département des Incendies  
 sur la nécessité d'améliorer le  
 système d'alimentation de l'eau,  
 dans le Quartier Boissière,  
 au sujet de ses exigences  
 du Service des Incendies.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénier  
 De référer au Commissaire des  
 Travaux Publics pour rapport  
 du Surintendant de l'Agueduc.

✓ Soumise une communication de  
 l'Exécutif de la Fédération des  
 Clubs Ouvriers Municipaux de  
 Montréal, recommandant la  
 promotion du Capitaine Joseph  
 Charpentier, au Poste de Chef de  
 District.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 De référer au Chef du départe-  
 ment des Incendies, avec prière  
 de donner une suite favorable  
 à cette recommandation, quand  
 il y aura lieu.

25990  
 ✓ Soumis un rapport du Chef  
 du département des Incendies,  
 recommandant la nomination  
 de M<sup>re</sup> Robert Van Looy, comme  
 membre du département des In-  
 cendies, comme pompier de deux-  
 ième classe, position qu'il occupait  
 avant son départ pour le  
 service militaire.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 D' approuver la dite recommandation.

26012  
 ✓ Soumis un rapport du Surin-  
 tendant de Police, recommandant  
 l'incorporation de l'Association  
 dite "Pellico Club".

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 De faire rapport au Conseil, re-  
 commandant la dite incorpora-  
 tion, aux conditions ordinaires.

25975  
 ✓ Soumis un rapport de l'Archi-  
 tecte de la Ville, déclarant ne  
 pouvoir recommander l'octroi  
 du permis demandé par M<sup>re</sup> Madame  
 Eugène Guay, pour autorisation  
 de vendre de la gazolie, sur la  
 rue Saint-Ferdinand.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Chénier  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 D' approuver le dit rapport  
 et d'informer le requérant  
 en conséquence.

25877  
 ✓ Soumis un rapport du Surin-  
 tendant de Police, au sujet de  
 la plainte de M<sup>re</sup> William Davis  
 concernant les courses de chevaux,  
 sur le chemin de Lachine.

Resolu  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénier  
 D' approuver le dit rapport  
 et d'informer le plaignant en  
 conséquence.

25907  
 ✓ Soumis un rapport du Chef du  
 département des Incendies recom-  
 mandant la promotion de M<sup>re</sup>.

Dollard Lafleur, Inspecteur, a la position d'Assistant Inspecteur en Chef, avec entente que pour le present cette promotion n'entraînera aucune augmentation de salaire, mais confiera au titulaire l'autorité voulue pour partager les responsabilités de l'Inspecteur en Chef, et pour les remplacer en son absence.

Son proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Hebert et est approuvée la dite recommandation.

26122 Soumis des rapports du Directeur de l'Assistance Municipale  
26123  
26089 recommandant le paiement des sommes suivantes, aux Institutions de Charité, subventionnées par la Ville.

- Chirurgie Opthalmique Hop. St Luc \$1,500.00
- Arme du Salut 500.00
- Yacht and Play grounds Association 1,000.00

Son proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Arney et est approuvée le paiement des dites sommes.

26088 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant que la somme de \$600.00 qui a été votée comme subvention à l'Amix National Française, lui soit payée immédiate-ment.

Son proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Hebert et est approuvée le paiement à même le credit voté à cette fin.

26082 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant d'affecter une somme de \$200.00 à l'achat d'ustensiles supplémentaires pour le Refuge McLaughlin.

Son proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Arney et est approuvée la dite dépense, soumise à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

26114 Soumise une communication de M. A. Desnoyers, demandant la permission de construire un banc derrière le McLaughlin Saint Jacques.

Son proposition de M. le Commissaire Arney approuvée par M. le Commissaire McDonald et est approuvée au Surintendant des propriétés pour rapport.

Soumise une communication de M. Arthur Woodson, demandant le renouvellement de son privilège pour la vente de journaux.

Son proposition de M. le Commissaire Hebert approuvée par M. le Commissaire Arney et est approuvée au Surintendant des Privilèges et des Licences pour rapport.

25817 Soumis un rapport du Chef du département des Incendies, recommandant l'engagement de 3 hommes additionnels.

Son proposition de M. le Commissaire McDonald approuvée par M. le Commissaire Arney et est approuvée au Chef du département des Incendies, de faire rapport sur l'économie de \$175,000.00 qui devrait être pratiquée avant l'engagement de nouveau personnel.



26069 Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de la réclamation du Dr A. Hutchison, pour chute de son épouse sur les trottoirs

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Résolu De renvoyer au département une déclaration pour ce rapport.

25865 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant, en vue de corriger une erreur, dans la liste des Salaires Raisonnable que le salaire des paveurs soit fixé à \$0.48<sup>+</sup> de l'heure au lieu de \$0.45<sup>+</sup>

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Airey approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Résolu D'approuver la dite recommandation.

25239 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant le paiement d'une somme de \$1,000.00 à M<sup>re</sup> B. A. Pures, représentant la balance de ses honoraires en rapport avec la construction du Poste du Quartier Bourgeois

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Airey approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Résolu D'autoriser le paiement de la dite somme, sujet à approbation du département en Loi.

24617 Soumis une communication des Chiffonniers du Département, se plaignant que les employés salaires frottent le commerce de chiffons.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert et est  
Résolu De renvoyer au Surintendant de l'In-

struction pour ce rapport.

✓  
Après une communication du Surintendant E. Gwyn, au sujet de l'orphelinat Saint Agnès

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Airey approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald et est  
Résolu De renvoyer à M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Bernier, Chevalier, et Gauthier pour ce rapport.

26095 Soumis un rapport du Surintendant des Travaux, recommandant que les hommes employés aux travaux de réparations à la maison de l'Assistant-Surintendant de l'Île Sainte-Hélène, soient pensionnés sur l'Île à raison de \$4.00 chacun par semaine, le credit nécessaire devant être imputé sur les montants votés pour les réparations à la maison

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Airey approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Résolu D'approuver la dite recommandation sujet à approbation du département en Loi.

✓  
Ses propositions de Son Honneur le Maire, en l'absence de M<sup>le</sup> Commissaire Côté, pour cause de maladie et du consentement unanime du Bureau, il est

✓  
Résolu De différer l'étude de la question des Tramways, jusqu'à mercredi, le 7 avril prochain à 3 heures P.M.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert et est  
Résolu Que la séance soit ajournée à mercredi le 31 mars courant à 3 heures P.M.

Ajournement  
M<sup>re</sup> Marley

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires Tenue le 31 mars 1915 P.M.

Présents Son Honneur le Maire M. Martin Président M. M. les Commissaires Arney Hébert McDonald

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Résolu Que les minutes telles que lues soient approuvées.

26160 Soumis les annonces, plans de soumissions et cahiers des charges pour la fourniture d'asphalte raffiné pour l'exercice 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire McDonald Résolu D'approuver les dites formules etc et d'autoriser la demande de soumissions, avec l'entente que dans aucun cas, où les soumissions aires pourraient soumettre leurs spécifications, elles seront aussi admises avec échantillons, sujet à l'approbation de l'ingénieur en chef et que les analyses seront faites par les chimistes Phasal et Mc Gill.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Résolu D'approuver les requêtes suivantes: Voirie (Hde Ville) No 1 Marchés No 32 Edifices Municipaux No 73

Parce (Ile St Hubert) Nos 72-73 Do (Parc Mc Royal) " 13 Do (La Fontaine) " 47-48-49 Aqueduc Nos 241-242-243 Fosse (Petite Rivière) Nos 112 Pétrole No 3 Assises municipales Nos 122-123-124-125-126 Inspection du Lait et des Fermes No 3 Alarmes No 21 Inspection des Aliments No 7 Tobie Nos 54-55-56-57-58-59 Maladies Contagieuses No 27 Incineration Nos 49-50 Voirie (Petite Rivière) No 48 Do (Do) (No 1) Nos 122-124-125-126-127 Incendies Nos 79-80-81-82-83-84-85

26083 Soumis une communication de la "Laurentian Granite Co" au sujet des soumissions pour la fourniture de blocs de granit.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Résolu De référer au Député Ingénieur en Chef et au département du Lait pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert Appuyé par M. le Commissaire Arney il est Résolu D'autoriser la remise du dépôt de \$48,000.00 fait par M. M. Peter Lyall Co en rapport avec la construction de la Bibliothèque municipale, si cette Compagnie le désire.

Soumis un mandat, au montant de \$3,750.00 en faveur du "Ordre des Sœurs Franciscaines Canadiennes" de l'Hôpital Notre Dame. Sur proposition de M. le Commissaire Hébert

Resolu Approuve par M. le Commissaire Argyil  
D'en autoriser le paiement.

✓ Soumis le rapport des Inspecteurs  
de Tramways pour les semaines  
finissant les 13 et 20 mars courant.

Resolu Approuve par M. le Commissaire  
D'en autoriser le dit rapport.

25614 Soumis le rapport conjoint du  
Surintendant des Achats et des  
Ventes et du Surintendant de  
Sobie, sur les soumissions reçues  
pour la fourniture d'uniformes  
pour la Sobie.

Resolu Approuve par M. le Commissaire Argyil  
D'adjuger le contrat pour la  
confection de 1,015 paires de pantalons  
de constables, à M. C. E.  
Lamoureux à raison de \$5.50 la  
paire, et 1,015 blouses de constables  
à M. C. Charlebois à raison de \$7.20  
la blouse, de préciser les contrats  
en conséquence, de prier Son Honneur  
le Maire et le Greffier de la Cité  
à signer les contrats à intervenir  
et de rembourser les dépôts aux  
soumissionnaires qui n'ont pas obtenu  
de contrat ou partie de contrat.

26145 Soumis une communication de  
M. M. Laura Letch Esq., au  
sujet des salaires à payer  
aux ouvriers employés aux tra-  
voux de la traversée du Canal  
Locke, pour le département des  
Egouts.

Approuve par M. le Commissaire Argyil  
Approuve par M. le Commissaire McDonald

Resolu De payer temps double aux ouvriers  
qui travaillent le dimanche, et de  
payer les ouvriers qui travaillent la  
nuit par équipes.

Le Bureau procède à l'ouverture  
de soumissions pour la fourniture  
des différents matériaux requis  
pour l'exécution des travaux  
permanents, de l'exercice  
1915.

✓ Les soumissions susdites sont ouvertes  
en présence des parties intéressées  
et referées à l'Agent des Achats  
et des Ventes, et aux chefs des  
diverses départements intéressés,  
pour tabulation et rapport et  
les chèques de dépôt les accom-  
pagnant sont déposés au Bureau  
du Trésorier de la Cité et  
les échafaudages soumis avec  
les dites soumissions sont également  
referées au Surintendant des  
Achats et des Ventes, savoir:-

Explosifs		Dépense
1	Canadian Explosive Limited	1182.78
Charbon		
2	Araree Dale	4588.50
3	Evans, Ross Limited	4462.50
4	J. G. Labrecque	4500.00
5	J. G. McCreary Coal Co	4500.00
6	La Cie de Approvisionnement du Canada	4582.50
7	Henry Feltz alyault	200.00
8	L. Cohen & Son	4600.00
9	Jay McCreary	762.50
10	Felix Sapovogau	450.00
11	Centennial Coal Co	4570.00
12	Macpherson, Depate	4501.25
13	Dyfford & Brundage	4500.00
14	A. H. Dupond & Son	4575.75
15	André Thi	1225.00

16	A. Leclerc & Co	500.00
17	Les Hall Coal Co	4587.50
18	Marchants Coal Co	4827.50
19	Leclerc & Frere	375.00
20	Joseph Lafabre	4504.00
21	Alp. Paulpey	4591.75
22	J. F. Moore Co	4500.00
23	Fargues Robertson Ltd	4600.00
24	Leger Central Oil	4582.50
25	The Hart + Adair Co	4590.00
26	H. Vipond	4593.00

Ferronneries

27	Factory West Metal Co	125.00
28	Can. Bronze & Brass Works Co (cheque)	150.00
29	Engle & Globe Steel Co	100.00
30	Lewis Bros Ltd	100.00
31	J. E. Boyd Co	125.00
32	Thos. Dandrea Mfg Co Ltd	324.34
33	Spummond McCall Co	775.00
34	Samuel Fisher Regd.	100.00
35	H. Gray Co	100.00
36	J. P. Baker Co	500.00
37	Coverhill Farm out Co (cheque par compte)	50.00
38	Siddap Seapole Ltd	150.00
39	The Sheet Metal Products Co Ltd	125.00
40	Frothingham Workman Ltd	100.00
41	Beaumont Co	184.00

Huiles

42	Canadian Oil Co	700.00
43	McCall Bros Co	476.50
44	Elite Construction & Supply Co (cheque par L. Poyon)	120.00
45	John McEllen & Son Ltd	300.00
46	The Peterson Mfg Co Ltd	225.00
47	The Imperial Oil Co Ltd	2279.00
48	H. Gray Co	50.00
49	W. J. Thom Oil Co	670.00
50	Samuel Fisher Regd.	100.00
51	Canadian Economic Lubricant Co Ltd	489.05
52	The Union Chemical & Petroleum Co	110.00
53	Alex McArthur Co Ltd	234.00

54	Crushed Stone Coy	291.00
55	H. McWally Co Ltd	20.00
56	Shinton Ltd Builders Supply Co Ltd (Pousse inorganique)	339.00

Fiches

57	Coverhill Farm out Co cheque par compte	50.00
58	Frothingham Workman Ltd (Luzure & Baker (Terre cuite))	50.00
59	H. McWally Co	2250.00
60	Alex P. Berger Ltd	3100.00

Sable

61	W. Petherford & Co Ltd, cheque par The Prod. Sand Co	4100.00
62	Francis Hawkin	2000.00
63	Alex. P. Berger Ltd	7700.00
64	City Sand & Gravel Co	6779.50
65	The Canadian Sand & Gravel Co Ltd	2000.00
66	The Montreal Sand & Gravel Co Ltd	1875.00
67	The W. J. Poirer Co Ltd	600.00
68	The Touzin Sand Co	1110.00
69	Robellard & Co deaux	400.00
70	The Standard Sand & Gravel Co Ltd (cheque par la Banque Francaise)	5040.00
71	J. Abraham	7000.00
72	A. H. Mines Co Ltd	3290.00
73	Jos. Loizeux	410.00
74	Shinton, Ltd Builders Supply Co	1200.00
75	Elite Construction Supply Co (cheque par L. Poyon)	300.00
76	J. A. Morisson Co	500.00
77	A. Goud	2000.00
78	High Grade Sand & Gravel Co - (par cheque)	1000.00
79	Joseph Maurice	1000.00
80	John Mack	4500.00
81	Ed. Ponnelle Ltd	800.00
82	Dr. L. Guerin Quarry Co	1000.00
83	John J. Poirer	500.00
84	The Fire proof Crushed Stone Coy (cheque)	150.00
85	Cheque J. H. Belanger	150.00

86	O Manauille	500.00
87	Laurentian Granite Co	100.00
88	Lawrence Quarry Ltd	500.00
89	Stearns & St Marie	
	cheque pour J. St Marie	3900.00
90	Proger & Quirk	1000.00
91	Co of Souville	800.00
92	R. Mc Wally Co Ltd	1000.00
93	M. Morrison Quarry Co	1000.00
94	Stearns - Reed Builders Supply Co	950.00
95	Elite Construction Supply Co	
	cheque pour L. Doyon	300.00
96	G. H. Meyer Co Ltd	7500.00
97	Louisey Ltd	100.00
98	J. R. Stone Co	100.00
99	Morrison Quarry Co	1200.00

Travaux en plomb, plomberie, saumon, Eau

100	James Robertson Coy Ltd	1496.00
101	Thos Robertson Coy Ltd	1396.50
102	P. R. Cuthbert Co	
	cheque pour L. Cohen & Son	1820.00
103	Spit Coy of Canada Ltd	1407.00
104	Canadian Metal Co Ltd	1700.00
105	J. Patterson Co Ltd	3122.00

Achat de materiel aux de Debut

106	S. Talpois	500.00
107	International Gully & Mfg Co Ltd cheque pour accepté	500.00
108	A. Archambault	cheque
109	The North American Scrap Iron Co cheque	cheque

Bureau des Fonts

110	International Gully Mfg Co Ltd	694.87
111	Canada Iron Corporation	3456.00
112	J. H. & C. E. Hunter	635.00
113	P. R. Cuthbert Co	
	cheque pour L. Cohen & Son	700.00
114	John Mc Donnell Ltd. Iron Works Co Ltd	2500.00
115	A. Archambault	100.00

116	Canada Iron & Foundry Co cheque pour accepté	427.50
117	The Gault Co	100.00
118	W. P. King Co	3500.00

Croise pierre (Rubble)

119	Proger & Quirk	600.00
120	J. H. Doyon	480.00
121	J. H. & C. E. Hunter	50.00
122	Morrison Quarry Co	100.00
123	Walteray Quarry Co	2500.00
		500.00
124	A. Geron	4400.00
125	J. Sullivan	100.00
126	Morrison Quarry	600.00
127	Morrison Quarry	750.00
128	Stearns - Reed Builders Supply	600.00
129	L. G. Tasse soumission pour cheque pour Louisa Ltd	52.00
130	A. Durand	770.00
131	J. Mc Wally Co	600.00
132	Genie S. S. Kault	1200.00
133	Souvieng Leme Works	180.00
134	J. A. Brunet	700.00
135	O. Manauille	300.00
136	J. G. G. G.	900.00
137	P. Donnelly Ltd.	1500.00

Son Honneur le Maire laisse son siege et M. le Commissaire Hebert est appelé a presider.

24516 Soumis un rapport du Lieutenant de Police, fournissant certains renseignements demandés par le département en loi, en rapport avec la demande de pension de l'Ex. Directeur Aquilino Demers. Sur proposition de M. le Commissaire M. G. G. G. approuvé par M. le Commissaire G. G. G. G. et résolu de référer au département en loi.

26132 Soumis un rapport du département en loi, au sujet de la protection des Monuments Publiques, érigés dans les Parcs de la Cité au sur les Plans Publiques.  
 ✓  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> D'Arès  
 Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

25986 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, déclarant que le Bureau peut permettre à M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Peden + M<sup>re</sup> Loren d'être dispensés de se conformer à la section 20, du Règlement 268, à certaines conditions mentionnées dans ledit rapport.  
 ✓  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Small Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey  
 Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer les requérants en conséquence.

23979 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, au sujet de la nécessité de traiter l'eau qui alimente le Quartier Bordeaux.  
 ✓  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Small Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M<sup>re</sup> Pesage) et au département en loi pour rapport.  
 Son Honneur le M<sup>re</sup> Maire reprend son siège.

26147 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Charge du département de Égouts.

le commandant de faire voter les crédits supplémentaires ci-après, pour la construction d'Égouts dans certaines rues, savoir:-

Quartier De	A		
Bordeaux	Bélanger	Vote total	Quart Comm 17,000
			" à voter 5,000
			Ville 69.
			Prop. 4,941.
Lasalle	Bélanger	Old Payment	Prin 27,500.
			A. Voter 3100.
			Ville 83
			Prop. 2,017.
De Salaberry	Pasteur	Quartier des Princes	Prin 18,000
			A voter 10,000
			Ville 5,250
			Prop. 4,750.

Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Shihert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey et résolu De recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour les fins ci-dessus, et de recommander en outre l'exécution des dits travaux à la journée.

Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$6,882.45 sur cette liste certifiée.  
 ✓  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Shihert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubrey  
 Résolu D'en autoriser le paiement.

26133 Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes recommandant la remise d'un dépôt de \$945.00 fait par la Compagnie "De Formier, Quarry" en rapport avec la franchise de pierre à mpa admettre, durant l'année 1914.  
 ✓  
 Une proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Shihert

Resolu Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arney et  
P<sup>o</sup> autoriser la remise du dit dépôt.

✓ Soumise une communication de M<sup>o</sup>  
P. Owens, offrant de vendre un  
bateau, jeter la Traousse de  
l'île Sainte Helene.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
P<sup>o</sup> se referer au Surintendant des  
Parks, avec instructions de con-  
ferer avec M<sup>o</sup> Owens pour savoir  
si ce dernier consentirait à louer  
son bateau à la Ville, et dans  
l'affirmative à quelles conditions.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
Que la résolution du 25 mars 1915,  
à l'effet de nommer M<sup>o</sup> J. P. P. Casgrain  
inspecteur, géomètre, jeter procédure  
au bon usage du lot No 331, du Cad.  
de la Côte Saint Louis soit re-  
construite et amendée en y rempla-  
çant le nom de M<sup>o</sup> Casgrain par  
celui de M<sup>o</sup> Dérique, de la raison  
"Dérique & Chocton".

✓ Soumis le rapport du Comité nommé  
au sujet du raccordement des égouts  
de Westmount, avec les égouts de  
la Ville de Montréal.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
P<sup>o</sup> se transmettre copie du dit rapport  
au Comité de la Ville de Westmount,  
avec prière de faire approuver  
par le Conseil de la Ville de  
Westmount, l'attitude de prise par son  
Comité afin que l'étude de la question  
du drainage de tout le territoire de

la Ville de Westmount dans les  
égouts de Montréal, se fasse immé-  
diatement, et que la Ville de Westmount  
puisse construire immédiatement l'égout  
additionnel de la rue Alvarado, le  
tout suivant les recommandations con-  
tenues dans le dit rapport.

✓ Soumis un rapport du Payeur de  
la Ville, demandant l'autorisation  
de prendre le soir \$3.50 par ce-  
nnaire sur le contingent de son  
département pour Westmount, afin  
de payer les repas du midi que  
les employés de son Bureau sont  
forcés de prendre en route, certains  
jours de pluie, dans l'intérêt du  
service.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Arney et  
P<sup>o</sup> se referer au dit autorisation que-  
qu'à nouvel ordre, sujet à appro-  
bation du département en Loi.

24804 ✓ Soumis un rapport de l'Architecte  
de la Ville au sujet de l'impression  
de billets de billets de tramways  
pour les Inspecteurs de son départe-  
ment.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Arney  
Appuyé par M<sup>o</sup> le Commissaire Hébert et  
P<sup>o</sup> se referer au Surintendant des  
Impressions et de la Papeterie, avec  
instructions de s'entendre avec la  
Compagnie des Tramways, pour  
l'impression de ces billets, sujet à  
l'approbation du Contrôleur et  
du Directeur.

26097 ✓ Soumis un rapport du Surintendant  
des Parks, recommandant le vote

d'un crédit de \$ 900.00 pour l'achat et l'entretien d'un bateau à gazoline pour le transport des funérailles à l'Île Sainte-Hélène, ainsi que d'une partie des matériaux dont le département peut avoir besoin.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Anney Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Recommandé au Conseil le vote de ladite somme, pour les fins ci-dessus.

Resolu

25835

Soumise une communication de M<sup>o</sup> Geo. Bruce au sujet de l'action intentée contre le théâtre "His Majesty" Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald

Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Anney il est P<sup>r</sup> informé M<sup>o</sup> Bruce que cette question est sous considération.

Resolu

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant de refuser l'offre de la Compagnie "Robert White Ltd" de louer à la Ville le Bain Laurentien.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Anney Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est P<sup>r</sup> approuvé le dit rapport et d'informer la dite Compagnie en conséquence.

Resolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Anney il est P<sup>r</sup> que la séance soit ajournée au 16 avril, à 3 heures P<sup>m</sup>

Resolu

Journal Médine, Mackay

Procès Verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires Tenue le 6 avril 1915 P<sup>m</sup>

Présents

Son Honneur le Maire M<sup>o</sup> Martin Proulx  
M<sup>o</sup> les Commissaires Anney Hébert McDonald

Resolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Anney il est P<sup>r</sup> que les minutes soient approuvées.

Soumises trois séries de mandats vérifiés par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité au montant respectif de \$ 54,698.85 - 54,883.51 - 50,996.12 surant être certifiées.

Resolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Anney il est P<sup>r</sup> en l'autorisant le paiement.

Resolu

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Anney il est P<sup>r</sup> d'approuver les requêtes suivantes:  
A que due No 244-246-247-248-249-250  
Voies (Division Ouest) No 41  
Egouts (Do West) " 128-129-130-131  
Egouts (Do Ouest) " 24-25  
Egouts (Do Est) " 49  
Impression et Papeterie " 18-19  
Cayens " 18-19

Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité au montant total de \$ 44,069.14 surant être certifiées.

Son proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert



Resolu Approuve par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald il est  
D'inf autoriser le paiement.

Le Bureau procede a l'ouverture  
de soumissions pour la fourniture  
et l'installation de cables souterrains  
pour la fourniture et l'installation  
de lampes et lampadaires, etc.

Les soumissions susdites sont  
ouvertes en presence des parties  
interessees, et

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Herbert  
Approuve par M<sup>o</sup> le Commissaire Aney il est  
De les referer au Surintendant de  
l'Eclairage et au Surintendant  
des Achats et des Ventes, pour  
rapport, et de déposer les  
cheques de depot les accompa-  
gnant au Bureau du Trésorier  
de la Cité et d'autoriser le  
Secrétaire a retourner les cheques  
dont les soumissions ont été rejetées,  
sachant:-

- 1° Standard Underground Cable Co \$1500.00
- 2° Wetherby Electric Co 1720.00
- 3° E. F. Phillips Elec. Works Ltd 1645.00
- 4° Can. Gen. Electric. Co Ltd 1565.00
- 5° G. E. Templeman 255.00
- ✓ Cheque de \$90.00 a l'ordre de M<sup>o</sup> G. E. Templeman  
en faveur de la Cité 90.00
- 6° G. M. Best Ltd 1600.00
- 7° Watt Coy Ltd 550.00
- 8° W<sup>o</sup> Hamilton Co Ltd 458.00
- 9° The Garth Co 550.00
- 10° Robert Mitchell Co Ltd 740.00
- 11° Dawson Co Ltd { 548.00  
602.90  
54.90
- 12° Wetherby Electric Co Ltd 2058.00
- 13° Shea Sales Co Ltd 379.00
- 14° The Brown Boggs Co Ltd 450.00

- 15 L. H. Gaudry Co Ltd 600.00
- 16 Warden Mfg. Ltd 400.00
- 17 The Vulcan Co Ltd 575.00
- 18 Drummond McCall Co Ltd 470.00
- 19 International Gully & Mfg Co Ltd 475.00
- 20 Theodore Fessold 2325.00
- 21 Ross & Gray 442.00
- 22 J. W. Fiske Iron Works 549.80

✓ Cheque pay The National Cash Bank of N. Y.  
sur la Sterling Bank of Canada

- 23 Central Foundry Co Soumission rejetée n'étant  
pas accompagnée d'un cheque  
sur une Banque a chartre  
du Canada
- 24 R. E. J. Cungle Soumission rejetée pour la  
raison ci-dessus.
- 25 The Lundy Electric Soumission rejetée pour la  
Machine Boy, raison ci-dessus.
- 26 Pearson Foundry Co Soumission rejetée  
n'ayant pas de cheque de depot.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Herbert  
Approuve par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald il est  
De demander au département en Loi,  
de faire rapport sur l'opportunité  
de charger les Avocats de la Cité  
de prendre en main la cause de M<sup>o</sup>.  
Emile Bernadet, dans un appel de la  
décision de la Cour du Recorder.

26179 Soumise une communication du "Montreal  
Real Estate Exchange" offrant ses  
services en rapport avec l'achat  
d'un terrain pour l'établissement  
d'un Marché dans la partie  
Nord de la Cité.

Resolu Sur proposition de M<sup>o</sup> le Commissaire Herbert  
Approuve par M<sup>o</sup> le Commissaire McDonald il est  
De referer la dite communication.

26013 Soumise une resolution du Conseil, a l'effet

de rejeter un rapport du Bureau des Commissaires, au sujet de la réclamation de M<sup>lle</sup> F. H. Martin  
 Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
 Conformément à la dite résolution de  
 recommander au Conseil qu'il soit  
 procédé pour expropriation à l'a-  
 chat de la propriété de M<sup>lle</sup> Martin.

Résolu

26182

Soumise une offre de la "Shamrock  
 Amateurs Athletic Association" de vendre  
 un terrain à la Ville pour l'éta-  
 blissement d'un M<sup>o</sup> arché.  
 Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
 De référer à la Commission Spé-  
 ciale du Conseil, à ce sujet.

Résolu

Résolu

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
 De faire les additions et change-  
 ments suivants, aux endents conse-  
 nables, dans le devis spécial  
 approuvé le 31 mars dernier par  
 le Bureau des Commissaires, pour  
 la fourniture d'asphalte raffiné:  
 A. Le dit asphalte devra conte-  
 nir un minimum de quatre vingt  
 dix neuf et une demie (99.5) pour  
 cent de bitume; et ne pas dépasser  
 un maximum de un (1) pour  
 cent de "paraffine scale";  
 B. Le dit asphalte devra avoir  
 une ductilité minimum de quatre  
 vingt dix (90) à savoir dix sept  
 (7.7) degrés Fahrenheit;  
 C. Le dit asphalte devra avoir  
 une pénétration minimum de soixante  
 (60) quand sec, et aucun mélange  
 d'huile artificielle de flux (fluxing bit)

ne sera permis.

Le Plan autre affidant devra accompa-  
 gner la soumission indiquant les noms  
 des Villes ou l'asphalte mentionné dans  
 la soumission a été employé avec  
 succès pour le pavage des rues  
 sur une superficie d'au moins deux  
 cents mille verges carrées pendant  
 une période de trois (3) ans ou  
 plus.

et qui ainsi amendé ledit devis  
 soit approuvé.

Les dites soumissions seront référées  
 à un Comité d'experts qui  
 sera nommé par le Bureau  
 des Commissaires.

Soumise une communication de  
 M<sup>o</sup> J. P. Larchard, Ingénieur,  
 demandant l'autorisation d'exécuter  
 un certain travail d'égouttement  
 pour la Municipalité de la Ville  
 de Saint-Henri.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Aubry il est  
 Résolu D'accorder l'autorisation demandée  
 pourvu que le travail soit fait après  
 les heures de Bureau

26043

Soumis un rapport du Trésorier de  
 la Ville au sujet de la demande  
 de la "Rose Realty Coy" d'acheter  
 de la Ville une parcelle de terrain  
 située au coin des rues Royale et  
 Côte Saint-Antoine.

Sur proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
 Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donaldson  
 Résolu De référer au Député Ingénieur en  
 Chef pour préparation d'un plan.

Résolu

Son Honneur le M<sup>re</sup> Louis son sieur et  
M<sup>re</sup> Commissaire M<sup>re</sup> Donald est appelé à p<sup>re</sup>voir

26126 Soumis un rapport du département  
en Loi, au sujet de la  
réclamation Mary Ann Clarke Po  
Ly Ote de Montréal et James Young.  
✓  
Proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Anney il est  
Résolu D'autoriser le règlement de ladite  
réclamation, sur paiement d'une  
somme de \$ 278.58, représentant le  
montant du jugement, intérêts et  
frais, à M<sup>re</sup> M<sup>re</sup> Chauvaud & Co, la  
quelle se réservant son recours contre  
le défendeur James Young.

26069 Soumis un rapport du département  
en Loi, au sujet de la réclamation  
du Docteur A. Hutchison, pour  
chute de son épouse sur le trottoir  
✓  
Proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Anney il est  
Résolu D'autoriser le règlement de ladite  
réclamation sur paiement d'une  
somme de \$ 300.00 en capital, intérêts  
et frais.

Soumis des rapports du Surintendant  
des Privilèges et des Licences, re-  
commandant l'octroi de certains  
permis.

Proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Anney il est  
Résolu De recommander au Conseil l'octroi  
des permis suivants:-

24645 M<sup>re</sup> Mad Hermas Corbitt, permis d'avoir  
une entrée à marchandise, sous le  
trottoir de la rue Clark.

24823 J. A. Duval, permis d'avoir une entrée  
à marchandise sous le trottoir de la

me Villermeuse Est.

24752 Succession Joseph Masson, permis d'avoir  
une entrée à charbon, sous le trottoir  
de la rue Hutchison.

25088 Dame Napoléon Pallu, permis d'avoir  
une route à charbon sous le trottoir  
de la rue Des Seigneurs.

24492 Succession S. A. Boud, permis d'avoir  
une entrée à charbon sous le trottoir  
de la rue Montcalfe.

24798 La Banque de Montréal, permis  
d'avoir une entrée à charbon sous  
le trottoir de la rue Des Seigneurs.

24547 M<sup>re</sup> Appoin + Webb, permis d'avoir une  
entrée à charbon sous le trottoir  
de la rue Victoria.

25194 Felix Lecours permis d'avoir une  
route et une entrée à charbon  
sous le trottoir de l'Avenue  
Basal.

24790 Compagnie du Chemin de Fer du  
Grand Tronc, permis d'avoir une  
entrée à charbon sous le trottoir  
de la rue Perreilles.

Soumis des rapports du Surintendant  
des Achats et des Ventes,  
recommandant la remise de certains  
rapports

✓  
Proposition de M<sup>re</sup> Commissaire Hébert  
Appuyé par M<sup>re</sup> Commissaire Anney il est  
Résolu D'autoriser la remise des rapports  
suivants:-

A. E. Boyd & Co dépôt de \$ 200.00  
en rapport avec la fourniture de  
ferroviaire pour l'année 1914

P. O. Labrecque & Co accompte de \$ 3,000.00  
leur leur dépôt de \$ 4,500.00 en rapport  
avec la fourniture et la livraison  
de charbon, durant l'année 1914

24847 Soumis un rapport du Deputy  
 Ingénieur en Chef, recommandant  
 la remise d'un montant de  
 pourcentage de \$15,498.15 à M. J.  
 O'Sullivan, en rapport avec la  
 construction de la quatrième section  
 de l'égout collecteur de Notre Dame  
 des Grands.

✓  
 Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré au département en  
 Loi pour rapport.

25481 Soumis un rapport du département  
 en Loi, au sujet de l'offre de M. John  
 P. Black & Co. venant à la Ville  
 une lisière de terrain située  
 sur le côté nord du Chemin de  
 la Côte des Neiges.

✓  
 Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré au Deputy Ingénieur  
 en Chef.

26140 Soumis un rapport du Secrétaire  
 du Bureau des Réclamations  
 recommandant de retourner au  
 Fonds d'Emprunt, certains mon-  
 tants en rapport avec les expro-  
 priations annuelles.

✓  
 Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré au département en Loi  
 pour approbation, s'il y a lieu.

25256 Soumis un rapport du Deputy  
 Ingénieur en Chef, recommandant  
 la pose de tuyaux à l'eau dans  
 la rue Mc Arthur, de Sherbrooke à  
 côté Saint Antoine, et dans la rue  
 Northcliff, de Sherbrooke à côté

Saint Antoine, aux montants respectifs  
 de \$4,200.00 et \$3,400.00.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré à l'autorisation la pose des dites conduites,  
 les crédits nécessaires devant être  
 imputés sur le montant voté pour  
 la pose de conduites principales.

26157 Soumis un rapport du Deputy  
 Ingénieur en Chef, recommandant  
 le vote d'un crédit de \$6,500.00 payable  
 entièrement par la Ville, pour  
 abaisser l'égout du collecteur Denny  
 d'environ 3.5 pieds sur une longueur  
 de 150 verges, afin de pouvoir é-  
 gouter les égouts en construction,  
 dans la rue Sherbrooke, à l'est  
 et à l'ouest desdits collecteurs.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré au Conseil le vote  
 de ladite somme pour les fins ci-  
 dessus.

26172 Soumis un rapport de l'Ingénieur  
 en Chef Suppléant, au sujet de  
 l'avis donné par la Montreal  
 Light Heat & Power Co. de son in-  
 tention d'installer des poteaux, dans  
 certaines rues.

Résolu Sur proposition de M. le Commissaire Hébert  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney il est  
 Déféré au Conseil l'octroi  
 du permis demandé aux conditions  
 mentionnées audit rapport.

Sur Honneur le Maire reprend son siège

24934 Soumis un rapport du Deputy Ingi-  
 énieur en Chef, sur la réclamation de

MO. Philias Liseeque, au montant de \$320.00 pour diminution de salaire et emmagasinage d'outils.

Son proposition de MO le Commissaire Hébert

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est

Resolu De referer au département en loi pour rapport.

25000 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef, recommandant la remise d'un dépôt de pourcentage de \$255.83 aux entrepreneurs Menouet + Laurent, pour la construction d'un égout sur le chemin de la Côte Saint Antoine.

Son proposition de MO le Commissaire Hébert

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est

Resolu D'autoriser la remise du dit pourcentage, sujet aux termes de la résolution du Bureau, en date du 26 mars 1915.

26109 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef. Supplément, au sujet de la communication de MO. MO Brown & Co procureurs de la Cie "E. F. Philips Electrical Works" en rapport avec la fermeture d'une partie de la rue De Gaspe.

Son proposition de MO le Commissaire Hébert

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est

Resolu De referer au département en loi, pour savoir si la Ville est exposée à des dommages envers la Cie "E. F. Philips Electrical Works"

26169 Soumis un rapport du Député Ingénieur en Chef au sujet des permis, à MO Valiquette, de s'abstenir du Service

Son proposition de MO le Commissaire Hébert

Resolu

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est De submitter MO Valiquette, au point de vue des absences aux mêmes conditions qui avait la résolution du 8 février 1915, excepté en ce qui concerne les absences en rapport avec les examens des candidats, comme Ingénieurs - Mécaniciens.

25629

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'Association dite "Hebrew Ladies Immigration and Protective Association"

Son proposition de MO le Commissaire M. Dondel

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est

Resolu De faire rapport au Conseil, en conséquence, sujet aux conditions ordinaires.

26150

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant en triplicate copie d'un arrangement a été passé avec la Compagnie du Grand Tronc, pour la pose d'un égout de 5 pieds de diamètre en dessous des voies de la dite Compagnie, à la rue Atwater

Son proposition de MO le Commissaire Hébert

Appuyé par MO le Commissaire Aubry il est

Resolu De prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité a signer l'arrangement pour et au nom de la Cité.

25650

Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 29 mars 1915, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport Re: Dépenses encourues par la Cité dans le processus

prises contre certains employés du département des Egoûts, avec prière de transmettre au Conseil tous les comptes, mandats etc. en rapport avec cette question.

Résolu

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arcey il est  
De référer au département en  
Loi et au Contrôleurs et Auditeurs  
de la Cité, pour préparer les  
documents demandés par la résolu-  
tion du 29 mars 1915.

Résolu

Il est

à l'unanimité,  
Que M<sup>le</sup> E. Plumenthal soit nommé  
chaîné dans le département  
de la Prairie, en remplacement  
de M<sup>le</sup> L. Bouchard.

26029

Soumis un extrait du procès ver-  
bal d'une séance du Conseil, te-  
nue le 29 mars 1915, au sujet de  
la nomination, par le Conseil,  
d'une députation devant la Com-  
mission des Chemins de Fer à  
Ottawa.

Résolu

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arcey il est  
De référer au Contrôleurs et Au-  
diteurs de la Cité pour direction

26170

Soumis un rapport du Député  
Ingénieur en Chef, recommandant  
qu'une somme additionnelle de  
\$1,100.00 soit votée, pour le syphon  
sous le Canal Lachine, afin de  
se conformer aux exigences du  
département des Chemins de Fer  
et Canaux.

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert

Résolu

Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arcey il est  
De faire rapport au Conseil, en  
conséquence.

M<sup>le</sup> Commissaire Hébert laisse son siège

19497

Soumis un rapport du département  
en Loi, sur la demande de M<sup>le</sup>  
Joseph Mongeau, constable, d'être mis  
à sa retraite

Résolu

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arcey il est  
De référer au Directeur du Bureau  
Municipal d'Hygiène et de Statistique  
pour examen officiel et rapport.

26151

Soumis une lettre de M<sup>le</sup> L. Echevin  
Plumenthal, au sujet de la mi-  
sance causée, par certaines maisons  
sur les rues Cadieux, Petri et  
Saint Domini que

Résolu

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire Arcey il est  
De référer au Surintendant de  
Cobie, avec instructions de faire  
respecter la loi.

26095

L. Avoat en Chef de la Cité  
ayant fait rapport verbalement  
que la résolution du Bureau  
du 31 mars 1915 était légale

Résolu

Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Arcey  
Approuvées par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald  
Que les employés aux travaux de  
réparations à la maison de l'As-  
sistant Surintendant de l'Île Ste  
Hélène soient pensionnés sur  
l'Île, à raison de \$4.00 chacun  
par semaine, le cri de nécessité  
devant être imputé sur les montants  
votés pour réparations à la maison.

26183 Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant le paiement de la subvention de \$300.00 votée à la "Royal Life Saving Society", attendu que cette association s'est conformée en tous points aux conditions imposées par la Cité.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est Résolu D'autoriser le paiement de ladite somme

26060 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$500.00, pour les maisons en quarantaine.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est Résolu D'autoriser la dite somme. Ex-Fonds de Réserve

M<sup>le</sup> Commissaire Hébert reprend son siège.

26174 Soumis un rapport de l'Ingénieur Suprendant de la Voirie, recommandant la nomination de M<sup>le</sup> Edouard Durette, à la position laissée vacante dans le département des Répartitions Spéciales, par suite de la promotion de M<sup>le</sup> P. Olivier.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est Résolu De nommer M<sup>le</sup> Durette à ladite position, au salaire de \$750.00 par année.

26148 Soumis un rapport du Suprendant des Parcs, recommandant qu'un crédit

de \$4,000.00 soit voté pour l'achat et le transport de pierre concassée pour entretien des chemins dans les différents Parcs de la Cité.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Chénay Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire McDonald Résolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité pour direction quant aux fonds.

26146 Soumis un rapport du Suprendant des Parcs, recommandant qu'un congé soit accordé à M<sup>le</sup> A. Dubois, employé comme gardien à l'Île Sainte-Hélène, pour cause de santé.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Chénay Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Hébert il est Résolu Qu'un congé soit accordé à M<sup>le</sup> Dubois, plus qu'au premier mai prochain, afin de lui permettre de pouvoir venir résider à la Cité et de suivre le traitement de son mal de cœur.

25724 Soumis un compte, au montant de \$230.00 du Recorders Supplémentaire S. Simple.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire McDonald Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est Résolu D'autoriser le paiement du dit compte Ex-Fonds de Réserve.

Soumis un rapport du département en Loi, en rapport avec certaines réclamations produites contre la Cité à raison du changement de niveau de certaines rues, dans le Quartier Hochelaga.

✓  
Ses propositions de M<sup>le</sup> Commissaire Hébert Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Chénay il est

Resolu

De recommander au Conseil le reglement des dettes reclamations, savoir:-

Reclamations	Frais
P. Hargrave \$1344.50	Duff, Merrill \$534.65
J. Kelly 1332.50	D. 534.65
James W. North 1332.50	D. 534.65
E. A. Gubkin 2684.50	D. 649.65
J. L. Cowan 2355.00	D. 649.65
P. S. Bruce 2675.00	D. 649.65
Thos. Johnson 1070.00	D. 554.65
R. McAlmos 2675.50	J. McDonald 376.80
E. Gosselin 2604.60	
P. Lefourneau 1500.00	
Orchestre Realty Co 16875.00	Meredith Bee 203.10

26035

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux relativement a l'offre de la Dominion Gresham Guaranty & Casualty Co. d'installer un systeme d'ascenseurs.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire McDonald

Resolu

D'informer la Compagnie suivant le dit rapport.

26203

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique recommandant le paiement d'un compte de \$33.33 a Mlle Antoinette Desnoyers representant une difference de salaire entre son salaire d'infirmiere et celui de Surintendante de l'Hospital des Paroissiens, pour le mois de mars

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald Appuyé par M. le Commissaire Aney il est

Resolu

D'autoriser le paiement du dit compte a meme le credit vote pour le salaire de la Surintendante du dit Hospital.

26155

Soumis une communication de M. G. Piquettes, soumettant un projet pour la construction d'un chalet de recreance sur le Parc La Fontaine.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est D'offrir au Surintendant des Parcs pour rapport.

26059

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville declarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demande par M. E. Guyon pour installer une boutique de forge sur la rue Capineau

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est D'approuver le dit rapport et d'informer M. Guyon en consequence.

26111

Soumis des rapports de l'Architecte

26115

de la Ville recommandant l'octroi des permis suivants:-

1° Paul E. Talbot, permis de recevoir en magasin et vendre de la gazoline sur le lot Cad. No 204, quartier St-Jean Baptiste, 76 Ave. Mont Royal Est.

2° Joseph Pichet, permis de recevoir en magasin et vendre du bois de chauffage, charbon, grains, et foin sur le lot Cad. Nos. Subd 46, Quartier Dussanay, 335, 335 b rue Montana.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Aney Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est D'accorder les permis demandes.

25301

Soumis un rapport du Chef du departement des Incendies recommandant l'octroi d'une police acquies de \$1000



Resolu De recommander au Conseil le reglement des dettes reclamations, savoir:-

Reclamations	Frais
D. Hargrave \$1344.50	Duff & Merrill \$534.65
J. Kelly 1332.50	D. 534.65
Chas. E. Murth 1332.50	D. 534.65
E. A. Gauthier 2684.50	D. 649.65
J. L. Cowan 2355.00	D. 649.65
P. S. Bruce 2675.00	D. 649.65
Thos. Johnson 1020.00	D. 534.65
A. McAlmos 2675.50	J. McDonald 376.50
E. Goselin 2604.60	
P. Hétouneau 1500.00	
Orchestra Realty Co 16875.00	Meredith Bee 208.10

26035 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux relativement à l'offre de la Dominion Gresham Guaranty & Casualty Co. d'installer un système d'architectes.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Chenevix  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Resolu D'informer la Compagnie suivant le dit rapport.

26203 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique recommandant le paiement d'un compte de \$33.33 à Belle Antoinette Desnoyers représentant une différence de salaire entre son salaire d'infirmière et celui de Surintendante de l'Hôpital des Paroissiens, pour le mois de mars.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald  
 Appuyé par M. le Commissaire Chenevix il est  
 Resolu D'autoriser le paiement du dit compte à même le crédit vote pour le salaire de la Surintendante du dit Hôpital.

26155 Soumis une communication de M. B. Piquelles, soumettant un projet pour la construction d'un chalet de secours sur le Parc La Fontaine.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Chenevix  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Resolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

26059 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville déclarant ne pouvoir recommander d'accorder le permis demandé par M. E. Guyon pour installer une boutique de forge sur la rue Capineau.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Chenevix  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est

Resolu D'approuver le dit rapport et d'informer M. Guyon en conséquence.

26111 Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville recommandant l'octroi des permis suivants:-

- 1° Paul E. Talbot, permis de recevoir enmagasiner et vendre de la gazoline sur le lot Cad. No 204, quartier St-Jean Baptiste, 76 Ave. Mont Royal Est.
- 2° Joseph Picheli, permis de recevoir enmagasiner et vendre du bois de chauffage, charbon, grains, et foin sur le lot Cad. Nos. Subd 46, Quartier Duvernoy, 335, 335 b rue Montana.

Sur proposition de M. le Commissaire Chenevix  
 Appuyé par M. le Commissaire McDonald il est  
 Resolu D'accorder les permis demandés.

25301 Soumis un rapport du Chef du département des Inces dies recommandant l'octroi d'une poëlle acquise de \$1000

à l'É. Capitaine Geo. Reynolds  
en vertu de la résolution du Conseil  
en date du 18 janvier 1875.

Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Ainey il est  
Résolu De faire rapport au Conseil, sujet  
à l'approbation du département  
en Loi.

26141 Soumis un extrait du procès  
verbal d'une séance du Conseil  
tenue le 29 mars 1915, au sujet de  
la construction de routes de sûreté  
à l'Hotel de Ville.

Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald il est  
Résolu De référer à l'Architecte de la Ville  
pour rapport et estimé approxi-  
matif du coût de deux nouvelles routes  
et des réparations à faire aux routes  
actuelles pour les rendre convenables  
et à l'épreuve du feu.

Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald il est  
Résolu Que la séance soit ajournée à  
mardi le 7 courant à 11 heures  
à M<sup>o</sup>, dans le cabinet de Son  
Honneur le Maire.

Ajournement  
M<sup>o</sup> J. J. Brault

Procès Verbal d'une assemblée du  
Bureau des Commissaires

Tenue le 7 avril 1915 à M<sup>o</sup>

Présents

Son Honneur le Maire M<sup>o</sup> Martin Président  
M<sup>o</sup> M<sup>o</sup> les Commissaires Ainey  
Robert  
M<sup>o</sup> Donald.

Soumise une communication du Rev.  
M<sup>o</sup> C. A. Williams, protestant contre  
le poste de taxicabs situé près de  
l'église méthodiste St Jacques.

Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Ainey il est  
Résolu De référer au Surintendant de  
Police pour rapport en vue de  
savoir s'il est possible de remédier  
à cet état de choses.

Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire Ainey  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Robert il est  
Résolu De transmettre au Conseil pour son  
information, copie du rapport de  
M<sup>o</sup> Angstrom, en rapport avec  
la traversée de l'Île Sainte-Hélène  
et d'informer le Conseil, en même  
temps, que le Bureau des Com-  
missaires se demande des soumis-  
sions incessamment.

M<sup>o</sup> L. Echevin Dubéau présente au  
Bureau une députation de citoyens  
au sujet de la semaine du grand  
nettoyage.

Après pourparlers  
Proposition de M<sup>le</sup> Commissaire M<sup>o</sup> Donald  
Appuyé par M<sup>le</sup> Commissaire Ainey il est

Résolu, Que la date suivante soit fixée du 16  
 au 22 mai courant, et que ce rapport  
 soit fait au Conseil recommandant  
 le vote d'un crédit de \$ 500.00 pour  
 contribuer la part de la Ville  
 dans le coût des dépenses d'im-  
 pression etc. à encourir.

Sur propos de Son Honneur le  
 Maire, la séance est ajournée  
 au 9 du courant, à 3 Heures P.M.  
Ajournement  
 Médéric Martiny









3